

Annuel Règlements 2015/2016



TOUS AVEC L'ÉQUIPE DE FRANCE DE NATATION

EDF est fier de soutenir depuis 10 ans la Fédération Française de Natation et ses nageurs











SOMMAIRE

Avant-propos	3
1re portio. Los aspects génériques	
 1^{re} partie - Les aspects génériques - 	
Exposé des motifs du programme sportif pour l'olympiade Rio 2013-2016	5
Les interrégions	6
Les catégories d'âge 2015-2016	7
Le parcours sportif du nageur	
J'ai 10 ans et moins (poussins 1 ^{re} année et Avenirs)	8
J'ai 11 ans (poussins 2 ^e année)	
J'ai 12 ou 13 ans (benjamines et benjamins)	
J'ai 14 ou 15 ans (minimes filles et garçons)	
J'ai 16 ou 17 ans (cadettes et cadets)	
J'ai 18, 19 ou 20 ans (juniors filles et garçons)	
Les différents parcours de l'olympiade 2013-2016	
1. Le parcours national	11
2. Le parcours interrégional	
3. Les parcours régional et départemental	
4. Le parcours des benjamins	
Schéma global du programme de l'olympiade 2013-2016	
Compétitions du programme fédéral 2015-2016	
Les compétitions et la validation des performances	
1. Les compétitions de référence	19
2. Les compétitions qualificatives	
3. Les compétitions d'animation	
4. Les autres compétitions.	20
Les séries	21
Les grilles de qualification	24
Les spécificités des DOM-TOM	25
Le classement national des clubs en natation course	
1. Le classement spécifique en natation course	26
2. Le classement du socle institutionnel	
Précisions concernant la désignation des jurys et l'application des règlements techniques	
pour le départ et le chronométrage	29
Règles d'engagements via la gestion informatique extraNat	33
 2º partie - Les programmes spécifiques - 	
Les calendriers	
Calendrier national 2015-2016	36
Calendrier international 2015-2016	
Les étapes de la formation du nageur - Initiation - Acquisition - Développement - Formation	39
Les programmes spécifiques	
Réforme du parcours des 9-13 ans	40
Programme des 11 ans et moins	
- Natathlon 10 ans et moins en bassin de 25 m (1er, 2e, 3e plots)	
- Interclubs 11 ans et moins en bassin de 25 m (1er plot)	
- Interclubs 11 ans et moins en bassin de 25 m (2e plot)	
- Finale régionale Natathlon 10 ans et moins	46

Règlement Natation Course

	.49
	.50
	.51
i)	.53
)	.55
)	.57
m - Trophée Alex-JANY	
	.65
Г	
	. 70
	.73
16 ans et plus	. 75
	.78
m	. 79
	. 82
	. 85
	. 87
es catégories	.89
5 m	
5 m ou de 50 m	
	101
nnexes –	101
	101
	101
	101
	101
nnexes –	
nnexes –	104
nnexes –	104
nnexes – 1	104 105
nnexes –1	104 105 106
nnexes – 1	104 105 106
nnexes – 1	104 105 106 107
nnexes –	104 105 106 107
nnexes –	104 105 106 107
nnexes — 1	104 105 106 107 108 109
nnexes — 1	104 105 106 107 108 109
nnexes – 1 1 1 50 m 1	104 105 106 107 108 109
nnexes — 1 1 1 1 50 m 1 25 m	104 105 106 107 108 109
nnexes – 1 1 1 50 m 1	104 105 106 107 108 109 110 111
nnexes - 1 1 1 50 m 1 25 m	111111
nnexes –	

AVANT-PROPOS

Nous voici déjà parvenus à la dernière saison de l'olympiade 2016. Notre programme annuel va mobiliser de nouveau les clubs de la France entière, des plus petits aux plus grands, même si tous nos regards seront focalisés sur les championnats de France sélectifs de Montpellier et plus encore sur les Jeux Olympiques de Rio de Janeiro du 6 au 13 août 2016. Toutes et tous souhaitons que nos représentants portent haut, une nouvelle fois, les couleurs de la France lors du rendez-vous suprême de la natation.

Un cycle de quatre années se termine, un autre va donc s'ouvrir. La Direction Technique Nationale y travaille déjà depuis quelques semaines en liaison avec la commission natation course et l'ensemble des acteurs de la fédération impliqué au quotidien dans les territoires, pour développer et promouvoir notre discipline.

En ligne de mire, Tokyo et même au-delà.

Le nouveau Directeur Technique National nous a fait part de sa vision d'une natation porteuse de valeurs, pour tous, forte, exemplaire et collective qui devra agir en phase avec son temps. Progresser ensemble, clubs, dirigeants, entraineurs et nageurs, dans un univers de plus en plus contraint, doit être notre leitmotiv. Mettons-y toute notre énergie et soyons créatifs.

Nous vous souhaitons plaisir, réussite et performances pour cette nouvelle saison sportive.

Sincèrement

Gilles SEZIONALE

Président de la commission fédérale de la natation course

Patrice CASSAGNE

Directeur de la natation course

Règlement Natation Course

1^{re} partie **Les aspects génériques**

EXPOSÉ DES MOTIFS DU PROGRAMME SPORTIF DE NATATION POUR L'OLYMPIADE RIO DE JANEIRO 2013-2016

« D'une olympiade à l'autre »

Nous évoluons dans un environnement qui nous impose une anticipation permanente de ce que sera la natation de demain. En ce sens, et dans la perspective des Jeux Olympiques de Rio de Janeiro en 2016, ce nouvel objectif nous amène à proposer un programme dynamique pour le développement de nos pratiques jusqu'au plus haut niveau. Ainsi, celui-ci s'appuie sur les grandes orientations suivantes, celles qui ont organisé et guidé nos réflexions pour le construire.

Organiser des parcours adaptés à chaque âge et à chaque niveau territorial tout en permettant des possibilités de progression

Une structuration par niveau dans un système multiniveaux avec des événements adaptés à chaque pratiquant et pour que tous les nageurs puissent construire leur projet de performance. Nous avons la conviction que si le programme est fait pour le plus grand nombre, il est aussi capable de proposer des parcours de performance qui répondent à chaque individu quels que soient son niveau et le niveau territorial où il se trouve. C'est l'élément central de ce nouveau programme.

Valoriser la confrontation comme source de progrès

Une confrontation par niveau et par catégories d'âge pour positionner la compétition comme moteur de ces objectifs, mais aussi pour développer une gestion des événements, construire une stratégie de préparation et créer des désirs. La compétition c'est aussi un outil éducatif permettant de valoriser le respect, le travail et l'approche collective et individuelle de la performance pour se dépasser.

Un équilibre entre l'organisation des périodes de travail l'optimisation et l'augmentation des temps de pratique

Proposer un objectif pour tous en fin d'année balisé d'étapes, de points de passage permettant de stimuler et d'étalonner la saison sportive tout en valorisant la préparation à un objectif cible. Cette préparation s'appuie d'abord sur des choix d'entraînement et le programme proposé accompagne ces choix singuliers. Il s'agit de mettre en avant une dynamique des planifications centrée sur le travail et la réussite sportive du nageur plutôt que sur une dynamique de qualification en enchaînant des compétitions.

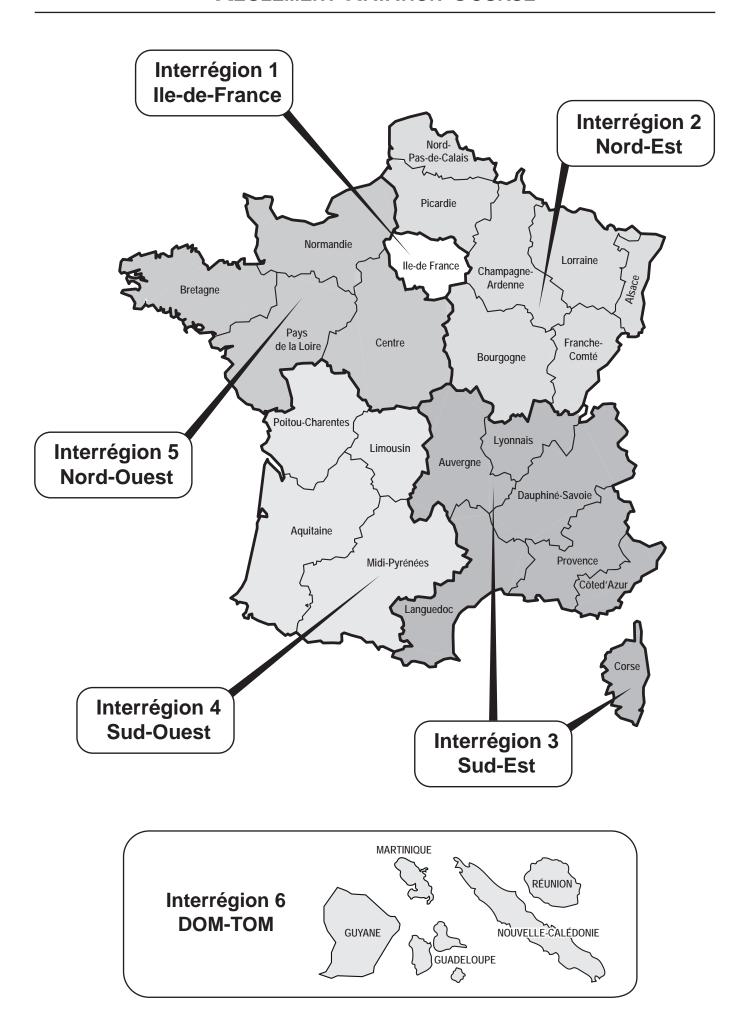
Entretenir la motivation, développer la dynamique de club, la dynamique de groupe pour nos jeunes en utilisant les épreuves collectives et en valorisant la polyvalence

Les compétitions collectives s'inscrivent dans le cadre d'une volonté de nager un grand nombre d'épreuves en insistant sur les épreuves de relais et la recherche de la polyvalence. Il s'agit d'entrer collectivement dans la saison sportive pour la terminer individuellement, tout en ayant le plaisir de retrouver le groupe la saison suivante. La saison est structurée pour donner l'envie et la motivation à chacun d'aller plus loin dans sa quête de performance collective et individuelle.

Rendre l'objectif de la saison unique

Chaque parcours doit permettre à tous d'avoir un objectif clair et identifié comme important. Ainsi, il sera possible de conclure la saison par un événement majeur pour chaque niveau de pratique et pour chaque catégorie.

Les modalités de l'ENF évoluent, veuillez-vous reporter à la partie concernée dans ce règlement



LES CATÉGORIES D'ÂGE 2015-2016

La Fédération Française de Natation propose aux nageurs et nageuses des programmes de compétition selon leur catégorie d'âge.

Saison 2015-2016 (du 16 septembre 2015 au 15 septembre 2016)			
Avenir	9 ans et moins	2007 et après	
Poussins	10-11 ans	2006-2005	
Benjamins	12-13 ans	2004-2003	
Minimes	14-15 ans	2002-2001	
Cadets	16-17 ans	2000-1999	
Juniors	18-19 et 20 ans	1998, 1997 et 1996	
Seniors	21 ans et plus	1995 et avant	

Les jeunes gens et jeunes filles sont, pour le même âge, dans la même catégorie.

Les nageurs et nageuses, ainsi groupés par tranche d'âge, ont des finalités différentes selon leur catégorie d'âge.

LE PARCOURS SPORTIF DU NAGEUR

J'ai 11 ans et moins • Programme optionnel

	Je peux nager les compétitions suivantes
	Épreuves individuelles
	Le premier plot du Natathlon 10 ans et moins
	 Le deuxième plot du Natathlon 10 ans et moins
	Le troisième plot du Natathlon 10 ans et moins
J'ai 10 ans et moins	Le Finale régionale du Natathlon 10 ans et moins
	Épreuves par équipes
	 Les interclubs 11 ans et moins en bassin de 25 m (1er plot)
	 Les championnats nationaux interclubs toutes catégories en bassin de 25 m Les interclubs 11 ans et moins en bassin de 25 m (2° plot)
Attention le programme	Épreuves individuelles
11 ans et moins est	Le premier plot du Natathlon 11 ans
préconisé. Il n'est pas	Le deuxième plot du Natathlon 11 ans
imposé	Le troisième plot du Natathlon 11 ans
IIIIpose	Le Finale régionale du Natathlon 11 ans et moins
J'ai 11 ans	Épreuves par équipes
	 Les interclubs 11 ans et moins en bassin de 25 m (1^{er} plot)
	 Les championnats nationaux interclubs toutes catégories en bassin de 25 m
	 Les interclubs 11 ans et moins en bassin de 25 m (2^e plot)

J'ai 12 ou 13 ans • Je suis benjamin(e)

	Je peux nager les compétitions suivantes
	Épreuves individuelles
J'ai 12 ans ou 13 ans	 Le premier plot du Natathlon 12-13 ans Le deuxième plot du Natathlon 12-13 ans Le troisième plot du Natathlon 12-13 ans Le quatrième plot du Natathlon 12-13 ans Le Trophée Lucien-ZINS (national, interrégional, régional ou départemental)
J at 12 ans ou 13 ans	Les championnats de France 15 ans et moins Épreuves par équipes
	 Les interclubs benjamins en bassin de 25 m (1^{er} plot) Les championnats nationaux interclubs toutes catégories en bassin de 25 m Les interclubs benjamins en bassin de 25 m (2^e plot) La Coupe des Départements en bassin de 25 m
J'ai 13 ans	 Les compétitions sus-dénommées Les championnats de France en bassin de 25 m Les championnats de France Élite Les championnats de Nationale 2 d'hiver (pour les filles qui correspondent aux critères établis par la DTN) Les championnats de France 15 ans et moins
	Épreuves internationales
	En 2016, les épreuves internationales auxquelles mon niveau me donne accès : Coupe de la COMEN Pour les filles 13 ans (voir le dossier des « critères de sélection » sur le site web FFN)

J'ai 14 ou 15 ans • Je suis minime

Je peux nager

Épreuves individuelles

- Les championnats de France en bassin de 25 m
- Les championnats départementaux en bassin de 25 m
- Les championnats régionaux en bassin de 25 m
- Les championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m
- Les championnats de Nationale 2 d'hiver
- Les championnats de France Élite
- Les championnats régionaux d'été
- Les championnats départementaux d'été en bassin de 25 m ou 50 m
- Les championnats de Nationale 2 d'été
- Les championnats de France 15 ans et moins

Épreuves par équipes

- Les championnats nationaux interclubs toutes catégories en bassin de 25 m
- Les interclubs minimes en bassin de 25 m
- La Coupe des Régions Trophée Jean-POMMAT

Épreuves internationales

- En 2016, les épreuves internationales auxquelles mon niveau me donne accès :
- les minimes filles 14 ans ont une finalité internationale avec la Coupe de la COMEN.
- les minimes filles 14 et 15 ans ont une finalité internationale avec les championnats d'Europe juniors.
- les minimes garçons 15 ans ont des finalités internationales avec la Coupe de la COMEN et les championnats d'Europe juniors.
- les finalités internationales toutes catégories

J'ai 16 ou 17 ans • Je suis cadet(te)

Je peux nager

Épreuves individuelles

- Les championnats de France en bassin de 25 m
- Les championnats départementaux en bassin de 25 m
- Les championnats régionaux en bassin de 25 m
- Les championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m
- Les championnats de Nationale 2 d'hiver
- Les championnats de France Élite
- Les championnats régionaux d'été
- Les championnats départementaux d'été en bassin de 25 m ou 50 m
- Les championnats de Nationale 2 d'été
- Les championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus

Épreuves par équipes

- Les championnats nationaux interclubs toutes catégories en bassin de 25 m
- La Coupe des Régions Trophée Jean-POMMAT

Épreuves internationales

En 2016, les épreuves internationales auxquelles mon niveau me donne accès :

- les cadets 16 ans ont une finalité internationale avec la Coupe de la COMEN.
- les cadettes 16 ans et 17 ans ont une finalité internationale avec les championnats d'Europe juniors
- les cadets 16 et 17 ans ont une finalité internationale avec les championnats d'Europe juniors
- les finalités internationales toutes catégories

J'ai 18, 19 ou 20 ans • Je suis junior

Je peux nager

Épreuves individuelles

- Les championnats de France en bassin de 25 m
- Les championnats départementaux en bassin de 25 m
- Les championnats régionaux en bassin de 25 m
- Les championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m
- Les championnats de Nationale 2 d'hiver
- Les championnats de France Élite
- Les championnats régionaux d'été
- Les championnats départementaux d'été en bassin de 25 m ou 50 m
- Les championnats de Nationale 2 d'été
- Les championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus

Épreuves par équipes

 Les championnats nationaux interclubs toutes catégories en bassin de 25 m

Épreuves internationales

En 2016, les épreuves internationales auxquelles mon niveau me donne accès :

- les juniors garçons 18 ans ont une finalité internationale avec les championnats d'Europe juniors
- les finalités internationales toutes catégories

J'ai 21 ans et plus • Je suis senior

Je peux nager

Épreuves individuelles

- Les championnats de France en bassin de 25 m
- Les championnats départementaux en bassin de 25 m
- Les championnats régionaux en bassin de 25 m
- Les championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m
- Les championnats de Nationale 2 d'hiver
- Les championnats de France Élite
- Les championnats régionaux d'été
- Les championnats départementaux d'été en bassin de 25 m ou 50 m
- Les championnats de Nationale 2 d'été
- Les championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus

Épreuves par équipes

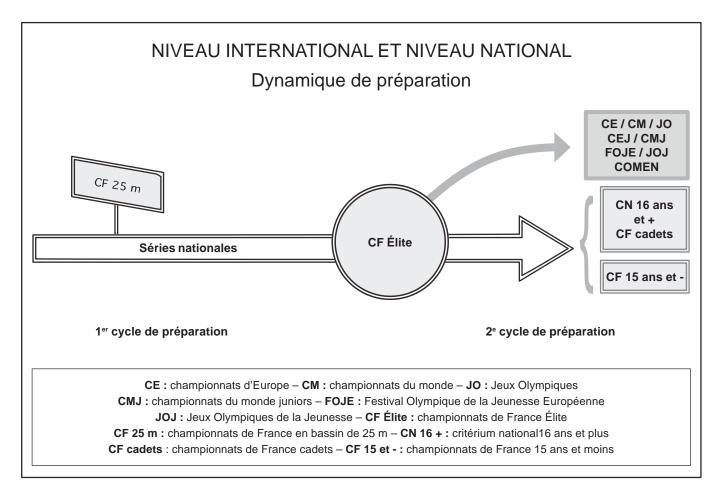
 Les championnats nationaux interclubs toutes catégories en bassin de 25 m

Épreuves internationales

En 2016, les épreuves internationales auxquelles mon niveau me donne accès.

Se reporter au dossier des critères de sélections disponible sur le site web fédéral et/ou auprès de votre cadre technique régional

LE PARCOURS NATIONAL



Ce schéma présente l'architecture générale du parcours national.

Pour l'olympiade Rio de Janeiro 2013-2016, il est mis en place un collectif de séries nationales regroupant les meilleurs nageurs des années d'âge des catégories minimes, cadets, juniors et seniors. L'accès à ce collectif s'effectue à partir des performances réalisées la saison précédente lors des compétitions de référence. Il permet un accès automatique aux championnats nationaux concernés. Ce collectif permet aux nageurs qui évoluent au sein de celui-ci de bénéficier d'une stratégie de préparation plus sereine.

Dans ce parcours, les championnats de France jeunes en bassin de 25 m, en bassin de 50m et les championnats de France N2 de la précédente olympiade ont disparu. Les championnats de France cadets sont associés au critérium 16 ans et plus, dans le but d'avoir une finalité nationale en juillet pour une plus grande majorité de nageurs.

Championnats de France en bassin de 25 m (4 jours)

Ils résultent de la fusion de deux événements du programme de la précédente olympiade (championnats de France 25 m et championnats de France jeunes 25 m). L'accès à cette échéance s'effectue par le biais des séries nationales 14 ans et plus.

Championnats de France Élite (6 à 8 jours, selon la saison concernée)

Les championnats de France Élite sont positionnés en fonction de l'événement international majeur de la saison. Comme pour les France en 25 m, ces championnats absorbent les championnats de France jeunes 50 m.

L'accès se fait à partir des résultats de la saison précédente par le biais des séries nationales 14 ans et plus. D'autres nageurs pourront se qualifier au cours de la saison à partir des championnats de Nationale 2 d'hiver (grille nationale de performances).

Championnats de France 15 ans et moins (5 jours)

Ces championnats se densifient d'une demi-journée de plus dans leur programmation afin de placer les nageurs dans de meilleures conditions. L'accès se fait à partir des performances réalisées la saison précédente pour les nageurs des séries nationales 14 et moins et 15 ans.

D'autres nageurs pourront se qualifier au cours de la saison à partir des championnats de Nationale 2 d'hiver et/ou d'été (grille nationale de performances).

Championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus (5 jours)

Véritable innovation du programme 2013-2016, ils se substituent à cette période aux championnats de France cadets et permettent ainsi d'organiser une finalité nationale pour les nageurs des catégories juniors et seniors en seconde partie de saison. Programmés sur une durée de cinq jours, ils concluent la saison nationale, fin juillet, afin d'offrir une finalité sportive au plus grand nombre.

Le but de cette compétition est de maintenir un objectif le plus tard possible afin d'éduquer nos nageuses, nageurs et entraîneurs à nager plus longtemps dans la saison, à l'image des meilleures nations mondiales.

L'accès se fera d'une année sur l'autre pour les nageurs des séries nationales 16 ans, 17 ans 18 ans, 19 ans et 20 ans et plus. De plus, des nageurs pourront se qualifier dans la saison à l'issue des championnats de Nationale 2 d'hiver et/ou d'été (sur une grille nationale de performances).

Outre les podiums nationaux 16 ans et plus, des podiums cadets seront également dotés.

Circuit FFN Golden Tour

Dates: les 11, 12 et 13 décembre 2015 (lieu à désigner); les 22, 23 et 24 janvier 2016 (lieu à désigner); les 5, 6 et 7 février 2016 (lieu à désigner); les 4, 5 et 6 mars 2016 (lieu à désigner).

Population concernée : les benjamines 13 ans sur listes DTN et les séries nationales.

Population protégée : les nageurs de série nationale 18 ans et plus. Ces nageurs ne seront pas autorisés à participer à une autre compétition aux dates des quatre étapes de ce circuit

Les meetings d'animation : une nouvelle organisation

La mise en place du programme Rio de Janeiro 2013-2016 et la nouvelle philosophie des parcours remettent en cause la vision que l'on pouvait avoir des meetings lors de la précédente olympiade.

Présentement, une page se tourne et il est demandé aux prochains organisateurs de proposer des programmes innovants, de trouver de nouveaux moyens nécessaires pour les rendre encore plus attractifs. La finalité des meetings a évolué, ils ne participent plus à une logique de qualification mais ils endossent pleinement leur rôle comme support de préparation pour les athlètes.

Dans cet objectif, voici le rappel de quelques principes

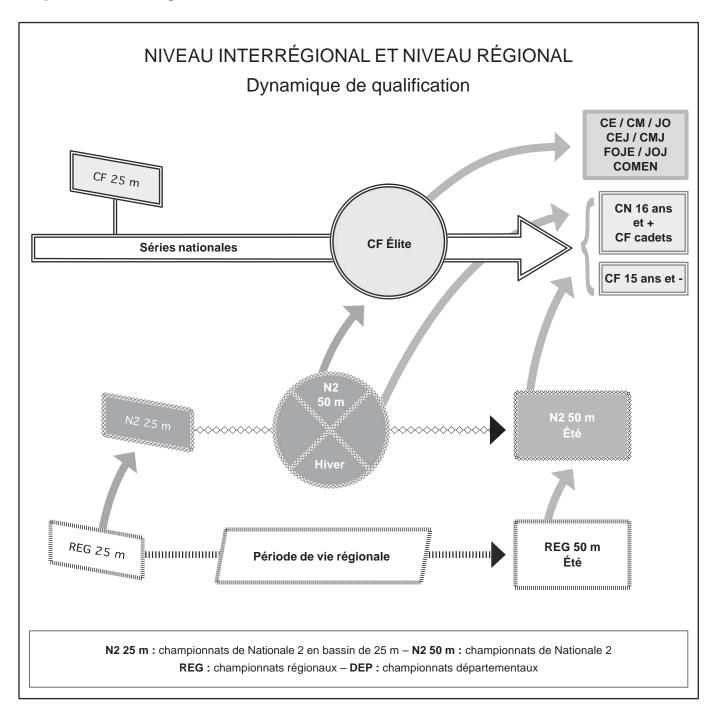
- **Période :** toute la saison, hormis les dates protégées, y compris durant la période estivale en incitant la création de manifestations dans les bassins d'été.
- Équipement: bassins de 25 m et de 50 m.
- Population : accessible à tous les licenciés en fonction des meetings.
- Programme des épreuves : une plus grande initiative est laissée aux organisateurs pour proposer des programmes innovants.
- Droits d'engagement : liberté laissée à l'organisateur.
- Niveaux de label : international, national et régional.

Toutefois, la labellisation doit rester un moyen pour la FFN de maintenir un niveau minimum d'exigence pour des manifestations d'envergure internationale et nationale ainsi que l'enregistrement des performances.

Le principe des dates protégées est conservé. Il concerne les organisations fédérales et les meetings internationaux organisés par la FFN. Ces dates sont protégées dans la mesure où les catégories d'âge, identifiées dans les événements cités plus avant, ne sont pas autorisées à participer à une autre compétition aux mêmes dates.

LES PARCOURS INTERRÉGIONAL, RÉGIONAL ET DÉPARTEMENTAL

Le parcours interrégional



Les nageurs devront s'inscrire dans une dynamique de qualification avec un passage obligatoire par le niveau interrégional à partir des championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m programmés à la fin du premier trimestre sportif.

Les nageurs identifiés dans la série interrégionale, selon une grille nationale et à partir des performances réalisées la saison précédente, auront accès directement à ces championnats. Une option qui permet de laisser une période de travail suffisante au premier trimestre pour ces nageurs.

Un complément de nageurs sera qualifié à partir des championnats régionaux (selon des règles construites par chaque interrégion). Dans cette configuration, il est mis en avant une plus grande efficacité dans les périodes de travail, celles nécessaires aux phases de progression et de développement.

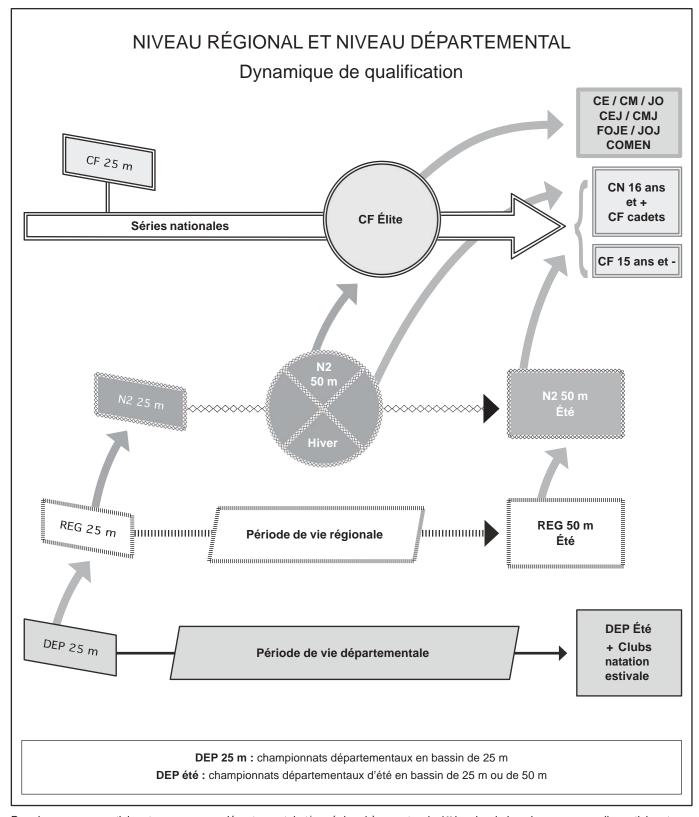
Suite à ces championnats, les nageurs pourront se qualifier pour intégrer le parcours interrégional de la seconde partie de la saison (à partir d'une grille nationale) ou rester aux niveaux sous-jacents (régional ou départemental).

Pour les nageurs qui accèdent au parcours interrégional (Nationale 2) à compter du mois de janvier, ils participent aux événements de leur parcours (championnats de Nationale 2 d'hiver et/ou d'été) et tentent de se qualifier aux différents championnats nationaux.

Cas des épreuves complémentaires

Lors des championnats N2 d'hiver en bassin de 50 m : les nageurs ont la possibilité d'ajouter une épreuve complémentaire dans le cadre du règlement et avec une performance correspondant à l'épreuve dans la base fédérale.

Les parcours régional et départemental

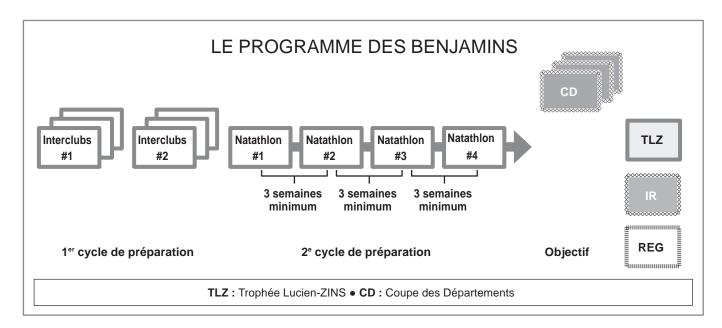


Pour les nageurs participant aux parcours départemental et/ou régional à compter du 1er janvier de la saison en cours, ils participent aux événements de leur parcours et tentent de se qualifier aux championnats régionaux d'été. Le comité régional, à l'aide de sa commission sportive régionale et de son équipe technique régionale, devra organiser l'agencement des compétitions permettant une qualification à ces championnats tout en respectant les grandes orientations présentées dans le chapitre « Exposé des motifs ». Il est important que cet agencement respecte les logiques de préparation des nageurs.

Les championnats régionaux d'été constituent l'unique compétition permettant l'accès aux championnats de Nationale 2 d'été qui sont, eux-mêmes, la dernière possibilité pour les nageurs d'accéder aux différents championnats nationaux estivaux. Chaque comité régional devra être en mesure de transmettre son calendrier en fin de saison sportive de l'année précédente (15 septembre).

Concernant les championnats départementaux d'été, les départements sont invités à placer cette compétition le plus tard possible dans la saison et à l'ouvrir aux clubs de natation estivale afin de favoriser les échanges, les rencontres

LE PARCOURS DES BENJAMINS



Dans l'objectif d'augmenter le niveau de pratique des benjamins, une réforme est engagée sur le parcours sportif des nageurs 13 ans et moins.

Les orientations sont les suivantes :

- valoriser une offre sportive variée dès la sortie de l'ENF3 Pass'compétition natation course ;
- encourager la pratique de plusieurs épreuves dans une même journée ;
- développer la formation des nageurs dans les quatre nages ;
- rendre le parcours de formation stimulant avec des exigences en cohérence avec les différences de maturité.

Concernant le Trophée Lucien-ZINS, une déclinaison interrégionale et régionale est imposée.

Détail des différentes compétitions pour cette catégorie

Interclubs 1er plot

Une équipe de quatre garçons ou quatre filles est imposée. Toutefois, mais hors classement, il est laissé la possibilité de constituer une équipe mixte et/ou des équipes entre plusieurs clubs. Toutes les performances sont enregistrées dans la base fédérale.

Au programme : une épreuve individuelle pour tous (100 m 4 nages) et quatre relais (4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 nages, 4 x 50 m brasse et 4 x 50 m papillon).

Interclubs 2e plot

Les règles de composition d'équipe sont les mêmes que pour le premier interclubs.

Au programme : des distances supérieures (100 m papillon, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m nage libre) avec deux courses individuelles différentes par nageur. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois.

Les relais: 4 x (100 m 4 nages), chaque nageur réalise un 100 m 4 nages et 4 x 200 m nage libre.

Le classement des interclubs benjamins en bassin de 25 m se fera à l'addition des deux interclubs.

Pour figurer dans le classement national des clubs, ce dernier doit être présent avec au moins une équipe classée par plot.

Natathlon (1er, 2e, 3e et 4e plots)

Mise en place d'une organisation en quatre plots dès le mois de janvier. Chacun des quatre plots devra être espacé de trois semaines au minimum du plot précédent.

Détail des épreuves : 100 m / 200 m papillon, 100 m / 200 m dos, 100 m / 200 m brasse, 100 m / 200 m nage libre, 400 m 4 nages et 800 m nage libre.

Trophée national Lucien-ZINS (2 jours)

Dans l'esprit de la reconduction du Natathlon, il est proposé un accès à condition d'avoir participer au moins une fois aux 10 épreuves du programme. Les deux années d'âge se confronteront dans les mêmes épreuves avec un classement combiné.

Les épreuves : 100 m papillon, 100 m dos, 100 m brasse, 50 m nage libre, 200 m 4 nages et 400 m nage libre se déroulent sur deux jours en bassin de 50 m (toutes épreuves, classement combiné).

Trophée interrégional Lucien-ZINS

Ce niveau interrégional est imposé afin d'augmenter le nombre de benjamins intéressés par une finalité au classement national du Natathlon. Le programme des épreuves est calqué à l'identique de l'épreuve nationale et se déroule également en bassin de 50 m.

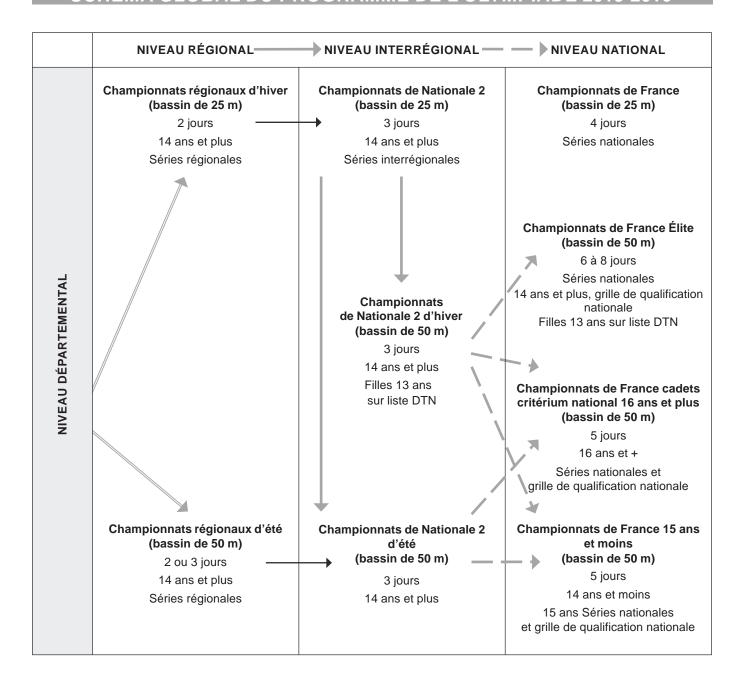
Trophée régional Lucien-ZINS

Selon la même préconisation que le niveau interrégional, il est également proposé une finalité régionale (bassin de 25 m ou 50 m).

Coupe des Départements

Cette compétition est placée plus tard dans la saison afin que les départements puissent utiliser les différents niveaux territoriaux du Trophée Lucien-ZINS pour établir leur sélection. Le programme reste inchangé.

SCHÉMA GLOBAL DU PROGRAMME DE L'OLYMPIADE 2013-2016



COMPÉTITIONS DU PROGRAMME FÉDÉRAL 2015-2016

NIVEAU NATIONAL

Championnats de France en bassin de 25 m

19 au 22 novembre 2015

Qualification uniquement à partir de l'appartenance à la série nationale par année d'âge (se reporter au règlement de la compétition)

Championnats de France Élite

29 mars au 3 avril 2016

Qualification à partir des championnats de Nationale 2 d'hiver

Championnats de France 15 ans et moins

21 au 25 juillet 2016

Qualification à partir des championnats de Nationale 2 d'hiver ou d'été

Championnats de France cadet et critérium national 16 ans et plus

27 au 31 juillet 2016

Qualification à partir des championnats de Nationale 2 d'hiver ou d'été

NIVEAU INTERRÉGIONAL

Championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m

18 au 20 décembre 2015

Qualification à partir des championnats régionaux en bassin de 25 m

Championnats de Nationale 2 d'hiver

18 au 20 mars 2016

Qualification à partir des championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m

Championnats de Nationale 2 d'été

8 au 10 juillet 2016

Qualification à partir des championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m ou des championnats régionaux en bassin de 50 m

NIVEAU RÉGIONAL

Championnats régionaux en bassin de 25 m

5 et 6 décembre 2015

Qualification à partir des championnats départementaux en bassin de 25 m

Championnats régionaux d'été

Entre le 10 et le 12 juin 2016

À l'initiative des comités régionaux

NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Championnats départementaux en bassin de 25 m

21 et 22 novembre 2015 (week-end préconisé)

Qualification laissée à l'initiative des comités départementaux sous couvert des comités régionaux

Championnats départementaux d'été

25 et 26 juin 2016 (week-end préconisé) ou le plus tard possible dans la saison Qualification laissée à l'initiative des comités départementaux sous couvert des comités régionaux

COMPÉTITIONS ET VALIDATION DES PERFORMANCES

Toutes les compétitions sont structurées par niveaux territoriaux :

- niveau national;
- niveau interrégional;
- niveau régional et/ou départemental ;
- niveau local.

À chaque compétition est mis en place un comité d'organisation spécifique (habilité par la FFN pour les fédérations affinitaires, scolaires et universitaires).

Il existe quatre types de compétitions :

- 1 les compétitions de référence ;
- 2 les compétitions qualificatives ;
- 3 les compétitions d'animation;
- 4 les autres compétitions.

En début de saison, les comités régionaux doivent transmettre leur calendrier mentionnant les dates et les lieux de toutes les compétitions organisées sur leur territoire. Dans le même esprit, les comités départementaux doivent, sur demande de leur comité régional, procéder de la même manière.

1 - Les compétitions de référence

Les compétitions de référence sont des compétitions organisées en bassin de 50 m, à l'exception des compétitions de référence départementale qui peuvent être, elles, organisées en bassins de 25 et 50 m.

- Organisées en bassin de 25 m, elles donnent la possibilité d'accéder aux seules séries départementales.
- Organisées en bassin de 50 m, elles donnent la possibilité d'accéder à une « série » nationale, interrégionale, régionale ou départementale, selon les grilles de séries correspondantes établies pour toute la durée de l'olympiade.

Une compétition de référence d'un niveau l'est, de fait, pour les niveaux sous-jacents (exemple : une compétition de référence nationale l'est automatiquement pour le niveau interrégional et en dessous).

Elles donnent également accès à l'inscription sur les listes ministérielles (espoirs et haut niveau), sous réserve d'un niveau de performance ou de résultat atteint, ainsi que de la réalisation d'examens médicaux préalables.

Temps de passage (précision réglementaire) : aucune performance au passage d'une course n'est intégrée dans les classements nationaux et ne peut permettre une qualification aux compétitions du programme sportif fédéral. Seule exception, les records de France et meilleures performances françaises dûment homologués, réalisés au passage d'une course, pourront faire l'objet, sur proposition de la DTN, d'une intégration dans les classements nationaux.

1.1 - Les compétitions de référence nationale

La liste officielle des compétitions de référence nationale, organisées en bassin de 50 m homologué avec chronométrage automatique, est publiée chaque année dans l'*Annuel Règlements* de la saison sportive en vigueur. Cette liste fait également l'objet d'une publication dans l'*Annuaire des Séries* affiché en permanence sur le site internet fédéral (ffn.extranat.fr)

Les compétitions de référence nationale sont des étapes, des objectifs majeurs dans la saison.

Dans le programme de l'olympiade 2013-2016, les compétitions de référence nationale sont les suivantes :

- les championnats nationaux (championnats de France Élite, championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus, championnats de France 15 ans et moins, championnats de Nationale 2 d'hiver et d'été, Coupe des régions Trophée Jean-POMMAT, Trophée national Lucien-ZINS, Trophée interrégional Lucien-ZINS);
- les performances réalisées lors des sélections départementales/régionales/interrégionales sur des compétitions à l'issue de la dernière compétition nationale de l'été; la demande devra être adressée au Département Natation Course avec la liste des engagés au moins un mois avant la compétition;
- les championnats internationaux et les compétitions internationales dans lesquelles figurent nos sélectionnés en équipe de France.

1.2 - Les compétitions de référence interrégionale

Les compétitions de référence interrégionale, organisées en bassin de 50 m, sont inscrites aux calendriers des interrégions. Les résultats obtenus dans ces compétitions sont reconnus par le comité régional d'origine, quel que soit le comité régional organisateur (celui d'appartenance du nageur ou un autre).

Dans le programme de l'olympiade 2013-2016, les compétitions de référence interrégionale sont les suivantes :

- les compétitions de référence nationale ;
- les championnats régionaux d'été.

1.3 - Les compétitions de référence régionale

Les compétitions de référence régionale, organisées en bassin de 50 m, sont inscrites aux calendriers des régions. Les résultats obtenus dans ces compétitions sont reconnus par le comité régional d'origine, quel que soit le comité régional organisateur (celui d'appartenance du nageur ou un autre).

Dans le programme de l'olympiade 2013-2016, les compétitions de référence régionale sont les suivantes :

- les compétitions de référence nationale et interrégionale ;
- les championnats départementaux d'été en bassin de 50 m validés par les régions ;
- le Trophée régional Lucien-ZINS s'il est nagé en bassin de 50 m ;
- les meetings en bassin de 50 m labellisés par la FFN et/ou par les régions.

1.4 - Les compétitions de référence départementale

Organisées en bassin de 25 m, elles ne donnent accès qu'aux séries départementales. Elles sont inscrites aux calendriers des comités régionaux, suite aux propositions faites par les comités départementaux. Les résultats obtenus dans ces compétitions sont reconnus par le comité régional d'origine, quel que soit le comité régional organisateur (celui d'appartenance du nageur ou un autre).

Dans le programme de l'olympiade 2013-2016, les compétitions de référence départementale sont les suivantes :

- les compétitions de référence nationale, interrégionale et régionale ;
- les championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m;
- les championnats régionaux en bassin de 25 m;
- le Trophée régional Lucien-ZINS s'il est nagé en bassin de 25 m;
- le Trophée départemental Lucien-ZINS ;
- les championnats départementaux en bassin de 25 m hiver et été.
- les meetings en bassin de 25 m labellisés par la FFN et/ ou par les régions (délégation possible aux départements).

2 - Les compétitions qualificatives

Les compétitions qualificatives sont des compétitions permettant aux nageurs de changer de niveau territorial de pratique.

Ce sont les compétitions inscrites aux calendriers officiels de la FFN, des comités régionaux ou des comités départementaux.

Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan de développement fédéral et son objectif est de faire évoluer la dynamique de préparation des nageurs en dissociant des périodes de travail et des périodes de compétitions cibles.

La compétition qualificative peut être un objectif pour certains ou un point d'étape pour d'autres. Par exemple, les championnats de France Élite peuvent être un point de passage vers le niveau international pour certains nageurs tandis que, pour d'autres, ils sont l'aboutissement d'une carrière sportive.

Les compétitions qualificatives pour le niveau national sont les championnats de Nationale 2 d'hiver et d'été.

Les compétitions qualificatives pour le niveau interrégional sont les championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m et les championnats régionaux d'été.

Les compétitions qualificatives pour les championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m sont les championnats régionaux en bassin de 25 m

Les compétitions qualificatives aux championnats régionaux d'été sont les championnats régionaux en bassin de 25 m et un parcours déterminé par les comités régionaux.

Cas des épreuves complémentaires : elles sont également qualificatives.

3 - Les compétitions d'animation

Sont concernées, toutes les compétitions organisées avec l'accord de la FFN ou de ses structures décentralisées pour les meetings internationaux et nationaux. Pour les meetings label « régional » et inférieur, l'accord sera donné par les comités régionaux.

Rappel - La date de dépôt des dossiers doit être respectée.

Les labels sont attribués au regard des aspects sportifs et de la qualité de l'organisation selon une « convention d'organisation » engageant l'organisateur et la FFN ou ses structures décentralisées.

Les candidatures pour le niveau national devront être adressées à : Fédération Française de Natation, M. le président de la Commission des Organisations Fédérales, 14, rue Scandicci, 93508 Pantin Cedex.

Les candidatures pour le niveau régional devront être adressées aux comités régionaux concernés.

Ces documents sont téléchargeables sur le site Internet fédéral.

Les performances réalisées dans ces compétitions d'animation ne permettent pas d'accéder à une série nationale et interrégionale, ni de se qualifier à une compétition de référence nationale et interrégionale. Elles présentent néanmoins un intérêt dans le cadre de la préparation aux échéances majeures du calendrier.

La liste des meetings labellisés sera publiée par la FFN préalablement à la saison sportive et les meetings nationaux et internationaux seront publiés dans le calendrier fédéral.

4 - Les autres compétitions

Ce sont toutes les compétitions qui ne figurent pas dans les trois catégories précitées.

Certaines performances réalisées en dehors d'une compétition de référence nationale pourront faire l'objet d'une intégration dans les classements nationaux de la base fédérale, après étude et validation de la Direction Technique Nationale. Les résultats complets et détaillés devront être adressés par le club sous les huit jours qui suivent la compétition, directement au Département Natation Course avec copie au comité régional.

Elles concernent :

- tout record national ou meilleure performance française dûment homologués ;
- toute performance permettant d'intégrer les classements ATRF (dix meilleurs performers français de tous les temps);
- toute performance permettant l'accès à un collectif international.

LES SÉRIES

Une série est un ensemble d'éléments chronométriques de valeurs comparables.

Les séries sont constituées des nageuses et des nageurs dont les performances sont reconnues de valeurs comparables par la Fédération Française de Natation.

Les séries et les valeurs de performances

À compter de la saison 2012-2013 et pour la totalité de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), une rénovation de l'organisation des séries modifie le fonctionnement de la précédente olympiade. Le visa des qualifications s'effectue à partir des performances de la saison précédente comme auparavant mais avec un niveau d'exigence supérieur actualisé à l'issue des JO de Londres. L'intégration dans un niveau de série est conditionnée par la réalisation de deux performances d'une grille de temps par niveau.

Les séries sont établies pour une olympiade au regard de l'évolution internationale. Elles permettent de classer les nageurs par niveau de performance et de leur ouvrir des droits à participation pour les événements nationaux correspondant à leur année d'âge.

Le collectif national

Ce collectif est composé de huit niveaux de série nationale différents.

Le vocable « collectif » remplace le terme « séries » à l'échelon d'un territoire. En effet, le collectif regroupe l'ensemble des différentes séries correspondant à son niveau de territoire.

En conséquence, le collectif national regroupe l'ensemble des séries nationales et ouvre des droits à participation directement (sans qualification) pour certaines compétitions nationales (voir tableau ci-dessous).

Collectif	Séries	Caractéristiques	Droit à participation
	16, 17,18, 19, 20 ans et 21 ans et +	À partir de deux performances dans deux épreuves différentes	Aux championnats de France 25 m championnats de France Élite championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus
National	15 ans	À partir de deux performances dans deux épreuves différentes	
	14 ans et -	À partir d'un nombre de points réalisés lors du Trophée national Lucien-ZINS ou interrégional Lucien-ZINS (5.900 pts en filles, 5.450 pts en garçons)	Aux championnats de France 25 m championnats de France Élite Aux championnats de France 15 ans et moins

Les séries permettent d'attribuer des points en vue du classement national des clubs en natation course (voir rubrique « Classement national des clubs »).

Règle minimale d'intégration des performances dans la base fédérale

Pour connaître à quel type de série une compétition donne accès, se reporter au chapitre « Compétition et validation de performances ». Les compétitions transmises à la FFN afin d'être intégrées dans la base fédérale des performances doivent être inscrites au calendrier départemental validé par le comité régional. Elles doivent au minimum concerner deux clubs.

Le collectif interrégional

Collectif	Séries	Caractéristiques	Droit à participation
	15, 16, 17, 18, 19, 20 ans et 21 ans et +	À partir de deux performances dans deux épreuves différentes	
Interrégional	14 ans	À partir d'un nombre de points réalisés lors du Trophée national Lucien-ZINS ou interrégional Lucien-ZINS (4.800 pts en filles, 4.050 pts en garçons)	Aux championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m

Dans le cas où le nageur réalise, dans une épreuve, une performance d'un niveau de série puis, dans une deuxième épreuve, une performance d'un niveau de série inférieur : ce nageur se trouvera classé dans le niveau de série inférieur.

Exemple : un nageur réalise au 800 m nage libre une performance de niveau interrégional puis, au 200 m nage libre, une performance de niveau régional, ce nageur se trouvera classé au niveau régional.

Les collectifs régional et départemental

Collectif	Séries	Caractéristiques	Droit à participation
	15, 16, 17, 18, 19, 20 ans et 21 ans et +	À partir de deux performances dans deux épreuves différentes	
Régional	14 ans	À partir d'un nombre de points réalisés lors du Trophée national ou interrégional Lucien-ZINS (4.400 pts en filles, 3.450 pts en garçons) ou du classement du Natathlon 12-13 ans (10 épreuves) (7.300 pts en filles, 5.750 pts en garçons) La meilleure cotation sera retenue pour établir le niveau de série.	Laissé à l'initiative des comités régionaux

Collectif	Séries	Caractéristiques	Droit à participation
	15, 16, 17, 18, 19, 20 ans et 21 ans et +	À partir de deux performances dans deux épreuves différentes	
Départemental	14 ans	À partir d'un nombre de points réalisés lors du Trophée national ou interrégional Lucien-ZINS (3.950 pts en filles, 2.950 pts en garçons) ou du classement du Natathlon 12-13 ans (10 épreuves) (6.600 pts en filles, 4.900 pts en garçons) La meilleure cotation sera retenue pour établir le niveau de série.	Laissé à l'initiative des comités départementaux

La finalité des collectifs

C'est un moyen d'identifier l'élite d'un territoire donné. Ces collectifs pourront servir pour mettre en place des actions de stages, de compétitions, de formations des entraîneurs concernés. Il apparaît indispensable de créer une véritable dynamique autour de ces populations mais à l'initiative de chaque territoire.

Exemple : des actions interrégionales peuvent être organisées autour de stage pour l'accès au haut niveau. De même, ces collectifs peuvent servir à identifier des entraîneurs afin de les doter d'une bourse pour assurer leur formation continue.

Constitution de l'Annuaire des Séries pour la saison 2015-2016

L'Annuaire 2015-2016 des Séries (nationale, interrégionale, régionale et départementale) sera arrêté courant septembre 2015, à l'occasion de la rentrée sportive 2015-2016. Le nouvel Annuaire 2016-2017 sera actualisé en temps réel sur le site internet fédéral à partir des performances intégrées pour l'ensemble de la saison 2015-2016.

Cet annuaire, consultable en permanence sur le site Internet fédéral ffn.extranat.fr (rubrique « suivi des performances »), est mis à jour en temps réel à l'issue de la validation définitive des compétitions par le service concerné.

La commission nationale de validation des performances

Dans le cadre de la commission sportive fédérale de natation course, une commission de validation des performances est constituée. Son rôle consiste à étudier les cas particuliers d'accession aux séries, ainsi que les nouvelles intégrations de performances ou les reclassements de nageurs.

Les demandes doivent être envoyées à la FFN (Département Natation Course : natation@extranat.fr), sous couvert du comité régional d'appartenance.

Les clubs ayant des nageurs nouvellement licenciés à la FFN (Français ou étrangers) doivent faire valoir une attestation de performances réalisées la saison précédente en bassin de 50 m (chronométrage automatique exigé) et la transmettre à la commission nationale, au plus tard un mois avant la date de la compétition concernée, à l'attention du Département Natation Course : natation@extranat.fr. La demande devra être également transmise à titre d'information au comité régional.

Dans le cas d'un nageur non sélectionnable, en fonction de son niveau sportif, le tarif de la licence est susceptible d'évoluer. Dans ce cas, vous devez respecter les obligations financières (voir la rubrique des Réglements financiers) et les obligations précisées dans le règlement intérieur. En cas de doute, veuillez contacter le service licence de la Fédération Française de Natation.

Cas des compétitions dans le cadre d'une sélection interrégionale, régionale ou départementale : les performances réalisées dans le cadre des actions de compétition ne pourront pas faire l'objet d'une intégration dans les niveaux de série. Toutefois, les performances réalisées pourront être intégrées au ranking FFN sur demande.

Cas des compétitions dans le cadre d'une action de club : les performances réalisées ne pourront pas être intégrées au ranking FFN sur demande.

Toutefois, les performances réalisées lors des sélections départementales / régionales / interrégionales ou lors d'une action de club sur des compétitions à l'issue de la dernière compétition nationale de l'été (et avant le 16 septembre) pourront être considérées comme de référence nationale. La demande devra être adressée au Département Natation Course avec la liste des engagés au moins un mois avant la compétition.

Cas pour les nageurs ayant momentanément arrêté la pratique ou ayant été dans l'incapacité de nager durant une saison : ils pourront faire également une demande de reclassement via leur club, sous couvert du comité régional, afin de réintégrer un niveau de série, dans les mêmes délais qu'au-dessus (un mois au plus tard avant la date de la compétition concernée).

Cas des nageurs français expatriés: en début de saison, sur sollicitation des clubs concernés, une demande d'intégration de performances pourra être faite auprès de cette commission, pour tout nageur régulièrement licencié en France et s'entraînant en permanence à l'étranger.

Après accord de la commission, l'intégration des performances dans la base fédérale sera faite à la suite de la transmission par les clubs des justificatifs au Département Natation Course, avec copie au comité régional. Celles-ci devront avoir été réalisées en bassin de 50 m avec chronométrage automatique.

Toute réclamation, pour être prise en compte, doit être validée par le comité régional

LES GRILLES DE QUALIFICATION

Ce sont des grilles de performances correspondant aux catégories d'âge concernées et permettant de se qualifier aux compétitions du programme sportif fédéral.

Tous les championnats nationaux disposent pour chaque année d'âge de la compétition concernée d'une grille de qualification spécifique. On distingue cinq niveaux de qualification pour lesquels correspond une grille de qualification.

Compétitions	Catégories	
Championnats de France Élite	Toutes catégories	
Championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus	16 ans et plus (2000 et avant)	
Championnats de France 15 ans et moins (une grille pour chaque année d'âge)	14 ans et moins, 15 ans (2002 et après, 2001)	
Championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m (une grille pour chaque année d'âge)	14 ans et plus (2002 et avant)	
Championnats de Nationale 2 d'hiver et d'été (une grille pour chaque année d'âge)	14 ans et plus (2002 et avant)	

Temps de passage (précision réglementaire): aucune performance au passage d'une course n'est intégrée dans les classements nationaux et ne peut permettre une qualification aux compétitions du programme sportif fédéral. Les records de France et meilleures performances françaises dûment homologués, réalisés au passage d'une course, pourront faire l'objet, sur proposition de la DTN, d'une intégration dans les classements nationaux.

LES SPÉCIFICITÉS DES DOM-TOM

Les nageurs des DOM-TOM sont confrontés à des difficultés logistiques (transports, équipements, calendrier...) qui complexifient l'activité compétitive de la natation et notamment l'accès aux différents championnats nationaux. Toutefois, l'exigence du haut niveau restant identique quels que soient les endroits du territoire national où la discipline se pratique, il est prévu à leur égard certaines mesures permettant d'encourager le développement de la pratique compétitive sans pour autant réduire notre niveau d'exigence.

Dérogations concernant les compétitions

Les responsables des DOM-TOM seront chargés, sous couvert des conseillers techniques en charge des différentes zones, de proposer à la DTN (Département Natation Course) **avant le 30 septembre**, l'ensemble des dérogations souhaitées au regard des modalités prévues dans l'*Annuel Règlements* de la saison en cours. Les demandes feront l'objet d'une étude et, éventuellement, d'une validation dans le mois suivant.

Dérogation concernant la participation à la Coupe des Régions

Les comités régionaux d'outre-mer qui souhaiteraient participer à cette compétition pourront se regrouper sous une équipe unique DOM-TOM afin de mutualiser les moyens et d'encourager les échanges entre ces différentes régions.

Dérogation concernant la participation aux championnats de France 15 ans et moins et aux championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus

(exclusivement pour les nageurs âgés de 16 et 17 ans)

Compte tenu des durées de transport, les aménagements suivants réservés exclusivement aux nageurs s'entraînant dans les DOM-TOM sont proposés :

- dans le cas où le nageur est qualifié dans une seule épreuve, il sera autorisé à nager une épreuve supplémentaire ;
- dans le cas où le nageur est qualifié dans deux épreuves au minimum, il sera autorisé à nager une épreuve supplémentaire par jour de compétition :
- si aucune performance n'est enregistrée dans la base pour ces épreuves complémentaires, le nageur ne pourra pas être engagé.

Ces engagements complémentaires devront être transmis au Département Natation Course (natation@extranat.fr), au moins quinze jours avant le début de la compétition concernée, et validés par le conseiller technique régional en charge de la zone.

LE CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS

Introduction: « une réforme nécessaire »

Les activités de la natation course n'ont pas cessé d'évoluer depuis la mise en forme du précédent classement national des clubs en natation course qui est devenue opérationnelle depuis la saison 2011-2012.

Les objectifs poursuivis sont de différentes natures :

- une mise en œuvre simplifiée et des règles identiques pour toutes nos compétitions ;
- un classement qui prend en compte uniquement les clubs qui participent à l'activité de la discipline (environ neuf cents clubs pour la natation course);
- une prise en compte des séries pour classer les niveaux de performance individuelle.

En résumé, le club et le nageur sont placés au centre de leur pratique et de leur niveau.

L'organisation du classement des clubs se définit en deux parties :

- une partie commune à toutes les disciplines de la FFN (domaine institutionnel et administratif) ;
- une partie spécifique (résultats sportifs).

Cette organisation structurelle devrait permettre à chaque club de se trouver un mode de valorisation, soit par sa qualité de structuration, soit par la diversité des pratiques qu'il propose ou par son niveau d'expertise dans une discipline.

I - Le classement spécifique en natation course

L'organisation du classement des clubs mise en place lors de la saison 2011-2012 se caractérise par trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipes ; un classement Élite issu de nos championnats nationaux ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

1 - Le classement des compétitions par équipes

Les compétitions concernées : les interclubs benjamins, les interclubs minimes et les interclubs toutes catégories.

Principe de base

Afin d'inciter les clubs à prendre part aux trois interclubs institutionnels (benjamins, minimes et toutes catégories), les points obtenus à partir du classement national de chacun de ces championnats ne pourront être cumulés pour émarger au classement global que dans la mesure où ils auront participé à chacune de ces compétitions selon l'ordre croissant : benjamins, minimes et toutes catégories.

En l'absence de la présence d'au moins une équipe aux interclubs benjamins, aucune équipe de niveau supérieur ne sera prise en compte. Concernant le classement des interclubs benjamins, le club sera classé à condition d'avoir participé a minima avec une équipe filles ou garçons à chaque plot.

Pour chacun des niveaux, on additionne les points obtenus par l'ensemble des équipes d'un club et ce, quels que soient le sexe et le territoire géographique (région, département). Les points obtenus par chacune des équipes doivent répondre aux règles spécifiques de chacun des interclubs.

Modalités d'application

Pour cumuler la totalité des points sur les trois niveaux, il est impératif d'avoir une équipe filles ou/et garçons dans chaque niveau et dans le sens croissant : 1. benjamins, 2. minimes, 3. toutes catégories.

Exemples:

- j'ai une équipe benjamins (filles ou/et garçons) sur les deux plots, je marque les points relatifs à ce niveau ;
- j'ai une équipe benjamins (filles ou/et garçons) sur les deux plots, et une équipe en toutes catégories (filles ou/et garçons), je marque uniquement les points en benjamins, car le niveau intermédiaire (minimes) n'est pas présent ;
- j'ai une équipe benjamins (filles ou/et garçons) sur les deux plots et une équipe minimes (filles ou/et garçons) et pas d'équipe en toutes catégories, je peux cumuler les points des deux premiers niveaux présents ;
- j'ai une équipe minimes (filles ou/et garçons) et une équipe en toutes catégories, je ne marque aucun point, car le premier niveau (benjamin) n'est pas présent ;
- j'ai une équipe toutes catégories (filles ou/et garçons) et aucune autre équipe dans les niveaux précédents, je ne marque aucun point ;
- j'ai une équipe filles ou/et garçons dans chacun des trois niveaux, je cumule les points dans les trois niveaux.

Mode de calcul

2.000 points au 1^{er} et 1 point au dernier (1.500^e).

- du 1er au 11e : 10 points de moins par place ;
- du 12e au 51e : 4 points de moins par place ;
- du 52° au 101° : 3 points de moins par place ;
- du 102° au 291°: 2 points de moins par place;
 du 292° au 1.500°: 1 point de moins par place.

Le calcul des points s'effectue informatiquement au niveau national. Pour résumer, si le club est présent dans les trois niveaux, il peut marquer au maximum 6.000 points, soit 3 x 2.000 points.

NB - Pour les informations concernant le dispositif ENF, se reporter à la partie concernée dans le présent règlement.

2 - Le Trophée Élite des championnats

Les compétitions concernées :

- les championnats de France en bassin de 25 m ;
- les championnats de France Élite ;
- le Trophée national Lucien-ZINS;

- les championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus ;
- les championnats de France 15 ans et moins.

Toutes ces compétitions se caractérisent par un système identique de classement des clubs.

Principe de base

Le classement Élite des clubs prend en compte les vingt premiers nageurs classés dans chaque épreuve. De plus, un point sera accordé à chaque nageur participant à ces six événements nationaux.

Mode de calcul

Il s'agit du classement spécifique sur les compétitions qui devront être clairement identifiées en début de saison. Sur chaque épreuve et dans chaque catégorie d'âge éventuellement présente sur la compétition, on ne prend en compte que les vingt premiers licenciés à la FEN

À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi à l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course selon le barème indiqué.

Pour établir cette hiérarchie, sont prises en compte, dans l'ordre, au sein du déroulement d'une même épreuve : les finales (toutes catégories au regard des catégories concernées par l'événement), puis les demi- finales et les séries. Sont exclus les invités des sélections étrangères, les barrages et les hors concours.

En cas de disqualification en demi-finales ou en finales, le ou les nageurs se verront attribuer les points correspondants au dernier rang de la demi-finale ou de la finale.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1^{er} : 42 points ; 2^{e} : 40 pts ; 3^{e} : 39 pts ; 4^{e} : 38 pts ; 5^{e} : 37 pts ; 6^{e} : 36 pts ; 7^{e} : 35 pts : 8^{e} : 34 pts ; 9^{e} : 33 pts ; 10^{e} : 32 pts ; 31^{e} : 30 pts ; 12^{e} : 29 pts ; 13^{e} : 28 pts ; 14^{e} : 27 pts ; 15^{e} : 26 pts ; 16^{e} : 25 pts ; 17^{e} : 24 pts ; 18^{e} : 23 pts ; 19^{e} : 22 pts ; 20^{e} : 21 pts.

Dans chaque compétition, 1 point sera attribué à chaque nageur participant.

Le classement Élite général sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements des clubs des championnats mentionnés plus haut.

3 - Le niveau de performance des compétiteurs

Les compétitions concernées : toutes les compétitions de référence nationale.

Principe de base

Chaque niveau de série atteint par chaque nageur à l'issue de la saison sportive attribue un nombre de points. Seul le meilleur classement (dans la série la plus élevée) par nageur est comptabilisé.

Les points obtenus par chaque nageur s'ajoutent pour donner un total de points au club.

Rappel - Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante dans deux épreuves diffé- rentes.

Barème des points

Niveau	Pts				
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation course et n'appartenant à aucune série	5				
Nageur titulaire du pass'compétiton Natation course (tous niveaux)	10				
Série départementale	20				
Nageurs classés au Natathlon 12-13 ans	30				
Série régionale	40				
Série interrégionale	80				
Série nationale	160			Médaillés*	
Collectif relève internationale	200		Bronze	Argent	Or
Collectif EUROPE (EUR)	300	Championnats d'Europe	600	700	800
Collectif MONDE (MON)	400	Championnats du monde	800	900	1.000
Collectif OLYMPIQUE (JO)	500	Jeux Olympiques	1.000	1.200	1.500

Mode de calcul

Il y a trois niveaux de pratique qui sont pris en compte.

- 1. Les nageurs n'appartenant à aucune série mais ayant participé au moins une fois lors de la saison à une compétition inscrite dans un calendrier fédéral (de départemental à national).
- 2. Les nageurs appartenant à une série de niveau départemental à national selon les règles en vigueur.
- 3. Les nageurs appartenant aux collectifs internationaux clairement identifiés par la DTN.

Chaque niveau de série donne le nombre de points suivant :

- non classé, 5 points ;
- séries départementales, 20 points ;
- participation au classement national du Natathlon, 30 points ;

- séries régionales, 40 points ;
- séries interrégionales, 80 points ;
- séries nationales, 160 points ;
- collectif relève internationale, 200 points ;
- collectif EURO, 300 points;
- collectif MON, 400 points;
- collectif JO, 500 points.

Les points seront majorés (voir tableau ci-dessus) en cas d'obtention de médailles aux Jeux Olympiques, aux championnats du monde toutes catégories (25 m ou 50 m) et aux championnats d'Europe toutes catégories (25 m ou 50 m), en individuel et en relais (*titulaires et remplaçants). Chaque individu ne marque qu'une seule fois et pour son plus haut niveau.

II - Le classement du socle institutionnel

Attention : ce projet ne pourra être appliqué que lorsque l'ensemble des disciplines sera opérationnel.

Sont identifiés pour le calcul du socle commun : des éléments qui se rapportent à l'individu et des éléments qui se rapportent à la structure

1 - Le rapport à l'individu

Seul le point de licence est cumulable avec les autres.

- La licence (1 point).
- Les élus (5 points)* en fonction de leur représentation dans les instances fédérales départementales, régionales ou nationales.
- Les membres non élus des commissions nationales (5 points)*.
- Les officiels (5 points)*.

*Il ne peut pas y avoir de cumul des fonctions. Exemples : je suis licencié membre d'un comité départemental (1 + 5 = 6 points) ; je suis licencié et trésorier d'un comité régional (1 + 5 = 6 points) ; je suis licencié et secrétaire général de la FFN (1 + 5 = 6 points) ; je suis licencié, membre d'un comité régional et de la FFN, officiel (1 + 5 = 6 points). La détermination des fonctions est celle arrêtée en fin de saison.

2 - Le rapport à la structure

En cours d'élaboration (projet à l'étude).

Le total des points du socle institutionnel comptabilisés par le club s'ajoute à ceux des résultats sportifs (classement spécifique de la natation course).

Les différents calculs de points ainsi que le classement national des clubs s'effectueront informatiquement au niveau national par le service des systèmes d'information.

PRÉCISIONS CONCERNANT LA DÉSIGNATION DES JURYS ET L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS TECHNIQUES POUR LE DÉPART ET LE CHRONOMÉTRAGE

Désignation des jurys

- 1 En règle générale, pour toutes les compétitions, la désignation du jury est de la responsabilité de l'instance organisatrice : le club, le district, le comité départemental ou le comité régional.
 - L'organisateur doit respecter les règles fixées par la Fédération Française de Natation, en particulier :
 - en confiant les charges de juge-arbitre, starter et juge de nages à des officiels A, celles d'inspecteur de virages, inspecteur chef de virages, juge à l'arrivée à des officiels A ou B, et celles de chronométreurs à des officiels A, B ou C;
 - en constituant le jury avec un nombre suffisant d'officiels permettant de tenir correctement tous les postes et spécifiquement pour le chronométrage (cf. les dispositions particulières ci-après) ;
 - en constituant un jury d'appel qui statuera sur les réclamations qui pourront lui être soumises après rejet par le juge-arbitre.
- 2 Pour les principales compétitions inscrites au calendrier national, les juges-arbitres et starters sont désignés par la FFN. Ils sont choisis parmi ceux inscrits sur les listes FINA, FFN pour la saison en cours (à consulter sur le site Internet de la FFN).
 - Liste des compétitions concernées : championnats de France en bassin de 25 m, championnats de France des maîtres en bassin de 25 m, championnats de France Élite, Coupe des Régions Trophée Jean-POMMAT, finale du Trophée national Lucien-ZINS, championnats de France des Maîtres en bassin de 50 m, championnats de France 15 ans et moins, championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus.
 - En outre, pour certaines d'entre elles, des officiels inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours sont associés au jury constitué par l'organisateur dans le cadre du dispositif fédéral de formation des officiels.
- 3 Pour certaines compétitions inscrites au calendrier national et organisées par les interrégions, les juges-arbitres et starters (dans la mesure du possible) sont désignés par le conseil de l'interrégion parmi ceux inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours.
 - Liste des compétitions concernées : championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m, championnats de Nationale 2 d'hiver et d'été.
- 4 Pour la meilleure poule organisée par chaque comité régional lors des championnats nationaux interclubs, le juge-arbitre est désigné par le conseil de l'interrégion parmi ceux inscrits sur les listes FFN pour la saison en cours. Il organise les permutations afin que ces poules soient arbitrées par un juge-arbitre d'un autre comité régional de l'interrégion.

Le comité régional est responsable :

- des vérifications préalables à l'enregistrement des engagements des équipes conformément au programme sportif ;
- du traitement de la compétition et de la production du programme et des résultats, dans le respect du règlement ;
- de l'organisation générale de la compétition ;
- de la mise à disposition d'un jury complet ;
- de la désignation du jury d'appel qui statuera sur les réclamations qui pourront lui être soumises après rejet par le juge-arbitre.

Le juge-arbitre est le garant de la régularité de la compétition. Il est responsable :

- du respect du programme et des règles d'engagements ;
- du respect des règlements sportifs de la FFN et des règles techniques de la FINA et des dispositions particulières de la FFN (règle des deux départs);
- du fonctionnement du jury (disqualification, chronométrage...);
- de l'instruction des réclamations ;
- de la validation des résultats (classement, temps et saisie des codes informatiques pour les disqualifications, forfaits...);
- le cas échéant, de l'établissement d'un rapport pour rendre compte des difficultés techniques ou organisationnelles rencontrées lors de la compétition et adressé à la FFN et au DTN par le comité régional.

Application des règles techniques

Conformément au règlement intérieur de la Fédération Française de Natation (voir chapitre Règlements sportifs), toutes les compétitions se déroulent suivant les règlements sportifs de la FINA sauf dispositions particulières prévues par la FFN.

Ce règlement FINA, complété des commentaires d'application et des dispositions particulières à la FFN, est repris dans un document disponible en téléchargement sur le site Internet de la FFN.

À la suite d'une disqualification, le responsable de l'équipe / entraîneur peut demander des explications au juge-arbitre et lui (elle) seul(e). Si les explications verbales ne satisfont pas le responsable de l'équipe, il a la possibilité de déposer une réclamation par écrit auprès du juge-arbitre dans les 30 minutes suivant la course. Le juge-arbitre répondra par écrit et, le cas échéant, justifiera les raisons du rejet de la réclamation. Toutes les réclamations doivent être instruites par le juge-arbitre.

En dernier recours, lorsque la réclamation a été rejetée par le(a) juge-arbitre, le responsable de l'équipe / entraîneur peut saisir par écrit le jury d'appel qui alors aura la décision finale.

Ci-après, les dispositions particulières prises par la FFN pour la règle des départs et l'organisation du chronométrage.

Les départs (article SW 4)

Cas des compétitions individuelles

Application de la règle FINA, c'est-à-dire pas de faux départ autorisé pour les nageurs de catégories benjamins et au-dessus, quel que soit le type de compétition : animation, qualificative ou de référence.

Exception pour les compétitions de nageurs avenirs et poussins, où un faux départ est autorisé quel que soit le type de compétition : animation, qualificative ou de référence.

Cas des compétitions par équipes

Pour toutes les compétitions par équipes inscrites au programme fédéral, un faux départ est autorisé. La règle dite de « deux départs » est applicable (rappel pour le starter ou juge-arbitre) aux compétitions par équipes organisées par les clubs ou les comités départementaux et régionaux ou inscrites au programme fédéral.

Remarque : une épreuve de relais nagée lors d'une compétition individuelle doit être considérée comme une épreuve individuelle.

Chronométrage et classement

Chronométrage manuel

Tout moyen de chronométrage manœuvré par un officiel (mise en marche et arrêt) est considéré comme chronomètre manuel. Le chronométrage manuel est fait par des chronométreurs (1 à 3) nommés ou approuvés par la Fédération (officiels C, B ou A).

Chaque chronométreur doit démarrer son chronomètre au signal de départ et doit l'arrêter lorsque le nageur de son couloir a achevé la course. Les chronométreurs peuvent être chargés d'enregistrer les temps à des distances intermédiaires.

Dispositif de chronométrage semi-automatique

Tout moyen de chronométrage dont le démarrage est provoqué automatiquement par le signal de départ du starter et l'arrêt par un bouton-poussoir manœuvré par un chronométreur est considéré comme chronométrage semi-automatique.

En secours du chronométrage automatique, un équipement semi-automatique peut être utilisé. Dans ce cas, un seul chronométreur est nécessaire pour l'officialisation des temps ainsi enregistrés.

Dispositif de chronométrage automatique

Tout moyen de chronométrage dont le démarrage est provoqué automatiquement par le signal de départ du starter et l'arrêt par le nageur en actionnant la plaque de touche équipant l'extrémité du bassin est considéré comme un chronométrage automatique.

Ordre d'utilisation des dispositifs de chronométrage

En cas de panne de l'équipement automatique, ou si une faute de cet équipement apparaît clairement, ou si un nageur n'a pas actionné l'équipement, le temps enregistré par l'équipement semi-automatique pourra être retenu en priorité avant de retenir les décisions des juges et les temps des chronométreurs.

Essai des chronomètres

Lors de la réunion technique du jury qui précède chaque compétition, le juge-arbitre organise un essai des chronomètres d'une durée minimale de 10 minutes. L'écart maximum autorisé par rapport au temps moyen est de 4/10° en plus ou en moins.

Disposition pour l'application des règles de chronométrage

L'application rigoureuse du règlement de la FINA n'est pas possible pour toutes les compétitions organisées dans le cadre des programmes des clubs, comités départementaux ou régionaux.

Toutefois, afin d'assurer un niveau de qualité minimum adapté aux différents types d'épreuves, il a été décidé de compléter le règlement FINA pour préciser les conditions minimales d'organisation demandées par la FFN (cf. tableau ci-après).

Ainsi, il est prévu dans certains cas de limiter à deux le nombre de chronométreurs. Dans ce cas, la détermination du temps officiel est soumise à la règle suivante : pour les compétitions ne nécessitant pas la présence de trois (3) chronométreurs par ligne, et lorsque deux (2) chronométreurs sont affectés à une ligne, le temps officiel sera le temps moyen arrondi au centième inférieur.

Exemple 1 : Tp 1 = 1:04.55 - Tp 2 = 1:04.56 à Tp off = 1:04:55. **Exemple 2 :** Tp 1 = 1:04.55 - Tp 2 = 1:04.57 à Tp off = 1:04:56.

À noter qu'il s'agit de préciser les conditions minimales pour l'organisation des compétitions. Les temps officiels ainsi déterminés ne pourront, le cas échéant, être retenus comme record ou meilleure performance que s'ils respectent les conditions définies dans le règlement du niveau concerné (règlement intérieur FFN, règlement de l'interrégion, règlement intérieur du comité régional, règlement intérieur du comité départemental).

Type de compétition	Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
Compétition de niveau national Compétition de référence nationale (*)	Chronométrage automatique, avec doublage semi-automatique (un bouton poussoir) et secours temps manuel (un chronométreur) Pas de juge à l'arrivée (*) Pour les championnats régionaux d'été en bassin de 50 m, il est possible, à titre exceptionnel et après accord préalable de la DTN, d'utiliser un chronométrage semi-automatique sous réserve de disposer de trois chronométreurs (boutons poussoirs)	Temps déterminés selon la règle FINA SW 11.1 (utilisation d'équipement automatique) S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie (fonctionnement défectueux ou plaque non actionnée par le nageur) dans les temps automatiques ainsi relevés, alors prise en compte du temps semi-automatique (SW 13.3 : temps semi-automatique) pour les seuls nageurs concernés Le temps manuel est utilisé lorsqu'il y a une anomalie ou une panne simultanée de l'équipement automatique ou semi-automatique Cela peut concerner une ou plusieurs lignes, voire une série entière	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre

Règlement Natation Course

Type de compétition	Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
Interclubs toutes catégories (meilleure poule régionale)	Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale ou, par défaut, semi-automatique (sous réserve d'utilisation des trois boutons poussoirs) Dans le cas contraire, les résultats seront rejetés	Temps déterminés selon la règle FINA SW 11.1 (utilisation d'équipement automatique) S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie (fonctionnement défectueux ou plaque non actionnée par le nageur) dans les temps automatiques ainsi relevés, alors prise en compte du temps semi-automatique (SW 13.3 : temps semi-automatique) pour les seuls nageurs concernés Le temps manuel est utilisé lorsqu'il y a une anomalie ou une panne simultanée de l'équipement automatique ou semi-automatique Cela peut concerner une ou plusieurs lignes voire une série entière	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre
Compétition de référence interrégionale	Trois chronométreurs manuels par ligne Un ou deux chronométreurs « volants » Pas de juge à l'arrivée	Temps déterminés selon la règle FINA: SW 11.3.1 (deux temps identiques), SW 11.3.2 (temps intermédiaire), SW 11.3.3 (temps moyen si deux chronomètres en fonctionnement) À noter que si le remplacement d'un chronométreur est effectué pendant la course, le temps officiel sera le temps intermédiaire Si la panne ou l'anomalie est constatée à l'arrivée, le temps officiel sera le temps moyen des deux chronométreurs restants	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre
Compétition de référence régionale ou départementale	Deux chronométreurs par ligne, plus deux chronométreurs « volants » pour les deux premiers ou pour permettre un remplacement lors d'une panne ou d'une absence momentanée d'un chronométreur d'une ligne Ils pourront également être affectés comme troisième chronométreur à la demande d'un responsable de club ou du juge-arbitre si la réalisation d'un record est envisagée Pour juger l'arrivée : un juge à l'arrivée désigné ou, à défaut, le juge-arbitre	Temps moyen si deux chronométreurs ou temps déterminé selon la règle FINA si trois chronométreurs À noter que si le remplacement d'un des deux chronométreurs est effectué pendant la course, le temps officiel sera le temps moyen; si la panne ou l'anomalie est constatée à l'arrivée, le temps officiel sera soit le temps moyen des deux chronométreurs restants soit l'unique temps mesuré S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l'arrivée), les temps officiels	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre (temps mesurés ou temps corrigés)

Type de compétition	Dispositif minimum	Temps officiels	Classement
Compétition d'animation de niveau départemental et inférieur	Un chronométreur par ligne, plus deux chronométreurs « volants » pour les deux premiers ou pour permettre un remplacement lors d'une panne ou d'une absence momentanée d'un chronométreur d'une ligne Pour juger l'arrivée : un juge à l'arrivée désigné ou le juge-arbitre	Temps mesuré (temps unique ou temps moyen selon la ligne) sous réserve que le résultat ainsi déterminé soit cohérent avec l'ordre d'arrivée défini par l'officiel chargé de contrôler l'ordre d'arrivée S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l'arrivée), les temps officiels	Ordre déterminé par les temps officiels finaux validés par le juge-arbitre (temps mesurés ou temps corrigés)

Les temps enregistrés par chaque chronométreur doivent être inscrits sur la fiche de course, puis le temps officiel reporté dans la zone prévue à cet effet.

Le temps moyen est arrondi au centième inférieur en cohérence avec les articles SW11.2 « ...lorsque le chronométrage au 1/1000° de seconde est disponible, le troisième chiffre ne doit pas être enregistré ou utilisé pour déterminer le temps... » et SW 11.3.3 « Avec seulement deux (2) des trois (3) chronomètres en fonctionnement, le temps moyen constituera le temps officiel ».

Les disqualifications

Lorsqu'une disqualification est prononcée, il est recommandé de l'annoncer au micro, immédiatement après la fin de la course et avant le départ de la course suivante, pour en informer le nageur et son encadrement.

Cette annonce vise d'une part à informer sans délai le nageur (et/ou à son entraîneur) afin de lui permettre, s'il le souhaite, de demander des explications au juge-arbitre et, le cas échéant, faire appel au jury d'appel dans le respect des délais (en principe 30 minutes après la course), d'autre part à informer le public et les autres participants pour le suivi et la compréhension des résultats.

Règlement intérieur des compétitions

Principe sur les engagements : seul un club peut proposer un engagement au nom de l'un de ses membres via la gestion extraNat. Aucun engagement et aucun règlement des engagements ne seront pris sur place.

Réunion technique (la veille du premier jour de la compétition)

Matériels nécessaires

- Une salle permettant d'accueillir l'ensemble des représentants des clubs participants.
- Un vidéoprojecteur.

Déroulement

- Accueil par l'organisateur et par le président de la région (ou de son représentant).
- Accueil du représentant de la Fédération et présentation du secrétariat technique avec le superviseur général.
- Présentation de la structure et du plan de circulation du bassin.
- Présentation du jury par le juge-arbitre.
- Présentation technique de la compétition : statistiques de la compétition, rappels réglementaires, précisions sur les modalités de sélection pour les équipes de France ou d'autres équipes nationales (le cas échéant).
- Information sur l'ouverture du bassin en amont et en aval de la compétition.
- Questions/réponses.
- Déclaration des forfaits.

Pendant la compétition

- Prévoir un lieu unique pour accueillir le chronométrage (deux personnes) et le secrétariat technique (deux personnes).
- Prévoir une table technique pour les membres de la Direction Technique Nationale (le cas échéant).
- Mise à disposition d'une connexion internet.
- Distribution des résultats papier à la table technique, au fur et à mesure du déroulement des épreuves.
- Déclaration des forfaits.
- Modification et confirmation des relais.
- Les recommandations au micro pour les besoins d'échauffement avant les épreuves et la récupération après chaque réunion.

Modalités concernant la participation des nageurs handisports dans les compétitions fédérales

Dans le cadre de l'intégration des personnes en situation de handicap et licenciées à la FFH, les présents règlements sont appliqués en s'adaptant au handicap et aux capacités du compétiteur.

Cela implique le respect des principes et des modalités de la réglementation sportive, dans leur intégralité, sauf à adapter leur application à la spécificité des aptitudes et désavantages liés à la situation de handicap de la personne.

La collaboration entre la FFN et la FFH définit au mieux pour chaque type de compétiteurs l'application spécifique liée à la situation de handicap.

RÈGLES D'ENGAGEMENTS VIA LA GESTION INFORMATIQUE EXTRANAT

En raison de la mise en exploitation de l'interface extraNat pour les engagements et du logiciel extraNat-pocket pour le traitement des compétitions, l'intégralité du programme fédéral sera traitée, des engagements à l'intégration sur le site ffn.extranat.fr, sans oublier la phase du traitement de la compétition, via cette gestion informatisée.

Planification des échéances pour la procédure des engagements :

Via l'application extraNat-Natation, la FFN, les comités régionaux et les comités départementaux déclarent les compétitions placées sous leurs autorités.

Sont déclarées par la FFN

- Championnats de France Élite.
- Championnats de France en bassin de 25 m.
- Championnats de France 15 ans et moins.
- Championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus.
- Coupe des Régions Trophée Jean-POMMAT.
- Coupe des Départements Trophée Alex-JANY*.
- Trophée national Lucien-ZINS.
- Championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m.
- Championnats de Nationale 2 d'hiver.
- Championnats de Nationale 2 d'été.
- Meetings Internationaux FFN Golden Tour **
- Meetings Nationaux labellisés **

*Dans la configuration des fusions exceptionnelles de deux départements, se rapprocher du service des systèmes d'information de la FFN pour pouvoir effectuer leur proposition d'engagement via extraNat.

** pour ces types de compétitions la FFN déclare la compétition sur extraNat.fr et désigne le gestionnaire qui peut être un club ou un comité, ce dernier sera chargé de finaliser la structure de sa compétition (catégories, programme, temps limites).

Sont déclarées par les comités régionaux

- Meetings régionaux labellisés. **
- Les 3 plots du Natathlon 10 ans et moins en bassin de 25 m.
- Les 3 plots du Natathlon 11 ans en bassin de 25 m.
- Interclubs 11 ans et moins en bassin de 25 m (1er et 2e plots).
- Les 4 plots du Natathlon 12-13 ans en bassin de 25 m.
- Interclubs benjamins en bassin de 25 m (1er et 2e plots).
- Interclubs minimes en bassin de 25 m.
- Poules régionales des championnats nationaux interclubs en bassin de 25 m*.
- Championnats régionaux en bassin de 25 m.
- Championnats régionaux d'été.
- Toutes les autres compétitions spécifiques institutionnelles du comité régional inscrites officiellement à son calendrier (avenir, poussins, critériums régionaux, critériums départementaux, etc.) **

*Selon le format d'organisation locale, il y a possibilité de déléguer la déclaration des compétitions aux comités départementaux, à charge du comité régional de coordonner l'ensemble des organisations.

** pour ces types de compétitions le comité régional déclare la compétition sur extraNat.fr et désigne le gestionnaire, ce dernier sera chargé de finaliser la structure de sa compétition (catégories, programme, temps limites).

Sont déclarées par les comités départementaux

- Toutes les compétitions inscrites au calendrier sportif du département

Principes de l'échéancier des engagements via l'interface extraNat

Période à partir du 1 ^{er} jour de la compétition	Intitulé	
J – 12	Ouverture de la proposition des droits d'engagements (durée 8 jours)	
J – 4	Fermeture de la proposition des droits d'engagements (fermeture du serveur à 23h59)	
J – 3 *	Publication de la liste des engagés	
J-1	Réunion technique, déclaration des forfaits édition de la liste de départ et du programme des séries	

^{*}L'institution qui déclare la compétition a la possibilité de moduler la fin de la période de proposition des engagements de J-4 à J-2 (J= premier jour de la compétition).

Remontée des compétitions sur la base fédérale

Une fois la compétition achevée et vérifiée dans ses moindres détails par l'institution responsable, la remontée sur la base extraNat est automatisée. La publication et l'intégration sur le site web FFN est du ressort du service des systèmes d'information. Toute cette procédure est valable pour la natation course, les maîtres et la natation estivale.

Pour les analyses statistiques fédérales, il est demandé aux comités régionaux de permettre la remontée de la totalité des compétitions organisées sur leur territoire quelles que soient les catégories d'âges concernées. Les résultats d'une compétition de natation avec un seul club ne seront pas intégrés sur le serveur fédéral (en dehors des nageurs expatriés).

Performances d'engagements sur l'espace extraNat

Concernant les compétitions de référence nationale, les engagements ne pourront se faire qu'à partir de la meilleure performance réalisée en bassin de 50 m et enregistrée dans la base fédérale de la saison précédente ou de la saison en cours.

*La liste des engagés n'est pas actualisée durant la période de J – 3 jusqu'à la réunion technique de la compétition qui est seule habilitée à actualiser cette dernière.

2º partie Les programmes spécifiques

Règlement Natation Course

CALENDRIER NATIONAL NATATION COURSE 2015-2016

Novembre 2015 (préconisé)	1er plot Interclubs 11 ans et moins bassin de 25 m	F. et G., 11 ans et moins	Régions ou départements
07/11/2015 08/11/2015	Championnats nationaux Interclubs bassin de 25 m	Compétition par équipes de clubs Toutes catégories d'âge	Régions
19/11/2015 22/11/2015	Championnats de France bassin de 25 m	Toutes catégories	A désigner
21/11/2015 22/11/2015	Championnats départementaux bassin de 25 m	Toutes catégories	Département
05/12/2015 06/12/2015	Championnats régionaux d'hiver bassin de 25 m	Toutes catégories	Régions
12/12/2015 13/12/2015	1 ^{er} plot Interclubs benjamins bassin de 25 m	F. et G., 12 et 13 ans	Régions
18/12/2015 20/12/2015	Championnats de Nationale 2 bassin de 25 m	Toutes catégories	Interrégions
11/12/2015 13/12/2015	Étape 1 Meeting international Golden FFN Tour bassin de 50 m	Toutes catégories	A désigner
Janvier 2016 (préconisé)	2º plot Interclubs 11 ans et moins bassin de 25 m	F. et G., 11 ans et moins	Régions ou départements
01/01/2016 17/04/2016	1 ^{er} plot du Natathlon 10 ans et moins bassin de 25 m	F. et G., 10 ans et moins	Régions ou départements
Minimum 3 semaines après le 1er plot	2º plot du Natathlon 10 ans et moins bassin de 25 m	F. et G., 10 ans et moins	Régions ou départements
Minimum 3 semaines après le 2 ^è plot date limite le 29/05/2016	3º plot du Natathlon 10 ans et moins bassin de 25 m	F. et G., 10 ans et moins	Régions ou départements
01/01/2016 17/04/2016	1 ^{er} plot du Natathlon 11 ans bassin de 25 m	F. et G., 11 ans	Régions ou départements
Minimum 3 semaines après le 1er plot	2º plot du Natathlon 11 ans bassin de 25 m	F. et G., 11 ans	Régions ou départements
Minimum 3 semaines après le 2 ^è plot date limite le 29/05/2016	3 ^è plot du Natathlon 11 ans bassin de 25 m	F. et G., 11 ans	Régions ou départements
30/01/2016 31/01/2016	2 ^è plot Interclubs benjamins bassin de 25 m	F. et G., 12 et 13 ans	Régions
30/01/2016 31/01/2016	Interclubs minimes bassin de 25 m	F. et G., 14 et 15 ans	Régions
01/01/2016 27/03/2016	1 ^{er} plot du Natathlon 12-13 ans bassin de 25 m	F. et G., 12 et 13 ans	Régions
Minimum 3 semaines après le 1 ^{er} plot	2º plot du Natathlon 12-13 ans bassin de 25 m	F. et G., 12 et 13 ans	Régions

CALENDRIER NATIONAL NATATION COURSE 2015-2016

Minimum 3 semaines apr le 2 ^è plot	ès 3º plot du Natathlon 12-13 ans bassin de 25 m	F. et G., 12 et 13 ans	Régions
Minimum 3 semaines après le 3 ^è plot date limite le 29/05/201	4º plot du Natathlon 12-13 ans bassin de 25 m	F. et G., 12 et 13 ans	Régions
22/01/2016 24/01/201	Étape 2 Meeting international 6 Golden FFN Tour bassin de 50 m	Toutes catégories	A désigner
05/02/2015 07/02/2015	Étape 3 Meeting international 5 Golden FFN Tour bassin de 50 m	Toutes catégories	A désigner
04/03/2016 06/03/201	Étape 4 Meeting international Golden FFN Tour bassin de 50 m	Toutes catégories	A désigner
18/03/2016 20/03/201	Championnats de Nationale 2 d'hiver bassin de 50 m	Toutes catégories	Interrégions
29/03/2016 03/04/201	Championnats de France Élite bassin de 50 m	Toutes catégories	Montpellier (Hérault)
06/05/2016 07/05/201	Coupe des Régions 6 Trophée Jean-POMMAT bassin de 50 m	Compétition par équipes de régions minimes filles et garçons cadettes et cadets	A désigner
10/06/2016 12/06/201	Championnats régionaux d'été bassin de 50 m	Toutes catégories	Régions
18/06/2016 19/06/201	Coupe des Départements bassin de 25 m	Compétitions par équipes des départements, F. et G., 12 et 13 ans	Interrégions
25/06/2016 26/06/201	Championnats départementaux d'été bassin de 50 m ou 25 m	Toutes catégories	Département
02/07/2016 03/07/201	Trophée national 6 Lucien-ZINS bassin de 50 m	F. et G., 12 et 13 ans sur qualification	Béthune
02/07/2016 03/07/2010	Trophée interrégional 6 Lucien-ZINS bassin de 50 m	F. et G., 12 et 13 ans sur qualification	Interrégions
02/07/2016 03/07/201	Trophée régional 6 Lucien-ZINS bassin de 25 ou 50 m	F. et G., 12 et 13 ans sur qualification	Régions
02/07/2016 03/07/201	Finale régionale du Natathlon 11 ans bassin de 25 m	F. et G., 11 ans	Régions
02/07/2016 03/07/201	Finale régionale du Natathlon 10 ans et moins bassin de 25 m	F. et G., 10 ans et moins	Régions
08/07/2016 10/07/201	Championnats de Nationale 2 d'été bassin de 50 m	Toutes catégories	Interrégions
21/07/2016 25/07/201	Championnats de France 15 ans et moins bassin de 50 m	F. et G., 15 ans et moins	Amiens (Somme)
27/07/2016 31/07/201	Championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus bassin de 50 m	F. et G., 16 ans et plus	Amiens (Somme)

Règlement Natation Course

CALENDRIER INTERNATIONAL NATATION COURSE 2015-2016

11/08/2015	12/08/2015	Coupe du Monde FINA Bassin de 50m	Toutes catégories	Moscou
15/08/2015	16/08/2015	Coupe du Monde FINA Bassin de 50m	Toutes catégories	Chartres
25/09/2015	26/09/2015	Coupe du Monde FINA Bassin de 50m	Toutes catégories	Hong Kong
29/09/2015	30/09/2015	Coupe du Monde FINA Bassin de 50m	Toutes catégories	Pekin
03/10/2015	04/10/2015	Coupe du Monde FINA Bassin de 50m	Toutes catégories	Singapour
28/10/2015	29/10/2015	Coupe du Monde FINA Bassin de 50m	Toutes catégories	Tokyo
02/11/2015	03/11/2015	Coupe du Monde FINA Bassin de 50m	Toutes catégories	Doha
06/11/2015	07/11/2015	Coupe du Monde FINA Bassin de 50m	Toutes catégories	Dubaï
02/12/2015	06/12/2015	Championnats d'Europe bassin de 25m	Toutes catégories	Herzliya (Israel)
16/05/2016	22/05/2016	Championnats d'Europe bassin de 50m	Toutes catégories	Londres (Grande Bretagne)
A déte	rminer	Coupe de la COMEN bassin de 50m	Filles 13 et 14 ans Garçons 15 et 16 ans	A déterminer COMEN
02/07/2016	03/07/2016	10 ^è OPEN de France de natation VVA bassin de 50m	Toutes catégories	Vichy (Allier)
06/07/2016	10/07/2016	Championnats d'Europe Junior bassin de 50m	Filles 15 et 16 ans Garçons 17 et 18 ans	Hodmezovasarhely (Hongrie)
06/08/2016	13/08/2016	Jeux Olympiques bassin de 50m	Toutes catégories	Rio de Janeiro (Brésil)

LES ÉTAPES DE LA FORMATION DU NAGEUR INITIATION - ACQUISITION - DÉVELOPPEMENT - FORMATION

Ce programme, validé lors de l'assemblée générale de mars 2008 à Orléans, présente les quatre étapes de la formation du nageur, à travers un véritable programme d'animation territoriale dont voici les principales caractéristiques.

- Un programme d'initiation correspondant au Pass'compétition de l'ENF, c'est-à-dire réaliser un 100 m 4 nages dans les conditions réglementaires.
- Un programme d'acquisition dont la finalité est de réaliser les épreuves suivantes en situation de compétition : 200 m 4 nages, 10 minutes nage libre et les quatre épreuves de 25 m de spécialités.
- Un programme de développement dont la finalité consiste à réaliser les épreuves suivantes en situation de compétition : 400 m 4 nages, 800 m nage libre, 100 m nage libre et les trois 50 m de spécialités.
- Un programme de formation destiné à animer la vie sportive territoriale et former le jeune nageur vers le haut niveau.

Les instances territoriales (interrégions, régions et départements) ont pour mission de mettre en œuvre, selon leurs spécificités et leurs objectifs, un véritable plan de formation destiné à favoriser l'accès des jeunes sportifs au haut niveau tout en respectant les étapes de formation.

Première étape : l'initiation

Voir texte sur le Pass'compétition dans le chapitre ENF (cible privilégiée, finalité, compétence territoriale...).

Deuxième étape : l'acquisition

Pour ce programme, cible privilégiée : 9-11 ans

- Thèmes de travail : endurance, vitesse, habiletés motrices dans les 4 nages, les parties non nagées : départs et virages.
- La finalité : réaliser les épreuves suivantes en situation de compétition : 200 m 4 nages, 10 minutes en nage libre, les quatre épreuves de 25 m de spécialités.
- Nombre de séances par semaine, kilométrage par séance... (référence ouvrages FFN).
- Compétence territoriale proposée : le département.
- Organiser des réunions courtes (trois heures maximum).
- Périodicité maximale : une par mois.

Troisième étape : le développement

Pour ce programme, cible privilégiée : 12-13 ans

- Thèmes de travail : développer les capacités acquises à l'étape précédente.
- Maîtriser les épreuves suivantes en situation de compétition : 200 m et 400 m 4 nages, 400 m et 800 m nage libre, les 50 m dans chacune des nages.
- Compétence territoriale proposée : la région.
- Organiser sur une journée ou deux réunions.
- Compétitions individuelles et par équipes (identité club).
- Périodicité : à définir.
- Apprendre à gagner.

Quatrième étape : la formation

Finalité : l'accès au haut niveau

- Compétitions qualificatives, validées par la DTN, pour accéder aux différents championnats nationaux.
- Un programme de niveau national et des programmes de niveaux sous-jacents (interrégions et régions) pour les années d'âges 20, 19, 18, 17, 16, 15, 14 ans.
- Des championnats régionaux de référence nationale.
- Un objectif terminal pour chaque catégorie d'âge lors de la dernière période du calendrier.

LA RÉFORME DU PARCOURS DES NAGEURS 9-13 ANS

Présentation

Sujet sensible tant les enjeux et la population sont importants. Il apparaît indispensable d'aborder cette thématique de travail en évitant les particularismes locaux afin de valoriser l'intérêt général. Ce projet renforce l'École de la Natation Française (ENF) en s'inscrivant dans la continuité de la formation.

Il convient, en préambule, d'accepter que le règlement sportif est un cadre dans l'action sportive. Il permet de poser des balises, de proposer des objectifs, dont seuls les acteurs traceront le chemin. Ce parcours sera bien entendu singulier et la réponse apportée par les athlètes ne sera pas forcément en cohérence avec les attentes techniques définies.

À ce titre, il nous apparaît essentiel d'accompagner ce projet de ce guide pédagogique afin de redéfinir les attentes technique, physiologique et psychologique. En effet, nous constatons régulièrement que la catégorie des « 13 ans et moins » est souvent encadrée par les entraîneurs les moins expérimentés. Attention, ce guide reste succinct et nécessite, de la part des entraîneurs concernés, une poursuite de la réflexion, une poursuite de la formation autour de la démarche pédagogique au sens large. Leur rôle est central pour la pérennité du club et de la fédération. En effet, comme nous allons le voir, la pratique sportive pendant cette période détermine grandement les années qui suivent. Il y a donc une forme de paradoxe entre la faible expertise des entraîneurs concernés et les enjeux de cette catégorie.

Ainsi, entre un parcours ENF très encadré et le parcours benjamin, il existe une tranche d'âge pour laquelle la Fédération ne propose pas d'accompagnement spécifique. Ce projet de réforme a pour objectif d'assurer l'accompagnement des comités régionaux dans la construction d'un programme pour les 11 ans et moins.

L'analyse détaillée des régions en 2010-2011 avait laissé entrevoir des incohérences dans les différents programmes proposés aux nageurs entre l'ENF et le natathlon. Des incohérences entre les régions, des incohérences entre les départements d'une même région. Donc il nous a semblé nécessaire de rappeler le rôle essentiel des comités régionaux dans le pilotage et la construction des parcours proposés aux nageurs. Cette garantie est indispensable pour conserver une cohérence sur l'ensemble du territoire national et régional. Toutefois, cela ne dispense pas les comités régionaux avec leurs départements d'innover à l'intérieur de ce cadre d'action : sous forme de compétitions, d'actions de stage, de formations pour les entraîneurs.

Enfin, une refonte du parcours des 12 et 13 ans est proposée afin d'enrichir le parcours de formation.

Les constats

Le parcours des 9-13 ans concerne environ 105.000 nageurs. Ces cinq années d'âge regroupent un tiers des licenciés de la Fédération. Les objectifs sont très différents entre l'apprentissage des nages et la pratique compétitive.

En effet, 30 % des licenciés 10-11 ans pratiquent la natation en compétition et près de 40 % pour les 12-13 ans. Par ailleurs, les pratiquants 10-11 ans souffrent d'un manque d'offre sportive en compétition. Ils participent seulement (en moyenne) à 4 ou 5 épreuves différentes, essentiellement en sprint alors que cette tranche d'âge doit commencer à développer des facultés en aérobie.

En outre, les parcours sont cloisonnés alors que la différence de maturité est importante. Une plus grande souplesse doit pouvoir être mise en place afin de proposer à tous, un niveau de confrontation stimulant.

Enfin, nous ne disposons pas d'une natation capable de rivaliser avec les meilleurs nageurs dans toutes les épreuves. Une approche plus transversale de l'apprentissage des différents styles de nage doit être valorisée sur des distances et des vitesses différentes.

L'ensemble de ces constats nous a incités à proposer la réforme du parcours de formation des 13 ans et moins.

Les orientations

- Valoriser une offre sportive variée dès la sortie de l'ENF3 Pass'Compétition natation course.
- Encourager la pratique de plusieurs épreuves dans une même journée.
- Développer la formation des nageurs dans les quatre nages. Les principes d'action sont les mêmes dans toutes les nages.
- Rendre le parcours de formation stimulant avec des exigences en cohérence avec les différences de maturité.

Le détail du programme par année

Rappel - Les programmes « 10 ans et moins » et « 11 ans » sont proposés à titre optionnel aux comités régionaux. Par ailleurs, suite au document produit lors de l'assemblée générale de 2014, nous avons constaté une grande disparité dans la répartition des licenciés 9-13 ans entre les régions. Certaines d'entre elles pourraient rencontrer des difficultés pour organiser ces différents parcours pour l'ensemble des nageurs.

Attention, ce programme pourrait ne pas convenir aux nageurs à maturité tardive ou arrivés un peu plus tard dans la pratique. Dans ce cas les comités régionaux seront en droit de proposer un programme annexe. Ce rôle des comités régionaux est important. Par le passé, des nageurs arrivés tardivement dans la pratique sont montés sur des podiums mondiaux.

PROGRAMME DES 10 ANS ET MOINS

Les caractéristiques

Nb : programme facultatif, laissé à l'initiative des régions.

Caractères neuromoteurs et cognitifs

Le système nerveux est en pleine croissance et le traitement de l'information nécessite plus de temps que pour un adulte. Il importe de réduire/limiter la charge informationnelle dans un premier temps.

Ainsi:

Sur un plan pédagogique

Limiter le nombre de consignes.

Adapter la consigne et le vocabulaire au niveau de compréhension de l'enfant.

Sur un plan technique

Il est important de travailler sur le postural avant les éléments moteurs (à sec et/ou dans l'eau).

Il est important de développer le répertoire moteur le plus large possible : entre les différents styles de nage, entre les différentes disciplines aquatiques et, également, en association avec d'autres sports (course, gymnastique, vélo,...).

Plus le panel moteur sera développé plus la capacité d'apprentissage sera renforcée et importante.

Caractères physiologiques et endocriniens

La capacité pulmonaire ramenée au poids est inférieure à celle de l'adulte, la fatigue musculaire est précoce.

L'appareil de soutien (musculaire et osseux) dispose d'un haut degré de mobilité mais reste fragile.

La période est propice :

- 1) au travail en aérobie. A contrario, une surcharge d'intensité entraînera de profonds dommages fonctionnels (stress organiques, surcharge cardiaque) handicapant la construction du nageur à venir ;
- 2) au travail de la vitesse : vitesse gestuelle et temps de réaction.

Caractères psychosociaux

Fort besoin d'activité.

Disponibilité pour l'enjeu et la prise de risque.

Désir de découverte, de variété.

Fidélisation fragile

Les orientations techniques

Remarque

Attention, il peut exister de fortes disparités entre les enfants de même sexe, entre les garçons et les filles. Il importe d'adapter ces orientations générales au niveau de pratique des nageurs. Néanmoins, la logique de progressivité reste transférable.

Pratique

Entre 2 et 4 séances de 45' à 1 h 15. Avant de déterminer le temps de travail nécessaire, il semble important de réfléchir aux contenus des séances. Les tâches proposées doivent être cohérentes avec le développement de l'enfant. Par ailleurs, dans des perspectives de lutte contre la monotonie ou de développement physiologique, la pratique d'autres disciplines aquatiques et d'autres sports ne doit pas être exclue, surtout à ces âges.

Objectifs en natation

Rappel - Pour qu'une tâche soit efficace, il faut que le but à atteindre par le jeune nageur soit clairement défini (donc compréhensible par votre auditeur) et soit réalisable (en relation avec ses capacités).

À sec : prévention et posture

Prévention (prophylaxie)

Éducation vers l'acquisition de comportements de haut niveau : stratégies d'échauffement et de récupération, hygiène de vie (sommeil, nutrition, hydratation...).

Lutter contre les risques de blessures : pathologies liées à la pratique de la natation (renforcements des fixateurs, abaisseurs et rotateurs de l'épaule), pathologies individuelles (propres à l'athlète avec des déséquilibres musculaires).

Postural

Définir des contenus autour d'une thématique posturale. L'objectif étant de permettre au nageur de lutter contre les déformations du corps induites par le déplacement dans l'eau.

Acquisition de connaissances posturales pour transférer ces acquis dans l'eau et pour préparer l'ajout de charges additionnelles à venir (à la puberté) : placement du bassin, placement de la chaîne dorsale.

Lutter contre la déformation du corps dans l'eau pour préparer le transfert de force des éléments moteurs à l'ensemble du corps : renforcement de la charnière abdos lombaires.

Dans l'eau : posture- vitesse et aérobie

Travail postural

Utiliser le travail à sec et des repères sensoriels pour accompagner l'enfant dans le repérage de son corps dans l'espace, dans la construction de l'axe du corps aligné dans l'axe de déplacement.

Travail de vitesse

Il existe régulièrement une confusion sur cette orientation de travail. Travailler la vitesse ne veut pas dire travailler uniquement à vitesse élevée, à fréquence gestuelle élevée, etc.

Le travail de la vitesse doit être vu dans une définition plus large.

D'une part, développer des coordinations multiples : distances de nage, vitesses et styles de nage.

D'autre part, travailler les prises d'appuis et la capacité à transférer les forces générées à l'ensemble du corps aligné avec l'axe de déplacement.

En effet, il est indispensable d'associer ces deux types de travail pour favoriser la compétence à nager vite.

Néanmoins, attention à bien respecter les caractéristiques ostéo-articulaires des enfants. Une surcharge de travail organisé autour de prises d'appuis sur de grandes masses d'eau, en permanence, peut entraîner des pathologies de l'épaule.

Travail aérobie

Développer la capacité aérobie tout en conservant une exigence technique forte et une coordination adaptée, afin d'optimiser le rendement du nageur. L'objectif, ici, est de travailler dans le temps long sans pour autant parcourir beaucoup de kilomètres.

Détail du programme

Condition d'organisation

Ce programme est une proposition laissée à l'initiative des comités régionaux. Ces derniers pourront déléguer l'organisation de ce programme aux départements.

Programme

Les plots

Cinq épreuves: 50 NL - 50 PAP - 50 DOS - 50 BRASSE - 200 NL.

Trois plots présentant à chaque fois le programme complet.

Période de compétition : 3 plots organisés entre le 1^{er} janvier et le 29 mai, espacés d'au moins 3 semaines (entre chaque compétition réservée à cette catégorie).

Nager au moins 3 épreuves à chaque plot dont le 200 NL.

La finale

Pour la qualification à la finale régionale ou départementale (classement par points- rankings à la place, à définir par les régions), obligation d'avoir nagé les 5 épreuves.

Obligation de nager les 5 épreuves lors de la finale. Récompense à chaque épreuve et au classement combiné (5 épreuves, classement par points).

Les compétitions par équipes

Deux fois par saison (en novembre et janvier préconisés), des interclubs 11 ans et moins pourront être organisés avec :

- pour le premier interclubs, uniquement des relais mixtes (2 filles-2 garçons) 4 x 50 m 4 nages, 4 x 50 m brasse, 4 x 50 m papillon, 4 x 50 m nage libre ;
- pour le second interclubs, les mêmes relais mais par sexe (filles et garçons séparés).

- **Plot 1**: entre le vendredi 1^{er} janvier et le dimanche 17 avril 2016 inclus
- Plot 2 : minimum 3 semaines après le 1^{er} plot
- Plot 3 : minimum 3 semaines après le 2º plot
- Date limite : dimanche 20 mai 2016

Natathlon
10 ans et moins
en bassin de 25 m

- Lieu : se reporter à la publication du calendrier institutionnel de votre région et/ou de votre département
- Compétition d'animation

Date limite : dimanche 29 mai 2016		
Conditions d'accès		
■ Catégories d'âge : F. et G. 10 ans et moins (2006 et après)	■ Titulaire de l'ENF3 Pass'compétition natation course	
Engagements	Résultats	
 Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur 	 Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) Publication web : J + 1 Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr 	

Préambule

En amont du Natathlon 12-13 ans, la refonte du programme des 9-13 ans entreprise lors de la troisième année sportive de l'olympiade Rio 2013-2016 propose un Natathlon spécifique pour les 10 ans et moins et un Natathlon pour les 11 ans, deux compétitions qui se veulent progressives et complémentaires en occupant le créneau du deuxième trimestre de l'année sportive. Toutes les deux sont organisées sur un circuit de trois plots qui aboutit sur une finale régionale spécifique.

Dates des compétitions

Impératif : chaque région impose ses trois dates uniques. Ces dates doivent être communiquées par chaque région à la FFN lors de l'envoi des calendriers régionaux.

Durée et organisation

En deux réunions, au cours d'une ou deux journées consécutives, sur le même week-end et, éventuellement, dans deux piscines différentes. Cette compétition peut être organisée conjointement avec le Natathlon 11 ans. Le type de chronométrage est laissé à l'initiative des régions.

Contenu du programme

Épreuves individuelles 10 ans et moins (5 en filles et 5 en garçons). 50 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon. Classement au temps 10 ans et moins confondus.

Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

Tous les nageurs – sans exception – doivent être titulaires de l'ENF3 Pass'compétition natation course.

Accès laissé à l'initiative des régions, selon la population concernée.

À chacun des trois plots, le club ne pourra engager chacun de ses nageurs que sur trois épreuves minimum du programme dont obligatoirement le 200 m nage libre. Le comité régional est responsable du respect du règlement.

Classements spécifiques de la compétition

À l'issue de chaque plot, l'organisateur publiera le classement relatif à la compétition.

Pour être classé, un nageur devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des trois plots du Natathlon 10 ans et moins.

NB - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Programme préconisé (pour rappel : toutes les épreuves sont proposées à chaque plot)

Exemple		
1 ^{re} réunion	2º réunion	
1 – 50 NL filles (séries)	6 - 50 Brasse garçons (séries)	
2 - 50 NL garçons (séries)	7 - 50 Brasse filles (séries)	
3 - 50 Papillon filles (séries)	8 - 50 Dos garçons (séries)	
4 – 50 Papillon garçons (séries)	9 - 50 Dos filles (séries)	
5 – 200 NL filles (séries)	10 – 200 NL garçons (séries)	

- Novembre 2015 (préconisé)
- 2 réunions

Interclubs
11 ans et moins
en bassin de 25 m
1er plot

- Lieu : voir les calendriers sur les sites des comités régionaux et départementaux
- Compétition d'animation

Conditions d'accès		
Catégories d'âge : F. et G. 11 ans et moins (2005 et après)	■ Équipes de 4 nageurs (2 filles, 2 garçons)	
Engagements	Résultats	
Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)	
Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur	Publication web: J + 1Réclamations: J + 8 reclamation.natation@extranat.fr	

Préambule

Compétition par équipes instituée dans le cadre de la réforme du programme des 9-13 ans, les interclubs 11 ans et moins en bassin de 25 m permettent aux clubs en amont du groupe d'âge benjamins de mettre un pied à l'étrier pour une confrontation collective interclubs, départementale ou régionale avec programme adapté et dissocié sur deux plots. Ces interclubs sont aussi l'occasion d'introduire la notion de relais mixtes, à parité (deux filles et deux garçons) lors du premier plot – une innovation qui se généralise au niveau des programmes internationaux (LEN et FINA) et des relais dissociés, filles et garçons, au deuxième plot, le tout sur des distances de 50 m. La valorisation de la place, du respect des règles et de l'application technique prédominent sur la performance chronométrique.

Contenu du programme

Épreuves de relais (mixte 2 filles et 2 garçons).

4 x 50 m 4 nages, 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m brasse, 4 x 50 m papillon.

Classement au temps.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

Tous les nageurs – sans exception – doivent être titulaires de l'ENF3 Pass'compétition natation course.

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des régions, départements, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe de relais que si toutes les précédentes sont complètes.

Toutefois, et hors classement (déclaration impérative d'une compétition à part sous un autre vocable), il est possible d'engager :

- des équipes ne respectant pas la mixité telle que définie : exemple trois filles et un garçon ;
- des équipes entre plusieurs clubs pourront être engagées (avec au moins un nageur de chaque sexe).

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (les quatre relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes et respectant la mixité (deux filles et deux garçons) sont comptabilisées. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque relais.

Un classement mixte est publié. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Les compétitions se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans le classement spécifique prévu par la FFN.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Programme et horaires

L'ordre des épreuves, les horaires sont laissés à l'initiative des régions.

Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition.

- Janvier 2016 (préconisé)
- 2 réunions

Interclubs 11 ans et moins en bassin de 25 m 2^e plot

- Lieu : voir les calendriers sur les sites des comités régionaux et départementaux
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

■ Catégories d'âge : F. et G. 11 ans et moins (2005 et après)	Équipes de 4 nageurs (filles et garçons séparés)
Engagements	Résultats
 Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur Clôture des engagements à déterminer par l'organisateur 	 Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) Publication web : J + 1 Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Préambule

Compétition par équipes instituée dans le cadre de la réforme du programme des 9-13 ans, les interclubs 11 ans et moins en bassin de 25 m permettent aux clubs en amont du groupe d'âge benjamins de mettre un pied à l'étrier pour une confrontation collective interclubs, départementale ou régionale avec programme adapté et dissocié sur deux plots. Ces interclubs sont aussi l'occasion d'introduire la notion de relais mixtes, à parité (deux filles et deux garçons) lors du premier plot - une innovation qui se généralise au niveau des programmes internationaux (LEN et FINA) et des relais dissociés, filles et garçons, au deuxième plot, le tout sur des distances de 50 m. La valorisation de la place, du respect des règles et de l'application technique prédominent sur la performance chronométrique.

Contenu du programme

Épreuves de relais (4 en filles et 4 en garcons).

4 x 50 m 4 nages, 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m brasse, 4 x 50 m papillon.

Classement au temps.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

Tous les nageurs – sans exception – doivent être titulaires de l'ENF3 Pass'compétition natation course.

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des régions, départements, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe de relais que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant aux

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées (elles feront l'objet d'une compétition déclarée à part).

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (les quatre relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque relais.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Programme et horaires

L'ordre des épreuves, les horaires sont laissés à l'initiative des régions.

Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition.

 Samedi 2 et dimanche 3 juillet 2016 (préconisé)

2 réunions minimum

Finale régionale Natathlon 10 ans et moins

 Lieu : se reporter à la publication du calendrier institutionnel de votre région

■ Bassin: 25 m ou 50 m

Conditions d'accès

Catégories d'âge : F. et G. 10 ans et moins (2006 et après)

 Nageurs qualifiés à partir du classement régional du Natathlon 10 ans et moins 2016

Engagements	Résultats
 Propositions extraNat à déterminer par l'organisateur Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur 	 Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) Publication web : J + 1 Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Préambule

Compétition originale introduite lors de la troisième saison du programme de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), la Finale régionale du Natahlon 10 ans et moins constitue la première finalité régionale dans la jeune carrière d'un nageur.

La hiérarchie se limite à cet échelon territorial pour ne pas enflammer les esprits sur la précocité.

Dans cette optique, aucun classement national n'est publié.

Durée et organisation

En deux réunions, au cours d'une ou deux journées consécutives, sur le même week-end et, éventuellement, dans deux piscines différentes.

Cette compétition peut être organisée conjointement avec la finale du Natathlon 11 ans.

Le type de chronométrage est laissé à l'initiative des régions.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (5 en filles et 5 en garçons).

50 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon.

Classement au temps.

Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de qualification

Tous les nageurs – sans exception – doivent être titulaires de l'ENF3 Pass'compétition natation course.

Accès par un ranking suite au classement par points sur l'ensemble des 5 épreuves du Natathlon. La détermination du ranking est laissée à l'initiative des régions.

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Procédures d'engagements

L'engagement des nageurs devra se faire selon la procédure déterminée par les régions. Les nageurs devront **impérativement s'engager dans les cinq épreuves** du programme.

Seules les performances réalisées lors des compétitions qualificatives (les trois plots du Natathlon) seront retenues.

NB - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement national.

Les régions sont invitées à publier ce type de classement à l'échelon de leur territoire.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Programme et horaires

Idem que pour les plots.

PROGRAMME DES 11 ANS

Les caractéristiques

Nb : programme facultatif, laissé à l'initiative des régions.

Caractères neuromoteur et cognitif

Une différentiation importante commence à s'opérer entre les garçons et les filles. Ces dernières ont un niveau de maturité plus avancé. Les filles ont une capacité à appréhender les apprentissages complexes avec un peu plus de facilités que les garçons.

Le traitement de l'information est plus rapide et les enfants peuvent résoudre simultanément des problèmes respiratoires, d'équilibres posturaux et moteurs. C'est une période favorable dans l'apprentissage des coordinations.

Caractères physiologiques et endocriniens

Les mécanismes hormonaux se développent de plus en plus. Une charge de travail trop importante peut affecter ces mécanismes et la régulation de la croissance.

Début du développement du système cardio-pulmonaire et circulatoire

Caractères psychosociaux

Besoin de socialisation malgré des relations amicales plutôt instables.

Besoin de réussite (dans l'ensemble de ses aspects : par rapport à soi et par rapport aux autres).

Aptitude à la compétition.

Demandes de connaissances et d'informations.

Fidélisation fragile.

Les orientations techniques

Remarque

Attention, il peut exister de fortes disparités entre les enfants de même sexe, entre les garçons et les filles. Il importe d'adapter ces orientations générales au niveau de pratique des nageurs. Néanmoins, la logique de progressivité reste transférable.

Pratique

Entre 3 et 5 séances de 1 h 15 à 1 h 30. Attention, comme dans l'étape précédente, avant de déterminer le temps de travail nécessaire, il semble important de réfléchir aux contenus des séances. Les tâches proposées doivent être cohérentes avec le développement de l'enfant. Par ailleurs, dans des perspectives de lutte contre la monotonie ou de développement physiologique, la pratique d'autres disciplines aquatiques et d'autres sports ne doit pas être exclue, surtout à ces âges.

Objectifs en natation

Rappel - Pour qu'une tâche soit efficace, il faut que le but à atteindre par le jeune nageur soit clairement défini (donc compréhensible par votre auditeur) et soit réalisable (en relation avec ses capacités).

À sec : prévention – posture et agonistes de soutien

Prévention (prophylaxie)

Éducation vers l'acquisition de comportements de haut niveau : stratégies d'échauffement et de récupération, hygiène de vie (sommeil, nutrition, hydratation...).

Lutter contre les risques de blessures : pathologies liées à la pratique de la natation (renforcements des fixateurs, abaisseurs et rotateurs de l'épaule), pathologies individuelles (propre à l'athlète avec des déséquilibres musculaires).

Postural

Définir des contenus autour d'une thématique posturale. L'objectif étant de permettre au nageur de lutter contre les déformations du corps induites par le déplacement dans l'eau.

Acquisition de connaissances posturales pour transférer ces acquis dans l'eau et pour préparer l'ajout de charges additionnelles à venir (à la puberté) : placement du bassin, placement de la chaîne dorsale.

Lutter contre la déformation du corps dans l'eau pour préparer le transfert de force des éléments moteurs à l'ensemble du corps : renforcement de la charnière abdos lombaires.

Agonistes de soutien

Objectif : permettre au nageur d'engager très tôt un appui efficace. Par le renforcement des muscles profonds proches des articulations (leurs actions soutiennent l'efficacité de la chaîne de transmission de la force) : travail de fixation de la chaîne dorsale et de la chaîne antérieure, travail spécifique à la brasse autour des fixateurs de la hanche.

Dans l'eau : posture- vitesse et aérobie

Les thématiques de travail sont sensiblement les mêmes que pour les 10 ans et moins. Toutefois, le temps de travail doit être allongé tout en conservant une exigence technique forte. La posture du nageur et son organisation dans l'eau doivent être mises à l'épreuve de la durée.

Travail postural

Utiliser le travail à sec et des repères sensoriels pour accompagner l'enfant dans le repérage de son corps dans l'espace, dans la construction de l'axe du corps aligné avec l'axe de déplacement.

Travail de vitesse

Il existe régulièrement une confusion sur cette orientation de travail. Travailler la vitesse ne veut pas dire travailler uniquement à vitesse élevée, à fréquence gestuelle élevée, etc.

Le travail de la vitesse doit être vu dans une définition plus large.

D'une part, développer des coordinations multiples : distances de nage, vitesses et styles de nage.

D'autre part, travailler les prises d'appui et la capacité à transférer les forces générées à l'ensemble du corps aligné avec l'axe de déplacement.

En effet, il est indispensable d'associer ces deux types de travail pour favoriser la compétence à nager vite.

Néanmoins, attention à bien respecter les caractéristiques ostéo-articulaires des enfants. Une surcharge de travail organisé autour de prises d'appuis sur de grandes masses d'eau, en permanence, peut entraîner des pathologies de l'épaule.

Travail aérobie

Développer la capacité aérobie tout en conservant une exigence technique forte et une coordination adaptée afin d'optimiser le rendement du nageur. L'objectif, ici, est de travailler dans le temps long sans pour autant parcourir beaucoup de kilomètres.

Des temps de travail au « seuil anaérobie » peuvent également être mis en place occasionnellement.

Détail du programme

Condition d'organisation

Ce programme est une proposition laissée à l'initiative des comités régionaux. Ces derniers pourront déléguer l'organisation de ce programme aux départements.

Programme

Les plots

Cinq épreuves : 100 NL - 100 PAP - 100 DOS - 100 BRASSE - 400 NL.

Trois plots présentant à chaque fois le programme complet.

Période de compétition : 3 plots organisés entre le 1^{er} janvier et le 29 mai, espacés d'au moins 3 semaines (entre chaque compétition réservée à cette catégorie).

Nager au minimum 3 épreuves à chaque plot dont le 400 NL.

La finale

Pour la qualification à la finale départementale ou régionale (classement par points- rankings à la place, à définir), obligation d'avoir nagé les 5 épreuves.

Obligation de nager les 5 épreuves lors de la finale (départementale ou régionale). Récompense à chaque épreuve et récompense pour le classement combiné (5 épreuves, classement par points).

Les compétitions par équipes

Deux fois par saison (en novembre et janvier préconisés), des interclubs 11 ans et moins pourront être organisés avec :

- pour le premier interclubs, uniquement des relais mixtes (2 filles-2 garçons) 4 x 50 m 4 nages, 4 x 50 m brasse, 4 x 50 m papillon, 4 x 50 m nage libre ;
- pour le second interclubs, les mêmes relais mais par sexe (filles et garçons séparés).

- Plot 1 : entre le vendredi 1^{er} janvier et le dimanche 17 avril 2016 inclus
- Plot 2 : minimum 3 semaines après le 1^{er} plot
- Plot 3 : minimum 3 semaines après le 2^e plot
- Date limite : dimanche 29 mai 2016

Natathlon 11 ans en bassin de 25 m

- Lieu : se reporter à la publication du calendrier institutionnel de votre région et/ou de votre département
- Compétition d'animation

Conditions d'accès		
■ Titulaire de l'ENF3 Pass'compétition natation course		
Résultats		
 Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) Publication web : J + 1 Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr 		
1		

Préambule

En amont du Natathlon 12-13 ans, la refonte du programme des 9-13 ans entreprise lors de la troisième année sportive de l'olympiade Rio 2013-2016 propose un Natathlon spécifique pour les 10 ans et moins et un Natathlon pour les 11 ans, deux compétitions qui se veulent progressives et complémentaires en occupant le créneau du deuxième trimestre de l'année sportive. Toutes les deux sont organisées sur un circuit de trois plots qui aboutit sur une finale régionale spécifique.

Dates des compétitions

Impératif : chaque région impose ses trois dates uniques. Ces dates doivent être communiquées par chaque région à la FFN lors de l'envoi des calendriers régionaux.

Durée et organisation

En deux réunions, au cours d'une ou deux journées consécutives, sur le même week-end et, éventuellement, dans deux piscines différentes. Cette compétition peut être organisée conjointement avec le Natathlon 10 ans et moins.

Le type de chronométrage est laissé à l'initiative des régions.

Contenu du programme

Épreuves individuelles 11 ans (5 en filles et 5 en garçons).

100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.

Classement au temps.

Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

Tous les nageurs – sans exception – doivent être titulaires de l'ENF3 Pass'compétition natation course.

Accès laissé à l'initiative des régions, selon la population concernée.

À chacun des trois plots, le club ne pourra engager chacun de ses nageurs que sur trois épreuves minimum du programme dont obligatoirement le 400 m nage libre. Le comité régional est responsable du respect du règlement.

Classements spécifiques de la compétition

À l'issue de chaque plot, l'organisateur publiera le classement relatif à la compétition.

Pour être classé, un nageur devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des trois plots du Natathlon 11 ans.

NB - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Programme préconisé (pour rappel : toutes les épreuves sont proposées à chaque plot)

Exemple		
1 ^{re} réunion	2º réunion	
1 - 100 NL filles (séries)	6 - 100 Brasse garçons (séries)	
2 - 100 NL garçons (séries)	7 - 100 Brasse filles (séries)	
3 - 100 Papillon filles (séries)	8 - 100 Dos garçons (séries)	
4 - 100 Papillon garçons (séries)	9 - 100 Dos filles (séries)	
5 - 400 NL filles (séries)	10 – 400 NL garçons (séries)	

Samedi 2
et dimanche 3 juillet 2016

■ 4 réunions

Finale régionale Natahlon 11 ans

Lieu : voir le calendrier du site web régional

■ Bassin: 25 m 50 m

Conditions d'accès

Catégories d'âge : F. et G. 11 ans (2005)

 Nageurs qualifiés à partir du classement régional du Natathlon 11 ans 2016

Engagements	Résultats
 Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur 	 Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) Publication web : J + 1 Réclamations : J + 8 reclamation patation@extrapat fr

Préambule

Dans la continuité de la finale régionale du Natathlon 10 ans instituée lors de la troisième saison sportive de l'olympiade Rio (2013-2017), les 11 ans sont invités à disputer une finale régionale dans leur année d'âge sur un programme différent et complémentaire de celui proposé pour les 10 ans.

Il s'agit de la deuxième confrontation régionale avant d'aborder lors des deux années suivantes de leur formation le Natathlon 12-13 ans qui, lui, aboutit sur une finale nationale pour les éléments les plus prometteurs.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (5 en filles et 5 en garçons).

100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.

Mode de qualification

Accès par un ranking suite au classement par points sur l'ensemble des 5 épreuves du Natathlon. La détermination du ranking est laissée à l'initiative des régions.

Cette compétition peut être organisée conjointement avec la finale du Natathlon 10 ans et moins.

Le type de chronométrage est laissé à l'initiative des régions.

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Procédures d'engagements

L'engagement des nageurs devra se faire selon la procédure déterminée par les régions. Les nageurs devront impérativement s'engager dans les cinq épreuves du programme.

Seules les performances réalisées lors des compétitions qualificatives (les trois plots du Natathlon 11 ans) seront retenues.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Programme et horaires

Idem que celui des plots.

PROGRAMME DES 12-13 ANS

Les caractéristiques

Caractères neuromoteurs et cognitifs

La différenciation entre les garçons et les filles est très importante. Les filles sont en pleine croissance pubertaire alors que les garçons sortent du stade pré pubère.

Les filles

Forte augmentation des capacités cognitives et forte adaptation. Elles disposent d'une plus grande facilité à planifier, à projeter leurs actions vers un but.

Les garçons

Les changements morphologiques sont importants et irréguliers. Ils perturbent fortement les capacités d'apprentissage.

Caractères physiologiques et endocriniens

Les mécanismes hormonaux poursuivent un développement important. Une charge de travail trop importante, notamment chez les filles, peut avoir des conséquences graves sur les mécanismes hormonaux et la régulation de la croissance.

La sécrétion d'hormones spécifiques provoque une nette différenciation entre les sexes. Un mauvais dosage de la charge d'entraînement peut perturber l'ensemble du système.

La croissance, dans son ensemble, consomme beaucoup d'énergie. Une attention particulière à la nutrition et à l'hydratation est nécessaire.

Développement du système cardio-pulmonaire et cardio-vasculaire, le volume d'éjection systolique augmente et la fréquence cardiaque diminue.

Caractères psychosociaux

Début du besoin d'indépendance d'où une distanciation avec les adultes.

Hyper activité ou laisser-aller.

Période charnière entre l'arrêt et la poursuite de la pratique. Le projet de carrière doit clairement être abordé et construit pour mobiliser le nageur dans le court, moyen et long terme.

Les orientations techniques

Remarque

Attention, il peut exister de fortes disparités entre les enfants de même sexe, entre les garçons et les filles. Il importe d'adapter ces orientations générales au niveau de pratique des nageurs. Néanmoins, la logique de progressivité reste transférable.

Pratique

Entre 4 et 6 séances de 1 h 30 à 2 h. Attention comme dans l'étape précédente, avant de déterminer le temps de travail nécessaire, il semble important de réfléchir aux contenus des séances. Les tâches proposées doivent être cohérentes avec le développement de l'enfant. Par ailleurs, dans des perspectives de lutte contre la monotonie ou de développement physiologique, la pratique d'autres disciplines aquatiques et d'autres sports ne doit pas être exclue, surtout à ces âges.

Objectifs en natation

Rappel - Pour qu'une tâche soit efficace, il faut que le but à atteindre pour le jeune nageur soit clairement défini (donc compréhensible par votre auditeur) et soit réalisable.

À sec : prévention - posture, agonistes de soutien et efficacité

Prévention (prophylaxie) - Postural - Agonistes de soutien

Cette partie du travail à sec reste majoritaire (voir le détail dans les parties 10 ans et 11 ans). Une attention particulière à la nutrition et à l'hydratation est nécessaire. Un effort doit être mené à ce niveau avant, pendant, et après l'effort. Par exemple, avoir systématiquement sa bouteille d'eau au bord du bassin. Une carence alimentaire et hydrique peut perturber fortement la croissance de l'enfant ainsi que les bénéfices du travail effectué pendant la séance.

Début du travail sur la thématique de « l'efficacité »

L'objectif est d'améliorer le rendement propulsif dans la nage et l'efficacité dans les parties non nagées. Cet objectif passe par un travail d'amélioration des qualités énergétiques et d'amélioration des qualités musculaires (équilibre, souplesse, coordination, force et vitesse). Toutefois, attention au transfert avec le milieu aquatique et à l'impact sur les séances dans l'eau.

Dans l'eau

Début du travail d'intensité

Le travail d'intensité commence à être abordé en fonction de chaque enfant. Le maintien d'une posture dans la forme d'un corps projectile reste l'élément observable pour justifier la pertinence dans la mise en place d'un travail intensif. Si le postural n'est pas construit, le travail intensif n'a pas de sens.

Par ailleurs, les thématiques de travail abordées lors des parties précédentes (10 et 11 ans) restent majoritaires. La posture du nageur et son organisation dans l'eau doivent être mises à l'épreuve de la durée et des vitesses variées.

Détail du programme

Condition d'organisation

Ce programme est une obligation sous la responsabilité des comités régionaux. Ces derniers pourront déléguer l'organisation de ce programme aux départements.

Programme

Les plots

10 épreuves : 100 m papillon, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m crawl, 200 m papillon, 200 m dos, 200 m brasse, 200 m crawl, 400 m 4 nages, 800 m nage libre.

Quatre plots de 2 réunions, sur 1 ou 2 journées, présentant à chaque fois 5 épreuves (exemple : 100 m papillon, 400 m 4 nages, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m crawl et 200 m papillon, 100 m crawl, 200 m brasse, 100 m dos, 800 m nage libre).

Période de compétition : 4 plots organisés entre le 1^{er} janvier et le 29 mai, espacés d'au moins 3 semaines (entre chaque compétition réservée à cette catégorie).

Pour la qualification à la finale nationale, obligation d'avoir nagé les 10 épreuves au moins 1 fois.

<u>La finale</u>

Au niveau national (bassin de 50 m):

- Pour la qualification à la finale nationale, obligation d'avoir nagé les 10 épreuves au moins 1 fois. À l'addition des points des 10 épreuves, les 136 meilleures benjamines et les 136 meilleurs benjamins sont qualifiés. Pas de distinction d'âge.
- 6 épreuves: 50 m nage libre, 100 m papillon, 100 m dos, 100 m brasse, 400 m nage libre, 200 m 4 nages.
- Déroulement des épreuves sur le modèle actuel de la finale du Lucien-ZINS.
- Les 6 épreuves doivent obligatoirement être nagées.
- Un classement combiné (cumul des points après les 6 épreuves) est réalisé à l'issue de la compétition.

Au niveau interrégional (bassin de 50 m) :

- Pour la qualification à la finale interrégionale, même dispositif, mais nombre de qualifiés laissé à l'appréciation des interrégions.

- Samedi 12 et/ou dimanche 13 décembre 2015
- 2 réunions

Interclubs benjamins en bassin de 25 m 1er plot

- Lieu : voir les calendriers sur les sites des comités régionaux et départementaux
- Compétition d'animation

Conditions d'accès		
■ Catégories d'âge : F. et G. 12 et 13 ans (2004 et 2003)	■ Équipes de 4 nageurs	
Engagements	Résultats	
 Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur 	 Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) Publication web : J + 1 Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr 	

Préambule

Compétition permettant aux clubs de susciter dès le groupe d'âge benjamins un état d'esprit propre à une compétition par équipes en valorisant la prestation collective plutôt que la performance individuelle. L'encadrement technique qui sera en charge de ce créneau pourra mettre en place des regroupements locaux et des stratégies pour la formation des jeunes nageurs.

Cette confrontation a pour vocation d'être ouverte au plus grand nombre d'équipes, réservée à la catégorie des benjamins (filles et garçons de 12 et 13 ans). Nouveauté dans le programme de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), il a été mis en place un interclubs 12 et 13 ans avec deux plots qui s'additionnent afin de maintenir une partie de la saison collective avant de débuter les compétitions individuelles. Le programme des épreuves intègre un concept de progression pour aborder au mieux le programme du Natathlon.

Contenu du programme

Épreuve individuelle (1 en filles et 1 en garçons) 100 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (4 en filles et 4 en garçons).

 $4 \times 50 \text{ m}$ nage libre, $4 \times 50 \text{ m}$ brasse, $4 \times 50 \text{ m}$ papillon, $4 \times 50 \text{ m}$ 4 nages.

Classement au temps.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des régions, départements, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Un nageur doit impérativement participer au 100 m 4 nages ainsi qu'aux relais.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant à l'épreuve individuelle et aux relais).

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).

Important : les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (100 m 4 nages et les quatre relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Les compétitions se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans le classement spécifique prévu par la FFN.

Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipe »

Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés. À l'issue des interclubs, les régions fournissent le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Les compétitions se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans le classement spécifique prévu par la FFN.

Récompenses

Laissées à l'initiative des organisateurs (le remplaçant compris).

Programme et horaires

L'ordre des épreuves, les horaires sont laissés à l'initiative des régions.

Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition. Nous conseillons aux organisateurs de mettre à disposition la piscine 2 heures avant le début de chaque réunion.

- Samedi 30 et/ou dimanche 31 janvier 2016
- 2 réunions

Interclubs benjamins en bassin de 25 m 2° plot

- Lieu : voir les calendriers sur les sites des comités régionaux et départementaux
- Compétition d'animation

Conditions d'accès		
■ Catégories d'âge : F. et G. 12 et 13 ans (2004 et 2003)	■ Équipes de 4 nageurs	
Engagements	Résultats	
 Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur 	 Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) Publication web : J + 1 Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr 	

Préambule

Succédant aux précédents interclubs benjamins du premier trimestre sportif, il marque une progressivité entre le premier plot des interclubs et le premier plot du Natathlon. Cette configuration a pour objectif d'accompagner au mieux le balisage du parcours de formation de ces nageurs en cours de construction. Le tout dans un esprit festif propre à ces compétitions par équipes.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (4 en filles et 4 en garçons).

100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.

Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons).

4 x 200 m nage libre, 4 x (100 m 4 nages), les relayeurs réalisent chacun un 100 m 4 nages.

Classement au temps.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des régions, départements, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Un nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles ainsi qu'aux relais. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant aux épreuves individuelles).

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition). Important : les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés. À l'issue des interclubs, les régions fournissent le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Les compétitions se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans le classement spécifique prévu par la FFN.

NB - Le 4 x (100 m 4 nages), chaque relayeur réalise un 100 m 4 nages, sera coté sur la base du 4 x 100 m nage libre. Il sera déclaré sur extraNat comme un 4 x 100 m nage libre. Chaque nageur réalise un 100 m 4 nages dans le respect des règles FINA.

Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipes »

Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus aux 1er et 2e plots.

Pour figurer dans le classement national des clubs, le club doit être présent avec au moins une équipe par plot.

Le premier club au classement cumulé de points par équipe totalise 2.000 points.

Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet.

Récompenses

Laissées à l'initiative des organisateurs (le remplaçant compris).

Programme et horaires

L'ordre des épreuves, les horaires sont laissés à l'initiative des régions.

Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition. Nous conseillons aux organisateurs de mettre à disposition la piscine 2 heures avant le début de chaque réunion.

- Plot 1 : entre le vendredi 1^{er} janvier et dimanche 27 mars 2016 inclus
- Plot 2 : minimum 3 semaines après le 1^{er} plot
- Plot 3 : minimum 3 semaines après le 2^e plot
- Plot 4 : minimum 3 semaines après le 3° plot
- Date limite: dimanche 29 mai 2016

Natathlon 12-13 ans en bassin de 25 m

- Lieu : se reporter à la publication du calendrier institutionnel de votre région et/ou de votre département
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

Catégories d'âge : F. et G. 12 et 13 ans (2004 et 2003)

Engagements	Résultats
Lingagements	Nesultats
 Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur 	 Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) Publication web : J + 1 Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Préambule

Circuit réservé à la catégorie des 12-13 ans et organisé de façon à permettre la plus large participation possible sur un ensemble de dix courses programmées sur quatre plots distinctifs, dans une limite de durée de réunion cohérente avec cette population.

Le Natathlon 12-13 ans a pour finalité sportive de former des nageurs « complets » (programme de développement).

Pour chaque plot, toutes les organisations d'une région (clubs, secteurs, districts, départements ou région) se déroulent le même weekend avec cinq épreuves au programme.

À l'issue des quatre plots, un classement national du Natathlon 12-13 ans est établi d'après l'addition des points à la table de cotation des dix épreuves.

À partir de cette hiérarchie, un nombre de nageuses et de nageurs est retenu pour prendre part au Trophée Lucien-ZINS.

Dates des compétitions

Impératif : chaque région impose ses quatre dates uniques. Ces dates doivent être communiquées par chaque région à la FFN lors de l'envoi des calendriers régionaux. Seules ces dates autoriseront l'intégration nationale des résultats dans la base fédérale.

Durée et organisation

En deux réunions, au cours d'une ou deux journées consécutives, sur le même week-end et, éventuellement, dans deux piscines différentes.

Le type de chronométrage est laissé à l'initiative des régions.

Contenu du programme

Épreuves individuelles - Benjamins 1^{re} et 2^e année, 12 et 13 ans (10 en filles et 10 en garçons).

100 m nage libre, 200 m nage libre, 800 m nage libre, 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m papillon, 400 m 4 nages.

Classement au temps.

NB - Sur un même lieu, il est conseillé de ne pas dépasser cinq séries de 800 m nage libre (épreuve pouvant être disputée à deux nageurs par couloir, à la discrétion de l'organisateur) et dix séries de 400 m 4 nages.

Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

Laissé à l'initiative des régions, selon la population concernée.

À chacun des quatre plots, cinq épreuves sont proposées **maximum**. Le club pourra engager chacun de ses nageurs sur cinq épreuves au maximum. Le comité régional est responsable du respect du règlement.

Classements spécifiques de la compétition

À l'issue des quatre plots, le site web FFN publiera le classement national des nageurs au Natathlon 12-13 ans, à l'addition de l'ensemble des meilleures cotations des dix épreuves nagées au cours des quatre plots.

Pour être classé, un nageur devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des quatre plots du Natathlon 12-13 ans.

NB - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement national.

Les régions sont invitées à publier ce type de classement à l'échelon de leur territoire.

Classement national des clubs « Classement des compétiteurs »

Les nageurs figurant au classement national du Natathlon 12-13 ans et qui n'appartiennent pas à une série régionale ou supérieure marquent 30 points.

Récompenses

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Programme préconisé (pour rappel : cinq épreuves sont proposées à chaque plot)

	Exemple n° 1 - Plots 1 et 3
1 ^{re} réunion	2º réunion
1 - 100 Papillon filles (séries)	6 - 100 Papillon garçons (séries)
2 - 400 4 N garçons (séries)	7 – 400 4 N filles (séries)
3 - 200 Dos filles (séries)	8 – 200 Dos garçons (séries)
4 - 100 Brasse garçons (séries)	9 – 100 Brasse filles (séries)
5 – 200 NL filles (séries)	10 – 200 NL garçons (séries)
	Exemple n° 2 - Plots 2 et 4
1 ^{re} réunion	2 ^e réunion
1 – 200 Papillon filles (séries)	6 – 200 Papillon garçons (séries)
0 400 NIL (7 – 100 NL filles (séries)
2 - 100 NL garcons (series)	1 100 INE IIIIO3 (30/103)
2 – 100 NL garçons (séries) 3 – 200 Brasse filles (séries)	
• , , ,	

Samedi 2 et dimanche 3 juillet 2016

et dimanche 3 juillet 201

4 réunions

XII^e Trophée national Lucien-ZINS

■ Lieu : Béthune (Pas-de-Calais)

■ Bassin: 50 m

Compétition de référence nationale

Conditions d'accès

Catégories d'âge : F. et G. 12 et 13 ans (2004 et 2003)

 Nageurs qualifiés à partir du classement national du Natathlon 2016

Engagements

Propositions extraNat : du 21 juin 2016 au 28 juin 2016

Liste des engagés : 29 juin 2016

Réunion technique : 1 juillet 2016 - 18 h 30 (liste de départ)

Liste des engagés : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Préambule

Le Trophée national benjamins Lucien-ZINS s'est offert une seconde mutation à l'occasion de la refonte du programme de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016) avec la mise en place d'une progressivité dans la construction du parcours de performance. Une refonte des courses proposées est intervenue en 2015 avec des 100 m de spécialité qui remplacent les 50 m.

La formation du nageur complet, tant du point de vue physiologique que technique, demeure un incontournable de la formation avec du sprint sur le 50 m nage libre, les 100 m de spécialité et du demi-fond avec le 400 m nage libre, ainsi que du 4 nages à travers le 200 m. À la même date que la finale, les interrégions, les régions et les départements proposeront la même compétition sur leur territoire pour intéresser les très nombreux participants au Natathlon.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (6 en filles et 6 en garçons).

50 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps 12 ans et 13 ans confondus.

Épreuves de relais : néant.

Mode de qualification

Les 136 premiers benjamins 1^{re} année (12 ans) et 2^e année (13 ans) confondus du classement national du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet fédéral : ffn.extranat.fr).

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN.

Procédures d'engagements

Parution de la liste nominative des qualifiés par course sur le site internet fédéral au cours de la première quinzaine qui suivra la date limite de l'organisation du quatrième et dernier plot du Natathlon 2016.

L'engagement des nageurs devra se faire via extraNat, impérativement dans les six épreuves du programme. Pour les droits d'engagements, se reporter aux Règlements financiers de la natation course inclus dans ce document.

Seules les performances réalisées lors des compétitions qualificatives (les quatre plots du Natathlon) seront retenues.

Remarques: pour les épreuves du 400 m nage libre et du 200 m 4 nages, les temps d'engagement correspondront respectivement aux points de la table de cotation fédérale à ceux réalisés sur les épreuves du 800 m nage libre et du 400 m 4 nages.

NB - Sur extraNat, les préengagements sont réalisés par la FFN et sont déclarés forfait par défaut ; en conséquence, les clubs doivent confirmer et valider leurs engagements sur extraNat.

Classement national des clubs « Trophée Élite des clubs »

À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi à l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course selon le barème indiqué.

Pour établir cette hiérarchie, sont pris en compte, les séries.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1^{er} : 42 points ; 2^e : 40 pts ; 3^e : 39 pts ; 4^e : 38 pts ; 5^e : 37 pts ; 6^e : 36 pts ; 7^e : 35 pts : 8^e : 34 pts ; 9^e : 33 pts ; 10^e : 32 pts ; 31^e : 30 pts ; 12^e : 29 pts ; 13^e : 28 pts ; 14^e : 27 pts ; 15^e : 26 pts ; 16^e : 25 pts ; 17^e : 24 pts ; 18^e : 23 pts ; 19^e : 22 pts ; 20^e : 21 pts. De plus, 1 point sera attribué par nageur participant.

Récompenses

Médailles offertes par la FFN aux huit premiers (nageurs français et étrangers licenciés régulièrement dans un club français) à l'addition des cotations des six épreuves du programme.

Une coupe offerte par la FFN récompensera la meilleure performance garçons et la meilleure performance filles réalisées à la table de cotation fédérale, sur l'ensemble des épreuves individuelles du programme.

Le club vainqueur du Trophée Elite des clubs de la compétition recevra pour une année le Trophée Lucien-ZINS.

Règlement Natation Course

Programme et horaires

Samedi 1 ^{re} réunion	2 juillet 2016 2° réunion
Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 15 h 00 • Début des épreuves : 16 h 30
1 – 100 Brasse garçons 2 – 400 NL filles 3 – 100 Dos garçons	 4 - 100 Papillon filles 5 - 200 4 N garçons 6 - 50 NL filles
Dimanche 3° réunion	e 3 juillet 2016 4° réunion
Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 15 h 30
7 - 100 Brasse filles 8 - 400 NL garçons 9 - 100 Dos filles	10 – 100 Papillon garçons 11 – 200 4 N filles 12 – 50 NL garçons

Samedi 2
et dimanche 3 juillet 2016

4 réunions

Trophée interrégional Lucien-ZINS

- Lieux : désignés par les interrégions
- Bassin: 50 m
 - Compétition de référence nationale

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. et G. 12 et 13 ans (2004 et 2003)
- Nageurs qualifiés à partir du classement national du Natathlon 2016 pour l'interrégion concernée

	du Natathion 2016 pour l'interregion concernée
Engagements	Résultats
 Propositions extraNat : du 21 juin 2016 au 28 juin 2016 Liste des engagés : 29 juin 2016 Réunion technique : 1er juillet 2016 - 18 h 30 (liste de départ) 	 Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) Publication web : J + 1 Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Préambule

Déclinaison territoriale de son homologue national, cette finalité interrégionale vise à accroître le nombre de benjamins concernés. Le Trophée interrégional benjamins Lucien-ZINS offre l'opportunité aux nageurs âgés de 13 ans d'intégrer la série interrégionale la saison suivante (sous réserve de conditions précisées dans la rubrique concernant les séries).

NB - La région organisatrice pourra associer sa finalité régionale à la finale interrégionale.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (6 en filles et 6 en garçons).

50 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps 12 ans et 13 ans confondus.

Mode de qualification

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Chaque interrégion détermine son niveau de ranking dans la participation. Un nageur qualifié au niveau national ne peut pas participer au niveau interrégional. En cas de forfait, l'interrégion peut décider de repêcher un nageur du niveau régional.

Procédures d'engagements

Publication de la liste nominative des qualifiés par course sur le site internet fédéral au cours de la première quinzaine qui suivra la date limite de l'organisation du quatrième et dernier plot du Natathlon 12-13 ans 2016.

L'engagement des nageurs devra se faire via extraNat, impérativement dans les six épreuves du programme. Pour les droits d'engagements, se reporter aux Règlements financiers de l'interrégion.

Seules les performances réalisées lors des compétitions qualificatives (les quatre plots du Natathlon) seront retenues.

Remarques: pour les épreuves du 50 m nage libre, du 400 m nage libre et du 200 m 4 nages, les temps d'engagement correspondront respectivement aux points de la table de cotation fédérale à ceux réalisés sur les épreuves du 100 m nage libre, du 800 m nage libre et du 400 m 4 nages.

NB - Sur extraNat, les préengagements sont réalisés par l'interrégion et sont déclarés forfait par défaut ; en conséquence, les clubs doivent confirmer et valider leurs engagements sur le serveur extraNat durant la période de proposition.

Récompenses

Laissées à l'initiative de l'interrégion mais dans l'esprit du trophée national.

Programme et horaires

Voir le programme national.

Samedi 2 et/ou dimanche 3 juillet 2016

2 à 4 réunions

Trophée régional Lucien-ZINS

Lieux : désignés par les régions

■ Bassin: 50 m ou 25 m

 Compétition de référence régionale ou départementale

Conditions d'accès

■ Catégories d'âge : F. et G. 12 et 13 ans (2004 et 2003)

 Nageurs qualifiés à partir du classement national du Natathlon 2016 pour la région concernée

	,	•	du Natathion 2016 pour la region concernée
Engag	ements		Résultats
 Propositions extraNat : à dét l'organisateur Clôture des engagements : à par l'organisateur 	•		 Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) Publication web : J + 1 Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Préambule

À travers cette déclinaison régionale du Trophée national Lucien-ZINS mais adaptée au gré de chacune des régions, la possibilité est offerte à un grand nombre de nageurs d'avoir une finalité sportive de fin de saison.

L'objectif est de maintenir les nageurs concernés jusqu'à la fin de la saison par un programme d'épreuves attractif.

NB - La région organisatrice de la finale interrégionale pourra y associer sa finalité régionale.

Contenu du programme

Laissé à l'initiative des régions.

Mode de qualification

Laissé à l'initiative des régions avec pour support le classement national du Natathlon 12-13 ans.

Procédures d'engagements

Parution de la liste nominative des qualifiés potentiels sur le site internet régional.

Les régions pourront, sur extraNat, préengager leurs nageurs sur cette compétition. Cette opération devra être réalisée par leurs soins et ce, IMPÉRATIVEMENT avant la période des engagements.

Il est à noter que tous les pré-engagements sont déclarés forfait par défaut. En conséquence, les clubs doivent confirmer et valider leurs engagements sur le serveur extraNat durant la période de proposition.

Récompenses

Laissées à l'initiative de la région.

Programme et horaires

Laissés à l'initiative de la région.

- Samedi 18 et/ou dimanche 19 juin 2016
- 2 réunions

XIX^e Coupe des Départements Trophée Alex-JANY en bassin de 25 m

- Lieu : voir sites des comités régionaux et/ou le site FFN
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. et G. 12 et 13 ans (2004 et 2003)
- Équipes de 10 nageurs avec la participation obligatoire de 2 nageurs par épreuve individuelle

	de 2 nageurs par epreuve individuelle
Engagements	Résultats
 Propositions extraNat : du 7 juin 2016 au 14 juin 2016 Liste des engagés : 15 juin 2016 Réunion technique : voir l'organisateur (liste de départ) 	 Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) Publication web : J + 1 Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Préambule

Compétition des sélections départementales réservée au créneau d'âge des 12-13 ans, c'est-à-dire la catégorie benjamins, filles et garçons. Le but, depuis sa création, est d'impulser une dynamique départementale de stages préparatoires, de formation de cadres, d'éducation des nageurs.

De plus, l'identité du département doit être affichée auprès des instances territoriales (conseil général). Les dirigeants départementaux ont un rôle leader à jouer pour faire valoir leur politique sportive.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (5 en filles et 5 en garçons).

100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons).

10 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 nages.

Classement au temps.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des comités départementaux. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Participation obligatoire de deux nageurs par épreuve individuelle soit une équipe de dix nageurs.

Chaque département ne peut présenter qu'une équipe de relais. Un nageur ne peut faire qu'une épreuve individuelle et, éventuellement, les deux relais

Les remplaçants ne peuvent en aucun cas prendre part aux relais. Une épreuve réservée aux remplaçants sera organisée. Important : les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.

Le remplacement d'un nageur

Le nageur remplaçant peut devenir titulaire à partir du moment où un nageur titulaire est dans l'incapacité de pouvoir assurer sa course. Dans le cas d'une blessure, le comité départemental devra fournir un certificat médical justifiant cette incapacité dans les quarante-huit heures suivant la compétition. Pour les autres cas, le conseiller technique régional ou son représentant, en accord avec le délégué de la commission sportive, se réserve le droit d'autoriser le remplacement d'un nageur titulaire.

Classements spécifiques à la compétition

Il s'effectue par addition des points obtenus sur l'ensemble des épreuves individuelles et de relais à la table de cotation FFN. Les points des relais ne sont pas doublés.

Chaque interrégion publie les classements de ses équipes en 12-13 ans, filles et garçons confondus.

Un classement national dissocié et général des équipes (12-13 ans filles, 12-13 ans garçons et confondus) prenant en compte les résultats de chaque interrégion est publié. Le département classé premier au classement général (filles et garçons cumulés) est récompensé d'un trophée attribué par la FFN.

Une alliance des départements suivants peut être constituée, exceptionnellement, pour une même équipe à cette compétition : Drôme et Ardèche ; Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes ; Gard et Lozère ; Haute-Corse et Corse-du-Sud.

Récompenses

Laissées à l'initiative de l'organisateur (le remplaçant compris).

Programme et horaires*

Samedi 18 et/ou dimanche 19 juin 2016		
1 ^{re} réunion	2º réunion	
 10 x 50 NL filles (séries) 	7 - 100 Dos filles (séries)	
2 - 10 x 50 NL garçons (séries)	8 - 100 Dos garçons (séries)	
3 - 200 4 N filles (séries)	9 - 100 Brasse filles (séries)	
- 200 4 N garçons (séries)	10 - 100 Brasse garçons (séries)	
5 - 100 Papillon filles (séries)	11 - 100 NL filles (séries)	
5 - 100 Papillon garçons (séries)	12 – 100 NL garçons (séries)	
	13 - 4 x 50 4 N filles (séries)	
	14 - 4 x 50 4 N garçons (séries)	

^{*}À la discrétion de chaque organisateur, sachant que l'ouverture des portes intervient 2 heures avant le début de chaque réunion.

PROGRAMME DES MINIMES

Objectifs prioritaires

Pour les nageurs

- Début de la spécialisation à partir des acquis techniques développés au cours de la catégorie benjamins.
- Affiner l'organisation de la vie des nageurs afin de concilier programme scolaire et programme sportif.
- Se préoccuper du suivi médical en relation avec la commission médicale du comité régional.
- Possibilité de se préparer à la fonction d'officiel C.

Pour l'organisation

- Offrir des programmes attrayants et valorisants pour tous les niveaux de pratique de cette catégorie.
- Développer la notion de droits et devoirs du nageur et des organisateurs : attitude plus technique, plus rigoureuse que lors des organisations des compétitions pour les benjamins.
- Proposer des objectifs suffisamment diversifiés pour que chaque nageur de cette catégorie puisse en trouver un qui soit adapté à sa propre maturité physiologique et psychologique.

Finalités

- Donner les moyens et l'envie aux nageurs d'aborder la pratique de haut niveau.
- Évaluer les critères des capacités sportives.
- Orienter les nageurs vers les différentes pratiques de la FFN.

Préconisations

- Organisations régionales, interrégionales et nationales de compétitions.
- Mise en place de stages d'entraînement (clubs, départements, régions).
- À partir de cette catégorie, il faut commencer à prévoir trois types de programmes : individuels ; par équipes ; formation d'officiels.
- Pour trois catégories de nageurs :
 - ceux qui s'orienteront vers une pratique de haut niveau ;
 - ceux qui poursuivront une pratique de compétition ;
 - · ceux qui s'orienteront vers une pratique de bien-être physique, psychique et d'encadrement.

Menu des compétitions

Il est proposé aux minimes garçons et filles de 14 et 15 ans né(e)s en 2002 et 2001, le programme de compétitions suivant, en fonction du niveau atteint.

Compétitions individuelles

Parcours national

- Championnats de France en bassin de 25 m.
- Championnats de France Élite.
- Championnats de France 15 ans et moins

Parcours interrégional

- Championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m.
- Championnats de Nationale 2 d'hiver.
- Championnats de Nationale 2 d'été.

Parcours régional

- Championnats régionaux en bassin de 25 m.
- Championnats régionaux d'été.

Compétitions par équipes

- De régions : Coupe des Régions Trophée Jean-POMMAT.
- De clubs : championnats de France interclubs « toutes catégories » en 25 m et Interclubs minimes en 25 m.

Samedi 30 et/ou dimanche 31 janvier 2016

et/ou dimanche 31 janvier 2016

2 réunions

Interclubs minimes en bassin de 25 m

- Lieu : voir sites des comités régionaux
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

Catégories d'âge : F. et G. 14 et 15 ans (2002 et 2001)

■ Équipes de 4 nageurs

Engagements	Résultats
 Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur 	 Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) Publication web : J + 1 Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Préambule

Dans la continuité des deux plots des Interclubs benjamins, les Interclubs minimes permettent aux clubs de maintenir un état d'esprit propre à une compétition par équipes en valorisant la prestation collective plutôt que la performance individuelle. L'encadrement tech- nique qui sera en charge de ce créneau pourra mettre en place des regroupements locaux et des stratégies pour la formation des jeunes nageurs.

Cette compétition doit être ouverte au plus grand nombre d'équipes, réservée à la catégorie minimes. Dans le règlement du classement national en natation course, les Interclubs minimes sont le deuxième maillon de la chaîne pour prétendre bénéficier des points attribués pour cette famille de compétitions, le premier maillon étant les Interclubs benjamins et le dernier maillon les Interclubs toutes catégories.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (4 en filles et 4 en garçons).

100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.

Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons).

Relais: 4 x 200 m nage libre et 4 x (100 m 4 nages), chaque relayeur effectue un 100 m 4 nages.

Classement au temps.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des régions, départements. Sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental.

Un nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles et aux relais. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant aux épreuves individuelles).

Chaque équipe sera obligatoirement composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées (en attente de développement informatique). Toutes les performances seront prises en compte. Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition). Important : les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour le classement général.

Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés. Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés.

À l'issue des interclubs, les régions fournissent le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Les organisations se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans les classements spécifiques de la compétition.

NB - Le 4 x (100 m 4 nages), chaque relayeur effectuant un 100 m 4 nages, sera coté sur la base du 4 x 100 m nage libre. Il sera déclaré sur extraNat comme un 4 x 100 m nage libre. Chaque nageur réalise un 100 m 4 nages dans le respect des règles FINA.

Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipe »

Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet.

Récompenses

Laissées à l'initiative des organisateurs (le remplaçant compris).

Programme et horaires

L'ordre des épreuves et les horaires sont laissés à l'initiative des régions.

Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition.

- Les vendredi 6 et samedi 7 mai 2016
- 4 réunions

XXIII^e Coupe des Régions Trophée Jean-POMMAT

Lieu : à désignerBassin : 50 m

 Compétition de référence nationale et qualificative

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : 14 ans, 15 ans, 16 ans, 17 ans (2002, 2001, 2000 et 1999) filles et garçons
- Minimes et cadets sélectionnés par la région, compétition par équipes régionales

(2002, 2001, 2000 et 1999) filles et garçons	compétition par équipes régionales
Engagements	Résultats
 Propositions extraNat : du 25 avril 2016 au 2 mai 2016 Liste des engagés : 3 mai 2016 Réunion technique : 5 mai 2016 - 18 h 30 (liste de départ) 	 Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) Publication web : J + 1 Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Préambule

Portée sur les fonts baptismaux lors du programme sportif de la saison 1992-1993, la Coupe des Régions était issue du concept de la Coupe des Provinces instituée en 1984-1985 et qui faisait se confronter les interrégions de cette époque.

Pour l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), l'essentiel du programme de la compétition est conservé avec, néanmoins, une modification de détail concernant le relais 4 nages.

Contenu du programme

Minimes

Deux nageurs doivent « doubler » dans les épreuves individuelles.

Épreuves individuelles (10 en filles et 10 en garçons).

50 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons).

4 x 100 m 4 nages, 8 x 100 m nage libre.

Classement au temps.

Cadets

Un nageur doit « doubler » dans les épreuves individuelles.

Épreuves individuelles (5 en filles et 5 en garçons).

100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon, 400 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons).

4 x 100 m 4 nages, 4 x 200 m nage libre.

Classement au temps.

Remplacants

4 épreuves possibles en filles et en garçons.

100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.

Classement au temps.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

Modalités de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Chaque région a la responsabilité de composer et d'engager une équipe de douze nageurs filles et/ou garçons.

Chaque équipe doit être composée de huit minimes et de quatre cadets pour chaque sexe.

Chaque nageur doit participer au minimum à un relais dans sa catégorie.

Les comités régionaux proposeront leurs engagements sur extraNat. À noter que la composition de l'équipe peut être modifiée jusqu'à la réunion technique.

Pour cette compétition, il n'y a pas de droits d'engagements.

Le remplacement d'un nageur

Des épreuves complémentaires sont prévues pour les nageurs remplaçant, il s'agit des 100 m de chaque nage. Le nageur remplaçant est autorisé à nager une seule course par journée.

Le nageur remplaçant peut devenir titulaire à partir du moment où un nageur titulaire est dans l'incapacité de pouvoir assurer sa course. Dans le cas d'une blessure, le comité régional devra fournir un certificat médical justifiant cette incapacité dans les quarante-huit heures suivant la compétition. Pour les autres cas, le directeur technique national ou son représentant, en accord avec le délégué de la commission sportive, se réserve le droit d'autoriser le remplacement d'un nageur titulaire.

Classements spécifiques à la compétition

Quel que soit le nombre de régions participantes, la première place par épreuve se verra attribuer un total de 30 points, la deuxième de 27 points, la troisième de 25 points, la quatrième de 24 points, le cinquième 23 points, etc., jusqu'à 5 points.

En cas d'égalité, les places obtenues par les relais 4 x 200 m nage libre (cadets) et 8 x 100 m nage libre (minimes) départageront les équipes. Les ex aequo marquent les points correspondant à leur place.

Un classement spécifique sera établi pour les :

32 - 50 Brasse minimes garçons (class. au temps)

33 - 100 Brasse filles remplaçant (class. au temps)
34 - 100 Brasse garçons remplaçant (class. au temps)
35 - 100 NL filles remplaçant (class. au temps)
36 - 100 NL garçons remplaçant (class. au temps)

- minimes filles;
- minimes garçons ;
- cadettes filles;
- cadets garcons :
- classement général, filles et garçons toutes catégories d'âge confondues.

Récompenses

- Classement minimes filles 14-15 ans : trois coupes et neuf médailles (dont une pour la remplaçante).
- Classement minimes garçons 14-15 ans : trois coupes et neuf médailles (dont une pour le remplaçant).
- Classement cadettes 16-17 ans : trois coupes et cinq médailles (dont une pour la remplaçante).
- Classement cadets 16-17 ans : trois coupes et cinq médailles (dont une pour le remplaçant).

Le classement général mixte toutes catégories d'âge confondues sera établi et sera également récompensé par trois coupes.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Vend	redi 6 mai 2016
1 ^{re} réunion	2º réunion
Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 15 h 00 • Début des épreuves : 17 h 0
 4 x 200 NL cadets (class. au temps) 8 x 100 NL minimes filles (class. au temps) Pause 15' 100 Brasse cadettes (class. au temps) 	 15 - 200 Papillon minimes filles (class. au temps) 16 - 200 Papillon minimes garçons (class. au temps) 17 - 100 Dos cadettes (class. au temps) 18 - 100 Dos cadets (class. au temps) 19 - 400 NL minimes filles (class. au temps) 20 - 400 NL minimes garçons (class. au temps) 21 - 50 Dos minimes filles (class. au temps) 22 - 50 Dos minimes garçons (class. au temps)
- 100 Brasse cadets (class. au temps) - 200 4 N minimes filles (class. au temps) - 200 4 N minimes garçons (class. au temps) - 400 4 N cadettes (class. au temps) - 400 4 N cadets (class. au temps) - 200 NL minimes filles (class. au temps) - 200 NL minimes garçons (class. au temps) - 100 Papillon filles remplaçant (class. au temps) - 100 Papillon garçons remplaçant (class. au temps) - 100 Dos filles remplaçant (class. au temps) - 100 Dos garçons remplaçant (class. au temps)	
Samedi	7 mai 2016
Samedi 3° réunion	7 mai 2016 4º réunion
3° réunion	Ouverture des portes : 13 h 30 • Début des épreuves : 15 h 30 37 - 50 Papillon minimes filles (class. au temps) 38 - 50 Papillon minimes garçons (class. au temps) 39 - 100 NL cadettes (class. au temps)
3º réunion Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 8 - 4 x 200 NL cadettes (class. au temps) - 8 x 100 NL minimes garçons (class. au temps) Pause 15' 5 - 100 Papillon cadettes (class. au temps) - 100 Papillon cadets (class. au temps)	4º réunion Ouverture des portes : 13 h 30 • Début des épreuves : 15 h 30 37 - 50 Papillon minimes filles (class. au temps) 38 - 50 Papillon minimes garçons (class. au temps)
3º réunion Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 8 - 4 x 200 NL cadettes (class. au temps) - 8 x 100 NL minimes garçons (class. au temps) Pause 15' - 100 Papillon cadettes (class. au temps)	4º réunion Ouverture des portes : 13 h 30 • Début des épreuves : 15 h 30 37 - 50 Papillon minimes filles (class. au temps) 38 - 50 Papillon minimes garçons (class. au temps) 39 - 100 NL cadettes (class. au temps) 40 - 100 NL cadets (class. au temps) 41 - 200 Brasse minimes filles (class. au temps)
3e réunion Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 3 - 4 x 200 NL cadettes (class. au temps) - 8 x 100 NL minimes garçons (class. au temps) Pause 15' 5 - 100 Papillon cadettes (class. au temps) - 100 Papillon cadets (class. au temps) - 200 Dos minimes filles (class. au temps)	Ouverture des portes : 13 h 30 • Début des épreuves : 15 h 30 37 - 50 Papillon minimes filles (class. au temps) 38 - 50 Papillon minimes garçons (class. au temps) 39 - 100 NL cadettes (class. au temps) 40 - 100 NL cadets (class. au temps) 41 - 200 Brasse minimes filles (class. au temps) 42 - 200 Brasse minimes garçons (class. au temps)

46 - 4 x 100 4 N minimes garçons (class. au temps)

Du jeudi 21 juillet au lundi 25 juillet 2016

10 réunions

Championnats de France 15 ans et moins

■ Lieu : Amiens (Somme)

■ Bassin: 50 m

Compétition de référence nationale

Conditions d'accès

Catégories d'âge : F. et G. 15 ans et moins (2001 et après)

Nageurs des séries nationales 14 ans et 15 ans
 + nageurs qualifiés à partir des grilles MN14 et MN15

Engagements Résultats

■ Propositions extraNat : du 10 juillet 2016 au 17 juillet 2016

Liste des engagés : 18 juillet 2016

Réunion technique : 20 juillet 2016 - 18 h 30 (liste de départ)

■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)

■ Publication web : J + 1

■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Préambule

Épreuve nationale de fin de saison réservée aux filles et garçons de 15 ans et moins sur un programme de dix-sept courses individuelles et trois relais. Il s'agit de la véritable finalité nationale du groupe d'âge des minimes réintroduite au calendrier depuis 1997. Cette compétition décerne les titres de champions de France de la catégorie d'âge.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en filles et 17 en garçons).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages. Organisation de finales A, B et C pour les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries. Classement au temps pour les 800 m et 1500 m nage libre.

Épreuves de relais (3 en filles et 3 en garçons).

4 x 100 m nage libre, 4 x 200 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages.

Classement au temps.

Mode de qualification

Dispositions pour les nageurs licenciés à la FFN

Épreuves individuelles

Sont autorisés à participer :

- Les nageurs des séries nationales par année d'âge 14 ans et 15 ans identifiés à l'issue de la saison 2014-2015. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront pas s'engager dans l'épreuve.
- Les nageurs 14-15 ans ayant réalisé lors des championnats Nationale 2 d'hiver ou d'été, lors des championnats de France Élite et lors de la Coupe de France des régions une performance correspondant à la grille de leur année d'âge peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés plus une épreuve de leur choix. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront pas s'engager dans l'épreuve.
- Les nageurs 12-13 ans, sous réserve d'avoir terminé dans les 50 premiers au classement combiné du Trophée Lucien-ZINS national et des Trophées Lucien-ZINS interrégionaux et ayant réalisé lors des championnats Nationale 2 d'hiver (accès sur liste DTN) ou lors du Trophée national Lucien-ZINS, une performance correspondant à la grille 14 ans et moins peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés plus une épreuve de leur choix. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront pas s'engager dans l'épreuve.

Épreuves de relais

- Deux nageuses et/ou deux nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager un relais dans le même sexe, un relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais).
- Six nageuses et/ou six nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager dans le même sexe, deux relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais).
- Il ne peut y avoir plus de deux relais par club engagés.
- Seules pourront s'engager les équipes composées d'un nageur non sélectionnable au maximum.

Dispositions pour les nageurs non licenciés à la FFN

Pour les nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA, ils devront justifier d'une autorisation de leur fédération de tutelle. Ils ne pourront s'engager aux championnats de France 15 ans et moins que sous réserve d'avoir réalisé, dans la saison en cours, des performances équivalentes à celle de la grille de qualification 15 ans aux championnats de France Élite, sauf accord entre les fédérations. Seuls les nageurs âgés de 14 et 15 ans seront autorisés.

La demande doit être envoyée au minimum 3 semaines avant le début de la compétition à natation@extranat.fr. La FFN se réserve le droit de refuser des engagements.

Les nageurs de nationalité sportive étrangère (non sélectionnables), licenciés dans les clubs français ou appartenant à une sélection étrangère, sont limités à un seul par finale ou dans la série rapide en cas de classement au temps.

Procédures d'engagements

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat et doivent être validés (édition du ou des bordereaux financiers).

Les droits d'engagements : se reporter à la rubrique spécifique des Règlements financiers pour la natation course inclus dans ce document.

Classement national des clubs « Trophée Élite des clubs »

À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi à l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course selon le barème indiqué.

Pour établir cette hiérarchie, sont pris en compte, dans l'ordre, au sein du déroulement d'une même épreuve : les finales, puis les demifinales et les séries. Sont exclus les invités des sélections étrangères, les barrages et les hors concours.

En cas de disqualification en demi-finales ou en finales, le ou les nageurs se verront attribuer les points correspondants au dernier rang de la demi-finale ou de la finale.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1er : 42 points ; 2e : 40 pts ; 3e : 39 pts ; 4e : 38 pts ; 5e : 37 pts ; 6e : 36 pts ; 7e : 35 pts : 8e : 34 pts ; 9e : 33 pts ; 10e : 32 pts ; 31e : 30 pts ; 12e : 29 pts ; 13e : 28 pts ; 14e : 27 pts ; 15e : 26 pts ; 16e : 25 pts ; 17e : 24 pts ; 18e : 23 pts ; 19e : 22 pts ; 20e : 21 pts. De plus, 1 point sera attribué par nageur participant.

Récompenses

Il sera décerné un titre de « champion de France 15 ans et moins » au vainqueur français de chaque épreuve. Chaque course fait l'objet d'un podium.

Une médaille offerte par la FFN récompensera les trois premiers Français de chaque finale A, y compris les relais.

Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open sur le podium des épreuves individuelles et reçoivent une médaille spécifique de l'événement. Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium.

Dans le cas de sélection étrangère : elles peuvent prétendre à composer des relais. Elles seront récompensées à la discrétion de l'organisateur en complément du podium officiel et si elles terminent dans les trois premières équipes.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Jeudi 21 j	uillet 2016
1 ^{re} réunion	2º réunion
Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 15 h 30 • Début des épreuves : 17 h 30
 100 Papillon garçons (séries) 	9 - 800 NL filles (série rapide)
2 – 200 Dos filles (séries)	10 – 100 Papillon garçons (finales C, B, A)
3 – 100 Dos garçons (séries)	11 – 200 Dos filles (finales C, B, A)
4 – 200 Papillon filles (séries)	12 – 100 Dos garçons (finales C, B, A)
5 – 400 4 N garçons (séries)	13 – 200 Papillon filles (finales C, B, A)
5 – 100 Brasse filles (séries)	14 – 400 4 N garçons (finales C, B, A)
7 – 50 Brasse garçons (séries)	15 – 100 Brasse filles (finales C, B, A)
B – 800 NL filles (séries lentes)	16 – 50 Brasse garçons (finales C, B, A)
	17 - 4 x 200 NL filles (class. au temps) 18 - 4 x 200 NL garçons (class. au temps)
Vendredi 22 3° réunion	2 juillet 2016 4° réunion
Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 15 h 30 • Début des épreuves : 17 h 30
19 – 50 NL garçons (séries)	25 - 50 NL garçons (finales C, B, A)
20 – 50 Brasse filles (séries)	26 – 50 Brasse filles (finales C, B, A)
21 – 200 Brasse garçons (séries)	27 – 200 Brasse garçons (finales C, B, A)
22 – 400 4 N filles (séries)	28 - 400 4 N filles (finales C, B, A)
23 – 400 NL garçons (séries)	28 - 400 NL garçons (finales C, B, A)
24 – 100 NL filles (séries)	30 – 100 NL filles (finales C, B, A)
Samedi 23	juillet 2016
5º réunion	6º réunion
Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 15 h 30 • Début des épreuves : 17 h 3
31 – 100 Dos filles (séries)	38 - 800 NL garçons (série rapide)
2 – 200 Dos garçons (séries)	39 - 100 Dos filles (finales C, B, A)
3 – 100 NL garçons (séries)	40 - 200 Dos garçons (finales C, B, A)
34 – 100 Papillon filles (séries)	41 – 100 NL garçons (finales C, B, A)
35 – 200 Papillon garçons (séries)	42 – 100 Papillon filles (finales C, B, A)
36 – 50 NL filles (séries)	43 – 200 Papillon garçons (finales C, B, A)
37 – 800 NL garçons (séries lentes)	44 – 50 NL filles (finales C, B, A)
	45 – 4 x 100 4 N filles (class. au temps)

46 - 4 x 100 4 N garçons (class. au temps)

Dimanche 24 juillet 2016 7e réunion 8e réunion Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 Ouverture des portes : 15 h 30 • Début des épreuves : 17 h 30 47 - 100 Brasse garçons (séries) 54 - 1500 NL filles (série rapide) 48 - 200 Brasse filles (séries) 55 - 100 Brasse garçons (finales C, B, A) 56 – 49 – 200 NL garçons (séries) 200 Brasse filles (finales C, B, A) 50 - 200 NL filles (séries) 57 - 200 NL garçons (finales C, B, A) 51 - 200 4 N garçons (séries) 58 - 200 NL filles (finales C, B, A) 52 - 200 4 N filles (séries) 59 - 200 4 N garçons (finales C, B, A) 53 - 1500 NL filles (séries lentes) 60 - 200 4 N filles (finales C, B, A) 61 - 4 x 100 NL filles (class. au temps) 62 - 4 x 100 NL garçons (class. au temps) Lundi 25 juillet 2016 9e réunion 10e réunion Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 Ouverture des portes : 15 h 00 • Début des épreuves : 17 h00 63 - 400 NL filles (séries) 69 - 1500 NL garçons (série rapide) 64 - 50 Dos filles (séries) 70 - 400 NL filles (finales C, B, A) 65 - 50 Dos garçons (séries) 71 - 50 Dos filles (finales C, B, A) 66 - 50 Papillon filles (séries) 72 - 50 Dos garçons (finales C, B, A) 67 - 50 Papillon garçons (séries) 73 - 50 Papillon filles (finales C, B, A) 68 - 1500 NL garçons (séries lentes) 74 - 50 Papillon garçons (finales C, B, A)

PROGRAMME NATIONAL « MULTICATÉGORIES »

Il s'agit de répertorier dans ce chapitre les compétitions qui rassemblent plusieurs catégories d'âge dans un même championnat.

On distingue deux types de programmes de compétitions

- Un programme avec une limite d'âge inférieure et couvrant plusieurs catégories d'âge mais sans limite d'âge supérieure.
- C'est le cas, par exemple, des championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus, une compétition réservée aux nageurs âgés de 16 ans et plus et qui se dispute avec un classement « toutes années d'âge » confondues et un classement des trois premiers cadets.
- Un programme avec une limite d'âge inférieure et avec une limite d'âge supérieure.
- C'était le cas des championnats de France jeunes, une compétition réservée aux 14-18 ans et qui se disputait avec un classement « toutes années d'âge » confondues. Désormais, depuis la seconde saison de l'olympiade 2013-2016 il n'existe plus ce type de compétition dans le programme fédéral.

Programme des cadets

Objectifs prioritaires

Pour les nageurs

- Capitalisation du travail effectué dans les années antérieures. En liaison avec l'entraîneur, il s'agit d'individualiser progressivement les objectifs et l'entraînement au regard du plan de carrière.
- Mettre en avant l'importance d'une organisation favorisant la réussite du double projet.
- Assurer le suivi médical en relation avec la commission médicale du comité régional.
- Accès possible à la fonction d'officiel C.
- Accès possible aux brevets fédéraux d'entraîneurs.

Pour l'organisation

- Offrir des programmes attrayants et valorisants pour tous les niveaux de pratique de cette catégorie.
- Affirmer la notion de droits et devoirs du nageur et des organisateurs : respect mutuel.
- Proposer des objectifs suffisamment diversifiés pour que chaque nageur de cette catégorie puisse en trouver un qui soit adapté à sa propre maturité physiologique et psychologique.

Finalités

- S'inscrire dans une démarche d'accès au haut niveau pour les nageurs qui en ont les capacités en s'appuyant sur les Pôles Espoirs, Pôles France Jeunes et Pôles France.
- Permettre une pratique adaptée à la diversité des objectifs individuels pour ceux qui n'envisagent pas une pratique de haut niveau.
- Offrir les conditions pour pratiquer les autres disciplines de la FFN.
- Favoriser la préparation à la vie active par une formation d'animateurs et d'entraîneurs au sein du club.

Préconisations

- Organisations régionales, interrégionales et nationales de compétitions.
- Mise en place de stages d'entraînement (clubs, départements, régions).
- Pour cette catégorie, il faut prévoir quatre types de programmes : individuels ; par équipes ; formation d'officiels et formation d'éducateurs.
- Pour trois catégories de nageurs :
 - ceux qui s'orienteront ou poursuivront une pratique de haut niveau ;
 - ceux qui poursuivront une pratique de compétition ;
 - ceux qui s'orienteront vers une pratique de bien-être physique, psychique et d'encadrement.

Menu des compétitions

Il est proposé aux cadettes et aux cadets de 16 et 17 ans, nés en 2000 et 1999, le programme de compétitions suivant :

Compétitions individuelles

Parcours national

- Championnats de France en bassin de 25 m.
- Championnats de France Élite.
- Championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus.

Parcours interrégional

- Championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m.
- Championnats de Nationale 2 d'hiver.
- Championnats de Nationale 2 d'été.

Parcours régional

- Championnats régionaux en bassin de 25 m.
- Championnats régionaux d'été.

Compétitions par équipes

- De régions : Coupe des Régions Trophée Jean-POMMAT.
- De clubs : championnats nationaux interclubs « toutes catégories » en bassin de 25 m.

Programme des juniors

Objectifs prioritaires

Pour les nageurs

- Capitalisation du travail effectué dans les années antérieures. Individualisation des objectifs. Personnalisation de l'entraînement et optimisation du plan de carrière en liaison avec l'entraîneur.
- Organisation méthodique de la vie du nageur afin de concilier son programme scolaire, universitaire ou professionnel ainsi que son programme sportif : optimisation de la réussite au double projet.
- Assurer le suivi médical en relation avec la commission médicale du comité régional.
- Accès possible à la fonction d'officiel B.
- Préparation aux diplômes professionnels.
- Accès aux diplômes fédéraux d'entraîneurs.

Pour l'organisation

- Offrir des programmes attrayants et valorisants pour tous les niveaux de pratique de cette catégorie.
- Affirmer la notion de droits et devoirs du nageur et des organisateurs : respect mutuel. Exemplarité dans l'attitude.
- Proposer des objectifs suffisamment diversifiés pour que chaque nageur de cette catégorie puisse trouver celui qui lui convient.

Finalités

- Continuer la pratique de haut niveau pour les nageurs qui sont déjà concernés.
- Permettre une pratique adaptée à la diversité des objectifs individuels pour ceux qui n'envisagent pas une pratique de haut niveau.
- Offrir les conditions pour pratiquer les autres disciplines de la FFN.
- Favoriser la préparation à la vie active par une formation d'entraîneurs au sein du club.

Préconisations

- Organisations régionales, interrégionales et nationales de compétitions.
- Mise en place de stages d'entraînement (clubs, départements, régions).
- Pour cette catégorie, il faut prévoir cinq types de programmes : individuels ; par équipes ; formation d'officiels ; formation d'éducateurs et formation de dirigeants.
- Pour trois catégories de nageurs :
 - ceux qui poursuivront une pratique de haut niveau ;
 - ceux qui poursuivront une pratique de compétition ;
 - ceux qui adopteront une pratique de bien-être physique, psychique et d'encadrement.

Menu des compétitions

Il est proposé aux juniors filles et garçons (18, 19, 20 ans), nés en 1998, 1997 et 1996, le programme suivant :

Compétitions individuelles

Parcours national

- Championnats de France en bassin de 25 m.
- Championnats de France Élite.
- Championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus.

Parcours interrégional

- Championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m.
- Championnats de Nationale 2 d'hiver.
- Championnats de Nationale 2 d'été.

Parcours régional

- Championnats régionaux en bassin de 25 m.
- Championnats régionaux d'été.

Compétitions par équipes

De clubs : championnats nationaux interclubs « toutes catégories » en bassin de 25 m.

 Du mercredi 27 juillet au dimanche 31 juillet 2016

■ 10 réunions

Championnats
de France cadets
et critérium national
16 ans et plus

■ Lieu: Amiens (Somme)

■ Bassin: 50 m

Compétition de référence nationale

Conditions d'accès

Catégories d'âge : F. et G. 16 et plus (2000 et avant)

 Nageurs de la série nationale par année d'âge16 ans et plus

+ nageurs qualifiés à partir des grilles de qualification 16, 17, 18 ans et plus

Engagements	Résultats
 Propositions extraNat : du 16 juillet 2016 au 23 juillet 2016 Liste des engagés : 24 juillet 2016 Réunion technique : 26 juillet 2016 - 18 h 30 (liste de départ) 	 Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) Publication web : J + 1 Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Préambule

Compétition innovante dans le programme sportif de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), les championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus absorbent les ex-championnats de France cadets (16-17 ans) réintroduis en 1997, la finalité de ce groupe d'âge, tout en les confrontant aux 18 ans et plus, une concurrence qui, en dehors des nageurs sélectionnés dans une équipe de France, n'avait plus de finalité nationale estivale.

Outre le podium 16 ans et plus, cette compétition récompense également les podiums cadets. Son but est de maintenir un objectif le plus tard possible afin d'éduquer nos nageuses, nageurs et entraîneurs à nager plus longtemps dans la saison, à l'image des meilleures nations mondiales

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en filles et 17 en garçons).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages. Finales A et B toutes catégories et finales C et D réservées aux cadets, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries. Pour les 800 m et 1500 m nage libre, séries lentes le matin et série rapide l'après-midi.

Épreuves de relais (3 en filles et 3 en garçons).

4 x 100 m nage libre, 4 x 200 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages (classement au temps pour les trois relais)

Mode de qualification

Dispositions pour les nageurs licenciés à la FFN

Épreuves individuelles

Sont autorisés à participer :

- Les nageurs de la série nationale par année d'âge16 ans et plus identifiés à l'issue de la saison 2014-2015.

Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront pas s'engager dans l'épreuve.

- Les nageurs 16 ans et plus ayant réalisé lors des championnats de Nationale 2 d'hiver ou d'été, lors des championnats de France Élite, lors de la Coupe des régions - Trophée Jean-POMMAT, une performance correspondant à la grille de leur année d'âge ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés plus une épreuve au choix. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront pas s'engager dans l'épreuve.

Épreuves de relais

- Deux nageuses et/ou deux nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager dans le même sexe, un relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais).
- Six nageuses et/ou six nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager dans le même sexe, deux relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais).
- Il ne peut y avoir plus de deux relais par club engagés.
- Seules pourront s'engager les équipes composées d'un nageur non sélectionnable au maximum.

Dispositions pour les nageurs non licenciés à la FFN

Pour les nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA, ils devront justifier d'une autorisation de leur fédération de tutelle.

Ils ne pourront s'engager critérium national 16 ans et plus que sous réserve d'avoir réalisé, dans la saison en cours, des performances équivalentes à celles de la grille de qualification 18 ans et plus, sauf accord entre les fédérations.

La demande doit être envoyée au minimum trois semaines avant le début de la compétition à natation@extranat.fr. La FFN se réserve le droit de refuser des engagements.

Les nageurs de nationalité sportive étrangère (non sélectionnables), licenciés dans les clubs français ou appartenant à une sélection étrangère, sont limités à un seul par finale ou dans la série rapide en cas de classement au temps.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements : se reporter à la rubrique spécifique des Règlements financiers pour la natation course inclus dans ce document.

Classement national des clubs « Trophée Élite des clubs »

À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi à l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course selon le barème indiqué.

Pour établir cette hiérarchie, sont pris en compte, dans l'ordre, au sein du déroulement d'une même épreuve : les finales toutes catégories, puis les demi-finales et les séries.

Sont exclus les invités des sélections étrangères, les barrages et les hors concours.

En cas de disqualification en demi-finales ou en finales, le ou les nageurs se verront attribuer les points correspondants au dernier rang de la demi-finale ou de la finale.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1er : 42 points ; 2e : 40 pts ; 3e : 39 pts ; 4e : 38 pts ; 5e : 37 pts ; 6e : 36 pts ; 7e : 35 pts : 8e : 34 pts ; 9e : 33 pts ; 10e : 32 pts ; 31e : 30 pts ; 12e : 29 pts ; 13e : 28 pts ; 14e : 27 pts ; 15e : 26 pts ; 16e : 25 pts ; 17e : 24 pts ; 18e : 23 pts ; 19e : 22 pts ; 20e : 21 pts. De plus, 1 point sera attribué par nageur participant.

Récompenses

Il sera décerné une médaille aux lauréats du critérium national 16 ans et plus de chaque course à l'issue des finales.

Il sera également récompensé un podium cadets réservé aux trois premiers Français de chaque épreuve âgé de 16 ou 17 ans et ayant participé à une finale (A, B ou C) voire les séries (pour les épreuves classement au temps), le temps réalisé en finale permettra de classer les nageurs entre eux.

Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open uniquement sur le podium des épreuves individuelles du critérium national 16 ans et plus et reçoivent une médaille spécifique de l'événement.

Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium. Dans le cas de sélections étrangères : elles peuvent prétendre à composer des relais.

Elles seront récompensées à la discrétion de l'organisateur en complément du podium officiel et si elles terminent dans les trois premières équipes.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Mercredi 2	27 juillet 2016
1 ^{re} réunion	2º réunion
Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 15 h 30 • Début des épreuves : 17 h 30
1 – 100 Papillon garçons (séries)	9 – 800 NL filles (série rapide)
2 – 200 Dos filles (séries)	10 - 100 Papillon garçons (finales D*, C*, B, A)
3 – 100 Dos garçons (séries)	11 - 200 Dos filles (finales D*, C*, B, A)
4 – 200 Papillon filles (séries)	12 - 100 Dos garçons (finales D*, C*, B, A)
5 – 400 4 N garçons (séries)	13 – 200 Papillon filles (finales D*, C*, B, A)
6 – 100 Brasse filles (séries)	14 - 400 4 N garçons (finales D*, C*, B, A)
7 – 50 Brasse garçons (séries)	15 - 100 Brasse filles (finales D*, C*, B, A)
8 – 800 NL filles (séries lentes)	16 – 50 Brasse garçons (finales D*, C*, B, A)
	17 - 4 x 200 NL filles (class. au temps)
	18 - 4 x 200 NL garçons (class. au temps)
Jeudi 28	3 juillet 2016
3º réunion	4º réunion
Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 15 h 30 • Début des épreuves : 17 h 30
19 – 50 NL garçons (séries)	25 - 50 NL garçons (finales D*, C*, B, A)
20 - 50 Brasse filles (séries)	26 - 50 Brasse filles (finales D*, C*, B, A)
21 – 200 Brasse garçons (séries)	27 - 200 Brasse garçons (finales D*, C*, B, A)
22 – 400 4 N filles (séries)	28 - 400 4 N filles (finales D*, C*, B, A)
23 – 400 NL garçons (séries)	28 - 400 NL garçons (finales D*, C*, B, A)
24 - 100 NL filles (séries)	30 - 100 NL filles (finales D*, C*, B, A)

Vendredi :	29 juillet 2016
5° réunion	6º réunion
Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 15 h 30 • Début des épreuves : 17 h 30
31 – 100 Dos filles (séries)	38 – 800 NL garçons (série rapide)
32 – 200 Dos garçons (séries)	39 – 100 Dos filles (finales D*, C*, B, A)
33 – 100 NL garçons (séries)	40 – 200 Dos garçons (finales D*, C*, B, A)
34 – 100 Papillon filles (séries)	41 - 100 NL garçons (finales D*, C*, B, A)
35 – 200 Papillon garçons (séries)	42 – 100 Papillon filles (finales D*, C*, B, A)
36 – 50 NL filles (séries)	43 – 200 Papillon garçons (finales D*, C*, B, A)
37 – 800 NL garçons (séries lentes)	44 - 50 NL filles (finales D*, C*, B, A)
	45 - 4 x 100 4 N filles (class. au temps)
	46 – 4 x 100 4 N garçons (class. au temps)
Samedi 3	30 juillet 2016
7º réunion	8° réunion
Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 15 h 30 • Début des épreuves : 17 h 30
47 – 100 Brasse garçons (séries)	54 – 1500 NL filles (série rapide)
48 – 200 Brasse filles (séries)	55 - 100 Brasse garçons (finales D*, C*, B, A)
49 – 200 NL garçons (séries)	56 - 200 Brasse filles (finales D*, C*, B, A)
50 – 200 NL filles (séries)	57 - 200 NL garçons (finales D*, C*, B, A)
51 – 200 4 N garçons (séries)	58 - 200 NL filles (finales D*, C*, B, A)
52 – 200 4 N filles (séries)	59 - 200 4 N garçons (finales D*, C*, B, A)
53 – 1500 NL filles (séries lentes)	60 - 200 4 N filles (finales D*, C*, B, A)
	61 - 4 x 100 NL filles (class. au temps)
	62 – 4 x 100 NL garçons (class. au temps)
Dimanche	31 juillet 2016
9° réunion	10° réunion
Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 15 h 00 • Début des épreuves : 17 h 00
63 – 400 NL filles (séries)	69 – 1500 NL garçons (série rapide)
64 – 50 Dos filles (séries)	70 - 400 NL filles (finales D*, C*, B, A)
65 – 50 Dos garçons (séries)	71 – 50 Dos filles (finales D*, C*, B, A)
66 – 50 Papillon filles (séries)	72 – 50 Dos garçons (finales D*, C*, B, A)
67 – 50 Papillon garçons (séries)	73 – 50 Papillon filles (finales D*, C*, B, A)
68 – 1500 NL garçons (séries lentes)	74 - 50 Papillon garçons (finales D*, C*, B, A)

 C^* , D^* - Les finales C et D sont réservées aux cadets non qualifiés en finales A ou B.

PROGRAMME NATIONAL « TOUTES CATÉGORIES »

Le concept

À l'inverse des programmes par catégories d'âge réservés à une même population et des programmes « multicatégories » qui regroupent plusieurs catégories d'âge, le programme national « toutes catégories » est un programme de compétitions nationales qui rassemble toutes les catégories d'âge – sauf la mention « à partir de 13 ans » – sur une même compétition.

On distingue deux types de programmes de compétitions :

- Un programme avec une limite d'âge inférieure mais sans limite d'âge supérieure.
 C'est le cas des championnats de France Élite, des championnats de France en bassin de 25 m, qui sont des compétitions réservées aux 14 ans et plus et qui se disputent avec un classement « toutes années d'âge » confondues.
- Un programme sans aucune limite d'âge inférieure ou supérieure.
 C'est le cas des championnats nationaux interclubs en 25 m toutes catégories accessibles à toutes les catégories d'âge.

Objectifs prioritaires

Pour les nageurs

- Mettre la démarche d'excellence, engagée précédemment, à l'épreuve de la confrontation à l'échelon national toutes années d'âge confondues. Poursuivre la personnalisation de l'entraînement et l'optimisation du plan de carrière en liaison avec l'entraîneur.
- Poursuivre la construction, l'accompagnement du projet de vie du nageur. Organisation méthodique de la vie du nageur afin de concilier son programme universitaire ou professionnel ainsi que son programme sportif.
- Assurer le suivi médical en relation avec la commission médicale du comité régional.
- Accès possible à la fonction d'officiel A.
- Préparation aux diplômes professionnels.
- Accès possible aux diplômes d'entraîneurs.

Finalités

- Continuer la pratique de haut niveau pour les nageurs qui sont déjà concernés.
- Permettre une pratique adaptée dans un contexte convivial à ceux qui ne peuvent pas (ou ne veulent pas) envisager une pratique de haut niveau.
- Orienter les nageurs vers d'autres pratiques de la FFN.

Préconisations

- Mise en place de stages d'entraînement (clubs, départements, régions).
- Pour cette catégorie, il faut prévoir cinq types de programmes : individuels ; par équipes ; formation d'officiels, formation d'éducateurs et formation de dirigeants.
- Pour trois catégories de nageurs :
 - ceux qui poursuivront une pratique de haut niveau ;
 - ceux qui poursuivront une pratique de compétition ;
 - ceux qui adopteront une pratique de bien-être physique, psychique et d'encadrement.

Menu des compétitions

Il est proposé aux messieurs et aux dames, les compétitions ci-après affichées dans les pages suivantes selon la chronologie du calendrier fédéral de la saison.

Compétitions individuelles

Parcours national

- Championnats de France en bassin de 25 m.
- Championnats de France Élite.

Parcours interrégional

- Championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m.
- Championnats de Nationale 2 d'hiver
- Championnats de Nationale 2 d'été.

Parcours régional

- Championnats régionaux en bassin de 25 m.
- Championnats régionaux d'été.

Compétitions par équipes

De clubs : championnats nationaux interclubs « toutes catégories » en bassin de 25 m.

Les samedi 7
 et/ou dimanche 8 novembre 2015
 et/ou mercredi 11 novembre 2015

2 réunions

Championnats nationaux interclubs en bassin de 25 m

- Lieu : consulter le site internet de chaque comité régional
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons*

Compétition par équipes de clubs de dix nageurs

Engagements
 Résultats
 ■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
 ■ Publication web : J + 1
 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr
 ■ Pour les autres poules :
 • Envoi : J à J + 8
 • Publication : J + 1 à J + 9
 • Réclamations : J + 20
 • Validation définitive : J + 60

Préambule

Objectif: toute la natation française sur le pont! La performance est cette fois-ci quantitative (plus de 30.000 licenciés mouillent le maillot). Ce qui n'empêche quelques chronos de bonne facture de devenir de nouvelles références nationales, surtout dans le créneau des meilleures performances françaises de 12 à 17 ans en bassin de 25 m initiées en 2010 ou bien encore des records de France. Enfin, c'est aussi une occasion unique pour les « petits » de côtoyer les plus grands. Pour l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), le programme a bénéficié d'un toilettage. Afin de donner encore plus de rythme à chacune des réunions, le nombre d'épreuves de demifond a été diminué et celui des relais augmenté. Le 10 x 100 m nage libre pour lancer les interclubs a fait place à un 10 x 50 m nage libre.

Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale.

À titre exceptionnel et sous réserve d'un accord préalable de la Commission sportive de natation course de la Fédération Française de Natation, l'utilisation du chronométrage semi-automatique peut être exceptionnellement autorisée à condition de disposer de trois chronométreurs (bouton pressoir) par ligne.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (10 en dames et 10 en messieurs).

100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (4 en dames et 4 en messieurs).

4 x 100 m 4 nages, 10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m nage libre, 4 x 200 m nage libre.

Classement au temps.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

Jury

Le juge-arbitre affecté à la meilleure poule régionale sera désigné par l'interrégion. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Dispositions particulières

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national.

Le comité régional fixe :

- le nombre d'équipes en finales régionales en conservant l'exigence que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la meilleure poule régionale ;
- l'organisation des poules géographiques et/ou par niveau est laissée à l'initiative des régions selon les cotations des équipes, la saison précédente. Les meilleures équipes régionales doivent, à raison de deux équipes maximum par club, participer à la meilleure poule régionale.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région et toutes les épreuves doivent être nagées.

Précision : la notion « d'épreuve nagée » signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

^{*} Pour les enfants nés en 2004 et après, se reporter au règlement de l'ENF.

Exemples:

- 1. Un nageur respecte la distance mais pas le style (exemple : 200 m nage libre au lieu de 200 m papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.
- 2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.
- 3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
- 4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : l'épreuve n'a pas été nagée.
- 5. Deuxième faux départ (cas n° 1) Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.
- 6. Deuxième faux départ (cas n° 2) Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.
- 7. Deuxième faux départ (cas n° 3) Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

Rappel: le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

Mode de participation

Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre. Lorsque les titulaires du relais 10 x 50 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels après le relais 10 x 50 m nage libre.

Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés. Tout nageur transféré ou nouvellement licencié de niveau de la série Élite, quel que soit son statut ou sa nationalité, non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître par une demande écrite auprès de la commission des séries et du cadre technique référent de la région d'origine afin d'obtenir son intégration à la date du 9 octobre de la saison en cours dans les grilles de séries de la FFN (se reporter également à la rubrique « commission de validation des performances »).

Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs internationaux « Olympique », « Mondial » et « Européen » ou deux performances de série nationale seniors, en vigueur dans les Règlements sportifs.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat. Les dispositions financières (droits d'engagements, modalités concernant les forfaits...) et les récompenses sont laissées à l'initiative des régions.

Classements des équipes

Seules les équipes qui ne respectent pas les critères de participation ne peuvent pas être classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront valides et enregistrées.

Le classement des équipes de clubs s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages, 4 x 200 m nage libre et 4 x 100 m nage libre) servira à départager les équipes.

À l'issue des interclubs, les régions fourniront le classement des équipes dames d'une part et messieurs d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacun des comités régionaux responsables de l'organisation des poules régionales au sein de sa région.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs un rang national à chaque équipe.

La Nationale 1 prendra en compte :

- les vingt premières équipes dames et les vingt premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de Série Nationale 1A interclubs;
- les vingt équipes suivantes en dames et les vingt équipes suivantes en messieurs seront classées de Série Nationale 1B interclubs.

La Nationale 2 (par interrégion) prendra en compte :

 les trente-deux équipes suivantes en dames et les trente-deux équipes suivantes en messieurs par interrégion seront classées de Série Nationale 2 interclubs.

La Nationale 3 (par région) prendra en compte :

- toutes les équipes suivantes ;
- les régions peuvent, selon le même principe, établir un niveau Nationale 4 départemental.

Il sera également édité un classement général aux points regroupant toutes les équipes ayant participé.

Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipes »

Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet.

Programme

1 ^{re} réunion*	2º réunion*
1 - 10 x 50 NL dames	15 - 4 x 200 NL dames
2 - 10 x 50 NL messieurs	16 - 4 x 200 NL messieurs
3 - 100 Dos dames	17 - 200 Dos dames
4 - 200 Dos messieurs	18 - 100 Dos messieurs
5 - 100 Brasse dames	19 - 200 Brasse dames
6 - 200 Brasse messieurs	20 - 100 Brasse messieurs
7 - 100 NL dames	21 - 400 NL dames
8 - 400 NL messieurs	22 - 100 NL messieurs
9 - 100 Papillon dames	23 - 200 Papillon dames
10 - 200 Papillon messieurs	24 - 100 Papillon messieurs
11 - 100 4 N dames	25 - 200 4 N dames
12 - 200 4 N messieurs	26 - 100 4 N messieurs
Pause 15'	Pause 15'
13 - 4 x 100 NL dames	27 - 4 x 100 4 N dames
14 - 4 x 100 NL messieurs	28 - 4 x 100 4 N messieurs

^{*}Horaires à la discrétion de chaque organisateur en sachant que l'ouverture des portes intervient 2 heures avant chaque début de réunion.

Du jeudi 19 au dimanche 22 novembre 2015

8 réunions

XII^{es} Championnats de France en bassin de 25 m

Lieu: consulter l'agenda du web

■ Bassin: 25 m

Compétition d'animation

Conditions d'accès

■ Catégories d'âge : F. et G. 14 ans et plus (2002 et avant)

 Nageurs des séries nationales par année d'âge 14 ans et plus identifiés à l'issue de la saison sportive 2014-2015

Engagements	Résultats
Propositions extraNat : du 8 novembre 2014 au 15 novembre 2015	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
■ Liste des engagés : 16 novembre 2015	■ Publication web : J + 1
 Réunion technique : 18 novembre 2015 - 18 h 30 (liste de départ) 	■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Préambule

De nouveau inscrits au calendrier fédéral à la fin de l'année calendaire 2004, lors de la première saison de l'olympiade Pékin (2005-2008) puis confirmés pour toutes les saisons de l'olympiade Londres (2009-2012), les championnats de France en bassin de 25 m ont réconcilié notre Élite nationale avec le petit bassin, un équipement privilégié pour l'entraînement du premier trimestre. Cette redécouverte a été possible grâce à l'allègement du calendrier hivernal du poids des « interclubs » sur un seul et unique week-end au lieu de deux précédemment, voire trois dans certains cas.

Afin de densifier les effectifs et renforcer encore l'intérêt sportif de ce rendez-vous national majeur en petit bassin, le programme de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016) propose d'y greffer le contingent des nageurs des championnats de France jeunes ainsi que l'esprit de son mode de qualification pour cette tranche d'âge.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (18 en dames et 18 en messieurs).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Séries, finales A et B toutes catégories et finale C* sur les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m.

Pour les 800 m et 1500 m nage libre : classement au temps avec la meilleure série disputée l'après-midi.

*La finale C est protégée et réservée aux nageurs 14-18 ans non qualifiés en finales A et B.

Épreuves de relais (2 en dames et 2 en messieurs).

Relais: 4 x 50 m nage libre et 4 x 50 m 4 nages

Classement au temps.

Mode de qualification

Dispositions pour les nageurs licenciés à la FFN

Épreuves individuelles

- Les nageurs des séries nationales par année d'âge 14 ans et plus identifiés à l'issue de la saison 2014-2015. Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront pas s'engager dans l'épreuve.

Épreuves de relais

- Deux nageuses et/ou deux nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager dans le même sexe, un relais filles et/ou un relais garçons par épreuve (de relais).
- Six nageuses et/ou six nageurs qualifiés à titre individuel pour un club donnent le droit d'engager dans le même sexe, deux relais filles et/ou deux relais garçons par épreuve (de relais).
- Il ne peut y avoir plus de deux relais par club engagés.
- Seules pourront s'engager les équipes composées d'un nageur non sélectionnable au maximum.

Dispositions pour les nageurs non licenciés à la FFN

Pour les nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA, ils devront justifier d'une autorisation de leur fédération de tutelle.

Ils ne pourront s'engager aux championnats de France en bassin de 25 m que sous réserve d'avoir réalisé, dans la saison en cours, des performances équivalentes à celles de la série nationale seniors, sauf accord entre les fédérations. La demande doit être envoyée au minimum 3 semaines avant le début de la compétition à natation@extranat.fr.

La FFN se réserve le droit de refuser des engagements.

Les nageurs de nationalité sportive étrangère (non sélectionnables), licenciés dans les clubs français ou appartenant à une sélection étrangère sont limités à un seul par finale ou dans la série rapide en cas de classement au temps.

Dispositions particulières pour les nageurs d'eau libre

- 1 Les nageurs internationaux eau libre seniors : l'accès aux épreuves est équivalent aux nageurs de série nationale.
- 2 Les nageurs internationaux eau libre juniors 2014-2015 ainsi que les trois premiers des championnats de France eau libre 2014-2015 (championnats de France 5 km, 10 km, 25 km) peuvent demander à participer aux 800 m nage libre et 1500 m nage libre plus deux épreuves au choix.

La participation sera accordée à la condition suivante : réaliser lors de la saison 2014-2015 les temps de la série nationale seniors natation course (compétition officielle organisée en bassin de 50 m et avec chronométrage électronique) sur l'une des deux épreuves du 800 m nage libre et du 1500 m nage libre.

La demande d'engagement devra être envoyée à : natation@extranat.fr, à l'issue des championnats de Nationale 2 d'hiver.

Procédures d'engagements

- La liste nominative des qualifiés paraîtra sur le site internet FFN en début de saison sportive.
- Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.
- Les droits d'engagements : se reporter à la rubrique spécifique des Règlements financiers pour la natation course inclus dans ce do-

Classement national des clubs « Trophée Élite des clubs »

À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi à l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course selon le barème indiqué.

Pour établir cette hiérarchie, sont pris en compte, dans l'ordre, au sein du déroulement d'une même épreuve : les finales toutes catégories, puis les demi-finales et les séries. Sont exclus les invités des sélections étrangères, les barrages et les hors concours.

En cas de disqualification en demi-finales ou en finales, le ou les nageurs se verront attribuer les points correspondants au dernier rang de la demi-finale ou de la finale.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1^{er} : 42 points ; 2^e : 40 pts ; 3^e : 39 pts ; 4^e : 38 pts ; 5^e : 37 pts ; 6^e : 36 pts ; 7^e : 35 pts : 8^e : 34 pts ; 9^e : 33 pts ; 10^e : 32 pts ; 31^e : 30 pts ; 12^e : 29 pts ; 13^e : 28 pts ; 14^e : 27 pts ; 15^e : 26 pts ; 16^e : 25 pts ; 17^e : 24 pts ; 18^e : 23 pts ; 19^e : 22 pts ; 20^e : 21 pts. De plus, 1 point sera attribué par nageur participant.

Récompenses

La dotation des médailles est du ressort de la FFN.

Il sera décerné un titre de « champion de France en bassin de 25 m » au vainqueur français de chaque épreuve.

Pour les épreuves de relais, un podium toutes catégories sera décerné.

Pour le titre de champion de France jeunes et les podiums « jeunes » des courses individuelles exclusivement, seront récompensés les trois premiers Français au terme des trois finales, C réservée aux 14-18 ans, B et A toutes catégories, et à partir du rang de classement des nageurs (priorité accordée au rang des finalistes indépendamment des performances réalisées lors de ces trois finales).

Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open sur le podium des épreuves individuelles et reçoivent une médaille spécifique de l'événement. Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium.

Dans le cas de sélections étrangères : elles peuvent prétendre à composer des relais. Elles seront récompensées à la discrétion de l'organisateur en complément du podium officiel et si elles terminent dans les trois premières équipes.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

	novembre 2015
1 ^{re} réunion	2º réunion
Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : à définir • Début des épreuves : + 2 h
1 – 50 NL messieurs (séries)	12 - 50 NL messieurs (finales C*, B, A)
2 - 50 Brasse dames (séries)	13 - 50 Brasse dames (finales C*, B, A)
3 – 200 4 N messieurs (séries)	14 - 400 NL messieurs (finales C*, B, A)
4 - 100 Dos dames (séries)	15 - 200 Dos messieurs (finales C*, B, A)
5 – 200 Dos messieurs (séries)	16 - 100 Dos dames (finales C*, B, A)
6 - 100 Papillon messieurs (séries)	17 - 100 Papillon messieurs (finales C*, B, A)
7 - 200 Papillon dames <i>(séries)</i>	18 - 200 4 N dames (finales C*, B, A)
8 - 100 brasse messieurs (séries)	19 - 100 Brasse messieurs (finales C*, B, A)
9 - 200 4 N dames (séries)	20 - 200 Papillon dames (finales C*, B, A)
0 – 400 NL messieurs (séries)	21 - 200 4 N messieurs (finales C*, B, A)
1 - 100 NL dames (séries)	22 - 100 NL dames (finales C*, B, A)
	23 - 4 x 50 4 N messieurs (class. au temps)
	24 - 4 x 50 NL dames (class. au temps)

Début des épreuves : + 2 h e) C*, B, A)
C*, B, A) B, A)
C*, B, A) B, A)
C*, B, A) C*, B, A) C*, B, A) B, A)
C*, B, A) C*, B, A) B, A)
C*, B, A) B, A)
B, A)
oide)
,
on
Début des épreuves : + 2 h
•
apide)
B, A)
es C*, B, A)
B, A)
C*, B, A) C*, B, A)
C*, B, A)
ales C*, B, A)
S C*, B, A)
de)
on Début des épreuves : + 2 h
•
, A) les B, A)
B, A)
les C*, B, A) B, A)
C*, B, A)
, В, А)
. au temps)
Bill E

 C^* - La finale C est protégée et réservée aux nageurs 14-18 ans non qualifiés en finales A et B.

- Étape 1 : vendredi 11 au dimanche 13 décembre 2015
- Étape 2 : vendredi 22 au dimanche 24 janvier 2016
- Étape 3 : vendredi 5 au dimanche 7 février 2016
- Étape 4 : vendredi 4 au dimanche 6 mars 2016
- 6 réunions

Meetings internationaux Golden FFN Tour

- Lieux : à désigner
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. et G. 14 ans et plus (2002 et avant)
- Nageurs de série nationale et filles 13 ans sur liste DTN
- Nageurs qualifiés à l'aide de la grille N2 en bassin de 50 m (sous réserve d'acceptation par l'organisateur)

Engagements Résultats Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur par l'organisateur Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Préambule

Innovation du programme sportif 2014-2015 pour faire se confronter notre Élite en dehors des deux dates phares du calendrier (France en 25 m et en 50 m), quatre meetings internationaux ont été retenus par la FFN pour faire partie du circuit intitulé « FFN Golden Tour » afin d'offrir, au terme de la quatrième et dernière étape, une dotation financière à l'attention des nageurs et des entraîneurs qui ont brillés sur l'ensemble du circuit.

Équipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique (une plaque minimum).

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Format : séries et finales A, B et C toutes catégories pour les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m.

Pour chaque épreuve au format « séries-finales » : les 3 dernières séries seront nagées en fin de matinée après un entracte, tandis que les séries lentes seront nagées en début de matinée.

Pour les 800 m et 1500 m

Classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).

Ces épreuves seront nagées en alternance selon l'ordre suivant :

Étape 1 : 800 m nage libre dames / 1500 m nage libre messieurs. Étape 2 : 800 m nage libre messieurs / 1500 m nage libre dames.

Étape 3: 800 m nage libre dames / 1500 m nage libre messieurs.

Étape 4: 800 m nage libre messieurs / 1500 m nage libre dames.

Jury

Jury de tête : 2 juges de tête FINA (1 juge-arbitre, 1 starter) désignés par la commission fédérale des Officiels complétés par 2 juges FFN locaux.

Jury local : constitué par l'organisateur.

Mode de participation

Cette compétition est ouverte à l'ensemble des licenciés quelles que soient les nations représentées.

Par ailleurs, elles concernent également :

- les nageurs licenciés à la FFN de série benjamines (sur liste DTN), les nageurs licenciés à la FFN de série nationale minimes, cadets, juniors, seniors.

À noter que les nageurs de séries nationales juniors à seniors ne sont pas autorisés à nager dans une autre compétition aux dates des quatre étapes du Circuit FFN Golden Tour.Ceux-ci pourront participer à l'ensemble des épreuves de leur choix et accéder aux différentes finales.

Enfin, sous réserve d'acceptation par l'organisateur : sont autorisés à participer, les nageurs 14 ans et plus ayant réalisé lors de la saison en cours, en bassin de 50 m une performance correspondant à la grille de qualification déterminée par l'organisateur. Ceux-ci ne peuvent participer qu'aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus une épreuve complémentaire. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves.

Procédures d'engagements

Voir l'espace dédié sur le site web de chaque organisateur.

Classements spécifiques de la compétition

Fonctionnement du circuit

Placé sous l'égide de la FFN, le circuit regroupe quatre organisateurs sélectionnés par la FFN après appel à candidature. La sélection est basée sur le respect des différents critères imposés et éventuellement sur des éléments de confort liés à l'accueil des différentes populations. Le principe retenu : à l'issue de chaque étape, un nombre de points est attribué pour les huit premiers de chaque course, chaque organisateur récompensant les récipiendaires de son étape selon un barème commun aux quatre étapes.

Par ailleurs, les trois premiers de chaque course concourent avec leurs points respectifs sur leurs six meilleurs classements glanés sur chaque étape à un classement final, à condition d'avoir participé à trois étapes au moins. Les huit meilleurs totaux sont récompensés à l'issue de la demière étape.

Grille d'attribution des points courses et circuit

Récompenses

Attribution des primes

Clé de répartition en cas d'égalité.

En cas d'égalité, au montant de la prime correspondant à la place obtenue s'ajoute celui de la place suivante, le total étant divisé par deux pour récompenser équitablement les deux ex aequo.

Primes vainqueurs étape (répartition 85 % nageurs - 15 % entraîneurs)

Classeme	ent dames	Classemen	t messieurs
1 er	4 000 €	1 er	4 000 €
2 ^e	2 500 €	2 ^e	2 500 €
3e	2 000 €	3e	2 000 €
4 ^e	1 200 €	4 e	1 200 €
5°	1 000 €	5°	1 000 €
6e	700€	6e	700€
7e	600€	7 e	600€
8e	500€	8e	500€
Total dames	12 500 €	Total messieurs	12 500 €

Primes vainqueurs Circuit

Classeme	ent dames	Classemen	t messieurs
1 er	6 500 €	1 er	6 500 €
2e	4 500 €	2e	4 500 €
3e	3 000 €	3°	3 000 €
4e	1 800 €	4 e	1 800 €
5e	1 500 €	5°	1 500 €
6e	1 000 €	6°	1 000 €
7 ^e	900€	7 e	900€
8e	800€	8e	800€
Total dames	20 000 €	Total messieurs	20 000 €

Programme et horaires

A définir : voir l'espace dédié sur le site web de chaque organisateur.

- Du mardi 29 mars au dimanche 3 avril 2016
- 12 réunions

Championnats de France Élite

Lieu : Montpellier (Hérault)

■ Bassin: 50 m

■ Compétition de référence nationale

et qualifi cative

Conditions d'accès

Catégories d'âge : F. et G. 13 ans et plus (2003 et avant)

 Les nageurs des séries nationales par année d'âge 14 ans et plus identifiés à l'issue de la saison 2014-2015 et les nageurs qualifiés à l'issue des championnats de Nationale 2 d'hiver

Engagements Résultats

■ Propositions extraNat : du 18 mars 2016 au 25 mars 2016

Liste des engagés : 26 mars 2016

Réunion technique : 28 mars 2016 - 18 h 30 (liste de départ)

■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)

■ Publication web : J + 1

■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Préambule

Célébration annuelle et concrétisation de tant d'efforts, c'est le rêve d'un premier aboutissement pour tous les nageurs. Occasion privilégiée de battre des records et de devenir champion, sous l'œil attentif des médias, ils constitueront cette année le rendez-vous à ne pas manquer pour espérer pouvoir se sélectionner, entre autres, aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (13 en dames et 13 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre dames, 1500 m nage libre messieurs, , 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Pour les 800 m et 1500 m

Séries toutes catégories et classement au temps. Série rapide l'après-midi.

Pour tous les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m

Séries toutes catégories

Finales

- A:Toutes catégories (8 meilleurs temps des séries).
- B:Toutes catégories (Du 9è au 16è meilleurs temps des séries).
- Jeunes (pour les filles 1999 et plus, pour les garçons 1998 et plus) non qualifiées en finale A ou B.

Mode de qualification

Dispositions pour les nageurs licenciés et sélectionnables à la FFN

Épreuves individuelles

Sont autorisés à participer :

- 1 Les nageurs des séries nationales par année d'âge identifiés à l'issue de la saison 2014-2015.
 Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront s'engager dans l'épreuve.
- 2 Les nageurs 14 ans et plus, les filles 13 ans sur liste DTN, ayant réalisé lors des championnats de Nationale 2 d'hiver une performance correspondant à la grille de qualification aux championnats de France Elite peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus une épreuve au choix, quel que soit le nombre d'épreuves dans lesquelles le nageur est qualifié. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront s'engager dans l'épreuve.

Dispositions pour les nageurs non licenciés à la FFN et les nageurs non sélectionnables

Pour les nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA, ils devront justifier d'une autorisation de leur fédération de tutelle. Ils ne pourront s'engager aux championnats de France Élite que sous réserve d'avoir réalisé, dans la saison en cours, des performances équivalentes à celles de la série nationale seniors, sauf accord entre les fédérations. La demande doit être envoyée au minimum 3 semaines avant le début de la compétition à natation@extranat.fr. La FFN se réserve le droit de refuser des engagements.

Les nageurs de nationalité sportive étrangère (non sélectionnables), licenciés dans les clubs français ou appartenant à une sélection étrangère, sont limités à un seul par finale ou dans la série rapide en cas de classement au temps.

S'agissant d'une compétition « open » sélective pour les équipes de France, la règle interdit la participation des nageurs non sélectionnables en finales A des épreuves de 100 m et 200 m nage libre féminin et masculin en raison des qualifications des nageurs français pour les épreuves de relais en sélection nationale.

Dispositions particulières pour les nageurs d'eau libre

- 1 Les nageurs internationaux eau libre seniors : l'accès aux épreuves est équivalent aux nageurs de série nationale.
- 2 Les nageurs internationaux eau libre juniors 2014-2015 ainsi que les trois premiers des championnats de France eau libre 2014-2015 (championnats de France 5 km, 10 km, 25 km) peuvent demander à participer aux 800 m nage libre et 1500 m nage libre plus deux épreuves au choix.

La participation sera accordée à la condition suivante : réaliser lors de la saison 2015-2016 les temps de la série nationale seniors natation course (compétition officielle organisée en bassin de 50 m et avec chronométrage électronique) sur l'une des deux épreuves du 800 m nage libre et du 1500 m nage libre.

La demande d'engagement devra être envoyée à : natation@extranat.fr, à l'issue des championnats de Nationale 2 d'hiver.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements : se reporter à la rubrique spécifique des Règlements financiers pour la natation course inclus dans ce document.

Classement national des clubs « Trophée Élite des clubs »

À l'issue des épreuves individuelles, un classement des clubs intitulé Trophée Élite est établi à l'addition des points obtenus par les vingt premiers nageurs de chaque course selon le barème indiqué.

Pour établir cette hiérarchie, sont pris en compte, dans l'ordre, au sein du déroulement d'une même épreuve : les finales toutes catégories, puis les demi-finales et les séries. Sont exclus les invités des sélections étrangères, les barrages et les hors concours.

En cas de disqualification en demi-finales ou en finales, le ou les nageurs se verront attribuer les points correspondants au dernier rang de la demi-finale ou de la finale.

Le barème du classement du Trophée Élite : 1er : 42 points ; 2e : 40 pts ; 3e : 39 pts ; 4e : 38 pts ; 5e : 37 pts ; 6e : 36 pts ; 7e : 35 pts : 8e : 34 pts ; 9e : 33 pts ; 10e : 32 pts ; 31e : 30 pts ; 12e : 29 pts ; 13e : 28 pts ; 14e : 27 pts ; 15e : 26 pts ; 16e : 25 pts ; 17e : 24 pts ; 18e : 23 pts ; 19e : 22 pts ; 20e : 21 pts. De plus, 1 point sera attribué par nageur participant.

Récompenses

La dotation des médailles est du ressort de la FFN.

Il sera décerné un titre de « champion de France en bassin de 50 m » au vainqueur français de chaque épreuve.

Les nageurs étrangers licenciés dans un club français figurent en doublon au titre open sur le podium des épreuves individuelles et reçoivent une médaille spécifique de l'événement. Le comité d'organisation, dans la mesure de ses moyens, pensera à des récompenses complémentaires pour doter chaque podium.

Programme et horaires

Ce chapitre fera l'objet d'une publication ultérieure via le site web FFN

PROGRAMMES INTERRÉGIONAL, RÉGIONAL ET DÉPARTEMENTAL « TOUTES CATÉGORIES »

Le concept

En complément des programmes nationaux précédents, les programmes interrégional, régional et départemental « toutes catégories » sont également des programmes de compétition qui rassemblent toutes les catégories d'âge – sauf mention – à partir de 14 ans, sur une même compétition.

On distingue également deux types de programmes de compétitions :

- Un programme avec une limite d'âge inférieure mais sans limite d'âge supérieure.
- C'est le cas des championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m, régionaux et départementaux en bassin de 25 m, des championnats régionaux en bassin de 25 m et des championnats régionaux d'été, des championnats de Nationale 2 d'hiver et des championnats de Nationale 2 d'été, qui sont des compétitions réservées aux 14 ans et plus (nés en 2002 et avant).
- Un programme sans aucune limite d'âge inférieure ou supérieure.
 C'est le cas des championnats nationaux interclubs toutes catégories en 25 m accessibles à toutes les catégories d'âge.

Objectifs prioritaires

Pour les nageurs

- Mettre la démarche d'excellence, engagée précédemment, à l'épreuve de la confrontation toutes années d'âge confondues et à l'échelon territorial. Poursuivre la personnalisation de l'entraînement et optimisation du plan de carrière en liaison avec l'entraîneur.
- Poursuivre la construction, l'accompagnement du projet de vie du nageur. Organisation méthodique de la vie du nageur afin de concilier son programme universitaire ou professionnel ainsi que son programme sportif.
- Assurer le suivi médical en relation avec la commission médicale du comité régional.
- Accès possible à la fonction d'officiel A.
- Préparation aux diplômes professionnels.
- Accès possible aux diplômes d'entraîneurs.

Pour l'organisation

- Offrir des programmes attrayants et valorisants pour tous les niveaux de pratique. Il est important, pour les régions et les départements, de ne pas s'enfermer dans un copier/coller du programme sportif national.
- Affirmer la notion de droits et devoirs du nageur et des organisateurs : respect mutuel. Exemplarité dans l'attitude.
- Proposer des objectifs suffisamment diversifiés pour que chaque nageur puisse trouver celui qui lui convient.

Finalités

- Continuer la pratique de haut niveau pour les nageurs qui sont déjà concernés.
- Permettre une pratique adaptée dans un contexte convivial à ceux qui ne peuvent pas (ou ne veulent pas) envisager une pratique de
- Orienter les nageurs vers d'autres pratiques de la FFN.

Préconisations

- Organisations départementales et régionales de compétitions.
- Mise en place de stages d'entraînement (clubs, départements, régions).
- Pour cette catégorie, il faut prévoir cinq types de programmes : individuels ; par équipes ; formation d'officiels, formation d'éducateurs et formation de dirigeants.
- Pour trois catégories de nageurs :
 - ceux qui poursuivront une pratique de haut niveau ;
 - ceux qui poursuivront une pratique de compétition ;
 - ceux qui adopteront une pratique de bien-être physique, psychique et d'encadrement.

Menu des compétitions

Il est proposé aux messieurs et aux dames, à partir de 14 ans (nés en 2002 et avant), sur un ensemble de compétitions individuelles et par équipes.

Parcours interrégional

- Championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m.
- Championnats de Nationale 2 d'hiver.
- Championnats de Nationale 2 d'été.

Parcours régional

- Championnats régionaux en bassin de 25 m.
- Championnats régionaux d'été.

Parcours départemental

- Championnats départementaux en bassin de 25 m.
- Championnats départementaux d'été (bassin de 25 m ou de 50 m).

Compétition par équipes

- Championnats nationaux interclubs « toutes catégories » en bassin de 25 m.

Les compétitions ci-dessus sont affichées dans les pages suivantes selon la chronologie du calendrier fédéral de la saison.

- Les samedi 21 et dimanche 22 novembre 2015*
- 3 à 4 réunions

Championnats départementaux en bassin de 25 m

- Lieux : désignés par les départements
- Compétition qualificative

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. et G. 14 ans et plus (2002 et avant
- Modalités de qualification laissées à l'initiative des départements sous couvert du comité régiona

Categories a age . F. et G. 14 ans et plus (2002 et avant)	des départements sous couvert du comité régional
Engagements	Résultats
 Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur 	 Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) Publication web : J + 1 Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

^{*} Dates préconisées.

Préambule

Première compétition majeure du parcours départemental, les championnats départementaux en bassin de 25 m peuvent ouvrir la porte des championnats régionaux en bassin de 25 m qui, eux-mêmes, offrent l'unique accès – pour les nageurs qui ne sont pas de série interrégionale – aux championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m, fin décembre. Tout devient possible à partir de cette échéance en début de saison.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Lieux

Une organisation est préconisée au sein de chaque département.

Équipements

Bassin de 25 m homologué, chronométrage automatique préconisé.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (18 en dames et 18 en messieurs).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Épreuves de relais.

L'organisation des relais est laissée à l'initiative des comités régionaux. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification.

Jury

L'organisation du jury est du ressort du comité régional selon les Règles FFN. Le juge-arbitre désigné par le comité régional doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours.

Mode de participation

Les nageurs nagent dans leur département de licence sauf accord entre comités départementaux ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive.

Les régions définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition. Cependant, les régions sont invitées à offrir la possibilité de se qualifier à travers un parcours de compétitions cohérent avec des périodes de travail indispensables pour ce niveau d'expertise. Toutefois, il semble important de rappeler que cette compétition est qualificative aux championnats régionaux en bassin de 25 m.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative du département.

Récompenses

Laissées à l'initiative des comités départementaux.

Programme et horaires

Laissés à l'initiative des comités départementaux.

Les samedi 5 et dimanche 6 décembre 2015

4 réunions

Championnats régionaux en bassin de 25 m

- Lieux : désignés par les régions
- Compétition qualificative

Conditions d'accès

Catégories d'âge : F. et G. 14 ans et plus (2002 et avant)

 Modalités de qualification laissées à l'initiative des régions

Engagements

Résultats

Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur
Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur
par l'organisateur

Résultats

Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
Publication web : J + 1
Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Préambule

Échéance majeure du début de saison dans les régions, cette compétition est la première des deux portes pour accéder au parcours interrégional.

En effet, les championnats régionaux en bassin de 25 m sont qualificatifs pour les championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m, seule voie d'accès au parcours interrégional en début de saison. Dans le cas où les nageurs n'accèdent pas à ces championnats, ils bénéficient d'une seconde porte d'accès au parcours interrégional avec les championnats régionaux d'été, fin mai.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Lieux

Une organisation au sein de chaque région.

Il est possible de l'organiser par regroupement de deux régions limitrophes, chaque région décernant ses podiums respectifs.

Équipements

Bassin de 25 m homologué, chronométrage automatique obligatoire pour bénéficier de la reconnaissance des performances qualificatives.

Il est également possible de nager un week-end précédent les épreuves de demi-fond : 400 m 4 nages, 800 m nage libre et 1500 m nage libre. Dans ce cadre, ces épreuves ne figureront pas au programme des championnats régionaux.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (18 en dames et 18 en messieurs).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre,

50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Séries et finales A et B toutes catégories pour les 50 m, 100 m et 200 m, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries. Le choix d'organiser en lieu et place des finales par catégories d'âge est laissé à la discrétion de chaque comité régional.

Pour les 400 m, 800 m et 1500 m : classement au temps (séries lentes le matin, série rapide l'après-midi).

Épreuves de relais.

L'organisation des relais est laissée à l'initiative des comités régionaux. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification.

Jurv

L'organisation du jury est du ressort du comité régional selon les règles FFN. Le juge-arbitre désigné par le comité régional doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours. S'agissant d'une compétition de référence interrégionale organisée à l'échelon régional, le suivi technique est assuré par le conseiller technique délégué qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

Mode de participation

Les nageurs nagent dans leur région de licence sauf accord entre comités régionaux ou lorsque la demande émane d'un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive.

Les régions définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition. Cependant, il est conseillé aux régions d'offrir la possibilité de se qualifier d'une année sur l'autre pour la grande majorité des nageurs, puis uniquement à partir des championnats départementaux en bassin de 25 m pour le complément de nageurs.

Les comités régionaux ont la possibilité d'ouvrir leurs championnats à des sélections étrangères. Il est important de rappeler que cette compétition est qualificative aux championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m. À ce titre, l'accès aux finales doit être régulé afin de permettre aux nageurs licenciés FFN de se qualifier.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de la région.

Récompenses

Laissées à l'initiative des comités régionaux.

Programme et horaires proposés

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

	Samedi 5 d	décembre 2015 2° réunion
	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 14 h 30 • Début des épreuves : 16 h 30
	- 200 4 N dames (séries)	17 – 200 4 N dames (finales B, A)
_	– 200 4 N messieurs (séries)	18 - 200 4 N messieurs (finales B, A)
-	200 NL dames (séries)	19 - 200 NL dames (finales B, A)
•	 200 NL messieurs (séries) 	20 - 200 NL messieurs (finales B, A)
5	 200 Dos dames (séries) 	21 - 200 Dos dames (finales B, A)
6	 200 Dos messieurs (séries) 	22 - 200 Dos messieurs (finales B, A)
7	 100 Brasse dames (séries) 	23 - 100 Brasse dames (finales B, A)
8	 100 Brasse messieurs (séries) 	24 – 100 Brasse messieurs (finales B, A)
9	 1500 NL dames (séries lentes) 	25 - 1500 NL dames (série rapide)
0	 1500 NL messieurs (séries lentes) 	26 – 1500 NL messieurs (série rapide)
1	- 100 Papillon dames (séries)	27 - 100 Papillon dames (finales B, A)
2	 100 Papillon messieurs (séries) 	28 - 100 Papillon messieurs (finales B, A)
3	- 50 NL dames (séries)	29 - 50 NL dames (finales B, A)
4	- 50 NL messieurs (séries)	30 - 50 NL messieurs (finales B, A)
	- 400 4 N dames (séries lentes)	31 – 400 4 N dames (série rapide)
	- 400 4 N messieurs (séries lentes)	32 – 400 4 N messieurs (série rapide)
		décembre 2015
		4e ráunian
	3° réunion Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	4° réunion Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00
	3° reunion Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 800 NL dames (séries lentes)	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00
3	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 800 NL dames (séries lentes)	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00 53 - 800 NL dames (série rapide)
3	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 800 NL dames (séries lentes) - 800 NL messieurs (séries lentes)	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00 53 – 800 NL dames (série rapide) 54 – 800 NL messieurs (série rapide)
3 4 5	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 800 NL dames (séries lentes) - 800 NL messieurs (séries lentes) - 200 Brasse dames (séries)	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00 53 - 800 NL dames (série rapide) 54 - 800 NL messieurs (série rapide) 55 - 200 Brasse dames (finales B, A)
3 4 5 6	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 800 NL dames (séries lentes) - 800 NL messieurs (séries lentes) - 200 Brasse dames (séries) - 200 Brasse messieurs (séries)	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00 53 - 800 NL dames (série rapide) 54 - 800 NL messieurs (série rapide) 55 - 200 Brasse dames (finales B, A) 56 - 200 Brasse messieurs (finales B, A)
33 34 35 36 37	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 800 NL dames (séries lentes) - 800 NL messieurs (séries lentes) - 200 Brasse dames (séries) - 200 Brasse messieurs (séries) - 100 NL dames (séries)	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00 53 - 800 NL dames (série rapide) 54 - 800 NL messieurs (série rapide) 55 - 200 Brasse dames (finales B, A) 56 - 200 Brasse messieurs (finales B, A) 57 - 100 NL dames (finales B, A)
33 34 35 36 37	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 800 NL dames (séries lentes) - 800 NL messieurs (séries lentes) - 200 Brasse dames (séries) - 200 Brasse messieurs (séries) - 100 NL dames (séries) - 100 NL messieurs (séries)	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00 53 - 800 NL dames (série rapide) 54 - 800 NL messieurs (série rapide) 55 - 200 Brasse dames (finales B, A) 56 - 200 Brasse messieurs (finales B, A) 57 - 100 NL dames (finales B, A) 58 - 100 NL messieurs (finales B, A)
33 34 35 36 37 38	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 800 NL dames (séries lentes) - 800 NL messieurs (séries lentes) - 200 Brasse dames (séries) - 200 Brasse messieurs (séries) - 100 NL dames (séries) - 100 NL messieurs (séries) - 200 Papillon dames (séries)	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00 53 - 800 NL dames (série rapide) 54 - 800 NL messieurs (série rapide) 55 - 200 Brasse dames (finales B, A) 56 - 200 Brasse messieurs (finales B, A) 57 - 100 NL dames (finales B, A) 58 - 100 NL messieurs (finales B, A) 59 - 200 Papillon dames (finales B, A)
3 4 5 6 7 8 9	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 800 NL dames (séries lentes) - 800 NL messieurs (séries lentes) - 200 Brasse dames (séries) - 200 Brasse messieurs (séries) - 100 NL dames (séries) - 100 NL messieurs (séries) - 200 Papillon dames (séries) - 200 Papillon messieurs (séries)	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00 53 - 800 NL dames (série rapide) 54 - 800 NL messieurs (série rapide) 55 - 200 Brasse dames (finales B, A) 56 - 200 Brasse messieurs (finales B, A) 57 - 100 NL dames (finales B, A) 58 - 100 NL messieurs (finales B, A) 59 - 200 Papillon dames (finales B, A) 60 - 200 Papillon messieurs (finales B, A)
33 34 35 36 37 38 39 40	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 800 NL dames (séries lentes) - 800 NL messieurs (séries lentes) - 200 Brasse dames (séries) - 200 Brasse messieurs (séries) - 100 NL dames (séries) - 100 NL messieurs (séries) - 200 Papillon dames (séries) - 200 Papillon messieurs (séries) - 100 Dos dames (séries)	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00 53 - 800 NL dames (série rapide) 54 - 800 NL messieurs (série rapide) 55 - 200 Brasse dames (finales B, A) 56 - 200 Brasse messieurs (finales B, A) 57 - 100 NL dames (finales B, A) 58 - 100 NL messieurs (finales B, A) 59 - 200 Papillon dames (finales B, A) 60 - 200 Papillon messieurs (finales B, A) 61 - 100 Dos dames (finales B, A)
33 34 35 36 37 38 39 30 31 32	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 800 NL dames (séries lentes) - 800 NL messieurs (séries lentes) - 200 Brasse dames (séries) - 200 Brasse messieurs (séries) - 100 NL dames (séries) - 100 NL messieurs (séries) - 200 Papillon dames (séries) - 200 Papillon messieurs (séries) - 100 Dos dames (séries) - 100 Dos messieurs (séries)	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00 53 - 800 NL dames (série rapide) 54 - 800 NL messieurs (série rapide) 55 - 200 Brasse dames (finales B, A) 56 - 200 Brasse messieurs (finales B, A) 57 - 100 NL dames (finales B, A) 58 - 100 NL messieurs (finales B, A) 59 - 200 Papillon dames (finales B, A) 60 - 200 Papillon messieurs (finales B, A) 61 - 100 Dos dames (finales B, A) 62 - 100 Dos messieurs (finales B, A)
3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 800 NL dames (séries lentes) - 800 NL messieurs (séries lentes) - 200 Brasse dames (séries) - 200 Brasse messieurs (séries) - 100 NL dames (séries) - 100 NL messieurs (séries) - 200 Papillon dames (séries) - 200 Papillon messieurs (séries) - 100 Dos dames (séries) - 100 Dos messieurs (séries) - 50 Brasse dames (séries)	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00 53 - 800 NL dames (série rapide) 54 - 800 NL messieurs (série rapide) 55 - 200 Brasse dames (finales B, A) 56 - 200 Brasse messieurs (finales B, A) 57 - 100 NL dames (finales B, A) 58 - 100 NL messieurs (finales B, A) 59 - 200 Papillon dames (finales B, A) 60 - 200 Papillon messieurs (finales B, A) 61 - 100 Dos dames (finales B, A) 62 - 100 Dos messieurs (finales B, A) 63 - 50 Brasse dames (finales B, A)
3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 800 NL dames (séries lentes) - 800 NL messieurs (séries lentes) - 200 Brasse dames (séries) - 200 Brasse messieurs (séries) - 100 NL dames (séries) - 100 NL messieurs (séries) - 200 Papillon dames (séries) - 200 Papillon messieurs (séries) - 100 Dos dames (séries) - 100 Dos messieurs (séries) - 50 Brasse dames (séries) - 50 Brasse messieurs (séries)	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00 53 - 800 NL dames (série rapide) 54 - 800 NL messieurs (série rapide) 55 - 200 Brasse dames (finales B, A) 56 - 200 Brasse messieurs (finales B, A) 57 - 100 NL dames (finales B, A) 58 - 100 NL messieurs (finales B, A) 59 - 200 Papillon dames (finales B, A) 60 - 200 Papillon messieurs (finales B, A) 61 - 100 Dos dames (finales B, A) 62 - 100 Dos messieurs (finales B, A) 63 - 50 Brasse dames (finales B, A) 64 - 50 Brasse messieurs (finales B, A)
3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 800 NL dames (séries lentes) - 800 NL messieurs (séries lentes) - 200 Brasse dames (séries) - 200 Brasse messieurs (séries) - 100 NL dames (séries) - 100 NL messieurs (séries) - 200 Papillon dames (séries) - 200 Papillon messieurs (séries) - 100 Dos dames (séries) - 100 Dos dames (séries) - 50 Brasse dames (séries) - 50 Brasse messieurs (séries) - 50 Dos dames (séries)	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00 53 - 800 NL dames (série rapide) 54 - 800 NL messieurs (série rapide) 55 - 200 Brasse dames (finales B, A) 56 - 200 Brasse messieurs (finales B, A) 57 - 100 NL dames (finales B, A) 58 - 100 NL messieurs (finales B, A) 59 - 200 Papillon dames (finales B, A) 60 - 200 Papillon messieurs (finales B, A) 61 - 100 Dos dames (finales B, A) 62 - 100 Dos messieurs (finales B, A) 63 - 50 Brasse dames (finales B, A) 64 - 50 Brasse messieurs (finales B, A) 65 - 50 Dos dames (finales B, A)
3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 800 NL dames (séries lentes) - 800 NL messieurs (séries lentes) - 200 Brasse dames (séries) - 200 Brasse messieurs (séries) - 100 NL dames (séries) - 100 NL messieurs (séries) - 200 Papillon dames (séries) - 200 Papillon messieurs (séries) - 100 Dos dames (séries) - 100 Dos messieurs (séries) - 50 Brasse dames (séries) - 50 Brasse messieurs (séries) - 50 Dos dames (séries) - 50 Dos messieurs (séries) - 50 Dos messieurs (séries)	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00 53 - 800 NL dames (série rapide) 54 - 800 NL messieurs (série rapide) 55 - 200 Brasse dames (finales B, A) 56 - 200 Brasse messieurs (finales B, A) 57 - 100 NL dames (finales B, A) 58 - 100 NL messieurs (finales B, A) 59 - 200 Papillon dames (finales B, A) 60 - 200 Papillon messieurs (finales B, A) 61 - 100 Dos dames (finales B, A) 62 - 100 Dos messieurs (finales B, A) 63 - 50 Brasse dames (finales B, A) 64 - 50 Brasse messieurs (finales B, A) 65 - 50 Dos dames (finales B, A) 66 - 50 Dos messieurs (finales B, A)
3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 800 NL dames (séries lentes) - 800 NL messieurs (séries lentes) - 200 Brasse dames (séries) - 200 Brasse messieurs (séries) - 100 NL dames (séries) - 100 NL messieurs (séries) - 200 Papillon dames (séries) - 200 Papillon messieurs (séries) - 100 Dos dames (séries) - 100 Dos messieurs (séries) - 50 Brasse dames (séries) - 50 Brasse messieurs (séries) - 50 Dos dames (séries) - 50 Dos messieurs (séries) - 50 Dos messieurs (séries) - 50 Dos messieurs (séries) - 50 Papillon dames (séries)	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00 53 - 800 NL dames (série rapide) 54 - 800 NL messieurs (série rapide) 55 - 200 Brasse dames (finales B, A) 56 - 200 Brasse messieurs (finales B, A) 57 - 100 NL dames (finales B, A) 58 - 100 NL messieurs (finales B, A) 59 - 200 Papillon dames (finales B, A) 60 - 200 Papillon messieurs (finales B, A) 61 - 100 Dos dames (finales B, A) 62 - 100 Dos messieurs (finales B, A) 63 - 50 Brasse dames (finales B, A) 64 - 50 Brasse messieurs (finales B, A) 65 - 50 Dos dames (finales B, A) 66 - 50 Dos messieurs (finales B, A) 67 - 50 Papillon dames (finales B, A)
3 4 5 6 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 8 9 7 8 8 8 8 7 8 8 8 8 8 8 7 8 8 8 8	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 800 NL dames (séries lentes) - 800 NL messieurs (séries lentes) - 200 Brasse dames (séries) - 200 Brasse messieurs (séries) - 100 NL dames (séries) - 100 NL messieurs (séries) - 200 Papillon dames (séries) - 200 Papillon messieurs (séries) - 100 Dos dames (séries) - 100 Dos messieurs (séries) - 50 Brasse dames (séries) - 50 Brasse messieurs (séries) - 50 Dos dames (séries) - 50 Dos messieurs (séries) - 50 Papillon dames (séries) - 50 Papillon dames (séries) - 50 Papillon messieurs (séries)	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00 53 - 800 NL dames (série rapide) 54 - 800 NL messieurs (série rapide) 55 - 200 Brasse dames (finales B, A) 56 - 200 Brasse messieurs (finales B, A) 57 - 100 NL dames (finales B, A) 58 - 100 NL messieurs (finales B, A) 59 - 200 Papillon dames (finales B, A) 60 - 200 Papillon messieurs (finales B, A) 61 - 100 Dos dames (finales B, A) 62 - 100 Dos messieurs (finales B, A) 63 - 50 Brasse dames (finales B, A) 64 - 50 Brasse messieurs (finales B, A) 65 - 50 Dos dames (finales B, A) 66 - 50 Dos messieurs (finales B, A) 67 - 50 Papillon dames (finales B, A) 68 - 50 Papillon messieurs (finales B, A)
3 4 5 6 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 800 NL dames (séries lentes) - 800 NL messieurs (séries lentes) - 200 Brasse dames (séries) - 200 Brasse messieurs (séries) - 100 NL dames (séries) - 100 NL messieurs (séries) - 200 Papillon dames (séries) - 200 Papillon messieurs (séries) - 100 Dos dames (séries) - 100 Dos messieurs (séries) - 50 Brasse dames (séries) - 50 Brasse messieurs (séries) - 50 Dos dames (séries) - 50 Dos messieurs (séries) - 50 Papillon dames (séries) - 50 Papillon messieurs (séries)	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00 53 - 800 NL dames (série rapide) 54 - 800 NL messieurs (série rapide) 55 - 200 Brasse dames (finales B, A) 56 - 200 Brasse messieurs (finales B, A) 57 - 100 NL dames (finales B, A) 58 - 100 NL messieurs (finales B, A) 59 - 200 Papillon dames (finales B, A) 60 - 200 Papillon messieurs (finales B, A) 61 - 100 Dos dames (finales B, A) 62 - 100 Dos messieurs (finales B, A) 63 - 50 Brasse dames (finales B, A) 64 - 50 Brasse messieurs (finales B, A) 65 - 50 Dos dames (finales B, A) 66 - 50 Dos messieurs (finales B, A) 67 - 50 Papillon dames (finales B, A) 68 - 50 Papillon messieurs (finales B, A) 69 - 100 4 N dames (finales B, A)
33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 800 NL dames (séries lentes) - 800 NL messieurs (séries lentes) - 200 Brasse dames (séries) - 200 Brasse messieurs (séries) - 100 NL dames (séries) - 100 NL messieurs (séries) - 200 Papillon dames (séries) - 200 Papillon messieurs (séries) - 100 Dos dames (séries) - 100 Dos messieurs (séries) - 50 Brasse dames (séries) - 50 Brasse messieurs (séries) - 50 Dos dames (séries) - 50 Dos messieurs (séries) - 50 Papillon dames (séries) - 50 Papillon messieurs (séries) - 50 Papillon dames (séries) - 50 Papillon messieurs (séries) - 100 4 N dames (séries) - 100 4 N messieurs (séries)	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00 53 - 800 NL dames (série rapide) 54 - 800 NL messieurs (série rapide) 55 - 200 Brasse dames (finales B, A) 56 - 200 Brasse messieurs (finales B, A) 57 - 100 NL dames (finales B, A) 58 - 100 NL messieurs (finales B, A) 59 - 200 Papillon dames (finales B, A) 60 - 200 Papillon messieurs (finales B, A) 61 - 100 Dos dames (finales B, A) 62 - 100 Dos messieurs (finales B, A) 63 - 50 Brasse dames (finales B, A) 64 - 50 Brasse messieurs (finales B, A) 65 - 50 Dos dames (finales B, A) 66 - 50 Dos messieurs (finales B, A) 67 - 50 Papillon dames (finales B, A) 68 - 50 Papillon messieurs (finales B, A) 69 - 100 4 N dames (finales B, A) 70 - 100 4 N messieurs (finales B, A)
33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 800 NL dames (séries lentes) - 800 NL messieurs (séries lentes) - 200 Brasse dames (séries) - 200 Brasse messieurs (séries) - 100 NL dames (séries) - 100 NL messieurs (séries) - 200 Papillon dames (séries) - 200 Papillon messieurs (séries) - 100 Dos dames (séries) - 100 Dos messieurs (séries) - 50 Brasse dames (séries) - 50 Brasse messieurs (séries) - 50 Dos dames (séries) - 50 Dos messieurs (séries) - 50 Papillon dames (séries) - 50 Papillon messieurs (séries)	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00 53 - 800 NL dames (série rapide) 54 - 800 NL messieurs (série rapide) 55 - 200 Brasse dames (finales B, A) 56 - 200 Brasse messieurs (finales B, A) 57 - 100 NL dames (finales B, A) 58 - 100 NL messieurs (finales B, A) 59 - 200 Papillon dames (finales B, A) 60 - 200 Papillon messieurs (finales B, A) 61 - 100 Dos dames (finales B, A) 62 - 100 Dos messieurs (finales B, A) 63 - 50 Brasse dames (finales B, A) 64 - 50 Brasse messieurs (finales B, A) 65 - 50 Dos dames (finales B, A) 66 - 50 Dos messieurs (finales B, A) 67 - 50 Papillon dames (finales B, A) 68 - 50 Papillon messieurs (finales B, A) 69 - 100 4 N dames (finales B, A)

Les grilles de qualification aux championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m sont du ressort de chacun des conseils interrégionaux

Du vendredi 18 au dimanche 20 décembre 2015

au dimanche 20 décembre 201:

6 réunions

Championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m

- Lieux : désignés par les interrégions
- Compétition qualificative

Conditions d'accès

■ Catégories d'âge : F. et G. 14 ans et plus (2002 et avant)

- Nageurs appartenant à la série interrégionale
- Nageurs qualifiés à partir des championnats régionaux en bassin de 25 m

Engagements	Résultats
 Propositions extraNat : du 7 décembre 2015 au 14 décembre 2015 Liste des engagés : 15 décembre 2015 Réunion technique : 17 décembre 2015 - 18 h 30 (liste de départ) 	 Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) Publication web : J + 1 Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Préambule

Cette compétition s'inspire dans la forme des championnats de France en bassin de 25 m. Dans le fond, elle constitue un passage obligé pour tous les nageurs souhaitant poursuivre la saison au niveau interrégional.

Ces championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m programmés à la fin du premier trimestre sportif permettent une véritable confrontation de haut niveau dans chacune des interrégions.

Lieux

Laissés à l'initiative de l'interrégion.

Une organisation dans chaque interrégion est mise en place au libre choix du conseil de l'interrégion et à la même date. Il est également possible de confier l'organisation à un comité régional, départemental ou à un club. Enfin, si les effectifs l'exigent, la compétition peut être dissociée sur deux lieux simultanément.

Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique (une plaque minimum).

Contenu du programme (17 en dames et 17 en messieurs)

Épreuves individuelles.

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages. Séries et finales A, B toutes catégories et C réservée aux 14-15 ans pour toutes les distances (50 m, 100 m et 200 m). Organisation de

finales quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries. Pour les 400 m, 800 m et 1500 m nage libre, classement au temps avec séries lentes le matin et série rapide l'après-midi.

Les finales sont limitées à un nageur non sélectionnable par finale. De même en série rapide pour les épreuves classées « au temps ».

Épreuves de relais.

L'organisation de relais est laissée à l'initiative des interrégions. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues pour permettre la qualification dans l'épreuve concernée.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les Règles FFN. La désignation des juges-arbitres et starters est du ressort du conseil de l'interrégion, ils devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de qualification

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs qualifiés aux championnats de France en bassin de 25 m ne sont pas autorisés à participer à ces championnats. Les nageurs nagent dans leur interrégion de licence sauf accord entre interrégions ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive. Ces derniers ont accès à l'ensemble du programme tel que prévu dans le règlement sportif. Ils doivent évoluer comme tous les autres nageurs de l'interrégion. Par exemple, il est interdit de limiter l'accès aux finales pour un de ces nageurs. Les nageurs de la série interrégionale par année d'âge 14 ans et plus identifiés à l'issue de la saison 2014-2015. Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves.

Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront pas s'engager dans l'épreuve.

Les nageurs qualifiés à l'issue des différents championnats régionaux d'hiver en bassin de 25 m ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés plus une épreuve au choix. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront pas s'engager dans l'épreuve.

Pour rappel, les règles de qualification pour ces nageurs sont déterminées par les interrégions concernées.

Procédures d'engagements

À l'issue de la période de qualification, un annuaire des qualifiés aux championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m sera publié sur le site internet FFN.

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de l'interrégion

Récompenses

Les récompenses sont laissées à l'initiative des interrégions.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

	\ 1™ réunion	endredi 18 décembre 2015 2° réunion
Ouve	rture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves	
	0 NL dames (séries)	11 – 800 NL dames (série rapide)
	0 NL messieurs (séries)	12 – 1500 NL messieurs (<i>série rapide</i>)
	00 Dos dames (séries)	13 – 50 NL dames (finales C*, B, A)
	00 Dos messieurs <i>(séries)</i>	14 – 50 NL messieurs (finales C *, B , A)
	00 Brasse dames <i>(séries)</i>	15 - 200 Dos dames (finales C*, B, A)
	00 Brasse messieurs (séries)	16 – 200 Dos messieurs (finales C *, B , A)
	00 Papillon dames <i>(séries)</i>	17 – 100 Brasse dames (finales C*, B, A)
	00 Papillon messieurs <i>(séries)</i>	18 - 100 Brasse messieurs (finales C *, B , A)
	00 NL dames (séries lentes)	19 - 100 Papillon dames (finales C* , B , A)
	500 NL messieurs (séries lentes)	20 – 100 Papillon messieurs (finales C*, B, A)
		Samedi 19 décembre 2015
	3 ^e réunion	4 ^e réunion
Ouve	rture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves	9 h 00 Ouverture des portes : 15 h 00 • Début des épreuves : 17 h 00
l – 40	00 4 N dames (séries lentes)	33 - 1500 NL dames (série rapide)
2 – 40	00 4 N messieurs (séries)	34 – 800 NL messieurs (série rapide)
	00 Dos dames (séries)	35 - 100 Dos dames (finales C*, B, A)
1 – 10	00 Dos messieurs (séries)	36 – 100 Dos messieurs (finales C*, B, A)
	00 Brasse dames (séries)	37 - 200 Brasse dames (finales C*, B, A)
	00 Brasse messieurs (séries)	38 – 200 Brasse messieurs (finales C*, B, A)
7 – 50	0 Papillon dames (séries)	39 - 50 Papillon dames (finales C*, B, A)
3 - 50	0 Papillon messieurs (séries)	40 - 50 Papillon messieurs (finales C*, B, A)
9 – 20	00 NL dames <i>(séries)</i>	41 - 200 NL dames (finales C*, B, A)
0 - 20	00 NL messieurs (séries)	42 – 200 NL messieurs (finales C*, B, A)
1 - 1	500 NL dames (séries lentes)	43 - 400 4 N dames (série rapide)
2 – 80	00 NL messieurs (séries lentes)	44 – 400 4 N messieurs (série rapide)
		manche 20 décembre 2015
	5° réunion	6° réunion
	rture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves	·
	00 NL dames (séries lentes)	57 - 400 NL dames (série rapide)
	00 NL messieurs (séries lentes)	58 – 400 NL messieurs (série rapide)
	00 Papillon dames <i>(séries)</i>	59 - 200 Papillon dames (finales C*, B, A)
	00 Papillon messieurs (séries)	60 – 200 Papillon messieurs (finales C*, B, A)
	0 Dos dames <i>(séries)</i>	61 - 50 Dos dames (finales C*, B, A)
	0 Dos messieurs (séries)	62 - 50 Dos messieurs (finales C*, B, A)
	0 Brasse dames (séries)	63 - 50 Brasse dames (finales C*, B, A)
	0 Brasse messieurs (séries)	64 - 50 Brasse messieurs (finales C*, B, A)
	00 4 N dames (séries)	65 – 200 4 N dames (finales C*, B, A)
4 – 20	00 4 N messieurs (séries)	66 - 200 4 N messieurs (finales C*, B, A)
5 – 10	00 NL dames (séries)	67 - 100 NL dames (finales C*, B, A)
	00 NL messieurs (séries)	68 - 100 NL messieurs (finales C*, B, A)

C* - La finale C est protégée et réservée aux nageurs 14-15 ans non qualifiés en finales A et B

Du vendredi 18 au dimanche 20 mars 2016

6 réunions

Championnats de Nationale 2 d'hiver

Lieux : désignés par les interrégions

■ Bassin: 50 m

 Compétition de référence nationale et qualificative

Conditions d'accès

■ Catégories d'âge : F. et G. 14 ans et plus (2002 et avant)

- Nageurs qualifiés à l'issue des championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m (grille de qualification interrégionale par année d'âge)
- Les nageurs des séries nationales ne sont pas autorisés à participer sauf les minimes 1^{re} année

Résultats

Engagements

■ Propositions extraNat : du 7 mars 2016 au 14 mars 2016

Liste des engagés : 15 mars 2016

Réunion technique : 17 mars 2016 - 18 h 30

(liste de départ)

Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)

■ Publication web: J + 1

■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Préambule

Repensés intégralement dans le programme sportif de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), les championnats de Nationale 2 d'hiver, disputés sur chaque territoire interrégional, conservent la finalité de pouvoir qualifier directement un contingent complémentaire de nageuses et nageurs aux championnats de France Élite tout en offrant la possibilité d'ouvrir aussi les portes des championnats de France 15 ans et moins et des championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus via la réalisation de performances d'une grille de qualification nationale.

Lieux

Laissés à l'initiative de l'interrégion. Une organisation dans chaque interrégion (au libre choix du conseil de l'interrégion, l'organisation pourra être confiée à un comité régional, départemental ou à un club). Il est possible d'organiser sur deux lieux si les effectifs l'exigent.

Équipements

Bassin de 50 m homologué.

Chronométrage automatique (une plaque minimum).

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre,

50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Séries et finales A, B et C* pour les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m. A l'instar de la finale C*, une finale D* réservée aux minimes (14 et 15 ans) pourra être organisée.

Pour les 800 m et 1500 m : classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).

Les finales sont limitées à un nageur non sélectionnable par finale. De même en série rapide pour les épreuves classées « au temps ». *La finale C et D sont protégées et réservées aux nageurs minimes (14-15 ans) non qualifiés aux finales A ou B.

Épreuves de relais.

L'organisation des relais est laissée à l'initiative des interrégions. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification.

Mode de qualification

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs des séries nationales ne sont pas autorisés à participer, à l'exception des minimes 1^{re} année. Ceux-ci pourront participer à l'ensemble des épreuves de leur choix et accéder aux différentes finales.

Les nageurs nagent dans leur interrégion de licence sauf accord entre interrégions ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive. Ces derniers ont accès à l'ensemble du programme tel que prévu dans le règlement sportif. Ils doivent évoluer comme tous les autres nageurs de l'interrégion. Par exemple, il est interdit de limiter l'accès aux finales pour un de ces nageurs.

Sont autorisés à participer, les nageurs 14 ans et plus ayant réalisé lors des championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m une performance correspondant à la grille de qualification « N2 25 m » de leur année d'âge.

Ceux-ci ne peuvent participer qu'aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus une épreuve complémentaire. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront pas s'engager dans l'épreuve. Dans le cas où le nageur ne souhaite pas participer à l'ensemble des épreuves dans lesquelles il s'est qualifié, il ne peut pas les remplacer par d'autres épreuves.

Procédures d'engagements

À l'issue des championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m, un annuaire des qualifiés aux championnats de Nationale 2 (hiver et été) sera publié sur le site internet FFN.

- Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.
- Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de l'interrégion.

Qualification pour les championnats nationaux

À partir de ces championnats, les nageurs peuvent se qualifier aux épreuves nationales suivantes :

- championnats de France Élite;
- championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus ;
- championnats de France 15 ans et moins.

Récompenses

Les récompenses sont laissées à l'initiative des interrégions.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

	Vendredi ———— 1 ^{re} réunion	18 mars 2016 2° réunion				
	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 15 h 00 • Début des épreuves : 17 h 00				
4		·				
	50 Dos dames (séries)50 Dos messieurs (séries)	11 - 1500 NL dames (série rapide) 12 - 1500 NL messieurs (série rapide)				
	· · ·	` · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
	100 Brasse dames (séries)100 Brasse messieurs (séries)	13 - 50 Dos dames (finales C*, B, A) 14 - 50 Dos messieurs (finales C*, B, A)				
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
	- 200 Papillon dames (séries)	15 – 100 Brasse dames (finales C*, B, A)				
	- 200 Papillon messieurs (séries)	16 – 100 Brasse messieurs (finales C*, B, A)				
	- 200 NL dames (séries)	17 – 200 Papillon dames (finales C*, B, A)				
	- 200 NL messieurs (séries)	18 – 200 Papillon messieurs (finales C*, B, A)				
	- 1500 NL dames (séries lentes)	19 - 200 NL dames (finales C*, B, A)				
10	- 1500 NL messieurs (séries lentes)	20 – 200 NL messieurs (finales C*, B, A)				
		19 mars 2016				
	3° réunion	4º réunion				
21	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00 - 100 Papillon dames (séries)	Ouverture des portes : 15 h 00 • Début des épreuves : 17 h 00 33 – 100 Papillon dames (finales C*, B, A)				
	100 Papillon messieurs (séries)	34 – 100 Papillon messieurs (finales C*, B, A)				
	- 50 Brasse dames (séries)	35 – 50 Brasse dames (finales C*, B, A)				
	50 Brasse dames (series)50 Brasse messieurs (séries)	36 – 50 Brasse messieurs (finales C*, B, A)				
	- 50 NL dames (séries)	37 - 50 NL dames (finales C*, B, A)				
	- 50 NL messieurs (séries)	38 – 50 NL messieurs (finales C*, B, A)				
	- 200 Dos dames (séries)	39 – 200 Dos dames (finales C*, B, A)				
	- 200 Dos messieurs (séries)	40 – 200 Dos messieurs (finales C*, B, A)				
	- 200 4 N dames (séries)	41 – 200 4 N dames (finales C*, B, A)				
	- 200 4 N messieurs (séries)	42 – 200 4 N messieurs (finales C* , B , A)				
	- 400 NL dames (séries)	43 – 400 NL dames (finales C*, B, A)				
32	- 400 NL messieurs (séries)	44 – 400 NL messieurs (finales C*, B, A)				
		e 20 mars 2016				
	5° réunion	6º réunion				
4.5	Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00				
	- 400 4 N dames (séries)	57 – 800 NL dames (série rapide)				
	- 400 4 N messieurs (séries)	58 - 800 NL messieurs (<i>série rapide</i>)				
	- 50 Papillon dames (séries)	59 - 50 Papillon dames (finales C*, B, A)				
	- 50 Papillon messieurs (séries)	60 – 50 Papillon messieurs (finales C*, B, A)				
	- 200 Brasse dames (séries)	61 – 200 Brasse dames (finales C*, B, A)				
	 200 Brasse messieurs (séries) 	62 – 200 Brasse messieurs (finales C*, B, A)				
	- 100 Dos dames (séries)	63 - 100 Dos dames (finales C*, B, A)				
	 100 Dos messieurs (séries) 	64 - 100 Dos messieurs (finales C*, B, A)				
	- 100 NL dames (séries)	65 - 400 4 N dames (finales C*, B, A)				
	 100 NL messieurs (séries) 	66 - 400 4 N messieurs (finales C*, B, A)				
	 800 NL dames (séries lentes) 	67 - 100 NL dames (finales C*, B, A)				
	 800 NL messieurs (séries lentes) 	68 - 100 NL messieurs (finales C*, B, A)				

NB - *La finale C est protégée et réservée aux nageurs minimes (14-15 ans) non qualifiés aux finales A ou B.

Du vendredi 10 au dimanche 12 juin 2016

■ 4 à 6 réunions

Championnats régionaux d'été

Lieux : désignés par les régions

■ Bassin: 50 m

■ Compétition qualificative

Conditions d'accès

Catégories d'âge : F. et G. 14 ans et plus (2002 et avant)

Modalités de qualification laissées à l'initiative des régions

Résultats

Engagements

■ Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur

 Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur

- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)

Préambule

Revus dans leur finalité pour l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), les championnats régionaux d'été ne figurent plus en tant que compétition de référence nationale et ne qualifient plus pour les échéances nationales tels que les championnats de France 15 ans et moins et les championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus.

Par contre, ils offrent la seconde et dernière porte d'entrée pour prétendre se qualifier aux championnats de Nationale 2 d'été qui, eux, peuvent ouvrir les portes des deux compétitions citées en amont.

Échéance majeure du programme régional, les championnats régionaux d'été doivent répondre au cahier des charges d'une compétition nationale en matière de logistique (chronométrage automatique pour toutes les épreuves, y compris les 50 m, jury conforme aux exigences d'une compétition qualificative).

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Lieux

Une organisation au sein de chaque région. Il est possible de l'organiser par groupement de deux régions limitrophes, chaque région pouvant décerner ses podiums respectifs.

Équipements

Bassin de 50 m homologué, chronométrage automatique obligatoire pour bénéficier de la prise en compte des performances qualificatives.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre,

50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Séries et finales A et B toutes catégories pour les 50 m, 100 m et 200 m, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries. Le comité régional peut, s'il le souhaite, compléter le programme avec des finales C* réservées aux minimes non concernés par les finales A et B. Le choix d'organiser en lieu et place des finales par catégories d'âge est laissé à la discrétion de chaque comité régional. Pour les 400 m, 800 m et 1500 m nage libre : classement au temps.

Épreuves de relais.

L'organisation des relais est laissée à l'initiative des comités régionaux. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification.

Jury

L'organisation du jury est du ressort du comité régional selon les règles FFN. Le juge-arbitre désigné par le comité régional doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours.

S'agissant d'une compétition de référence interrégionale organisée à l'échelon régional, le suivi technique est assuré par le conseiller technique délégué qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

Mode de participation

Les nageurs nagent dans leur région de licence sauf accord entre comités régionaux ou lorsque la demande émane d'un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive.

Les régions définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition. Cependant, les régions sont invitées à offrir la possibilité de se qualifier à travers un parcours de compétition cohérent avec des périodes de travail indispensables pour ce niveau d'expertise.

Les comités régionaux ont la possibilité d'ouvrir leur championnat à des sélections étrangères.

Toutefois, il semble important de rappeler que cette compétition est qualificative aux championnats de Nationale 2 d'été. À ce titre, l'accès aux finales doit être régulé afin de permettre aux nageurs licenciés FFN de se qualifier.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de la région.

Récompenses

Laissées à l'initiative des comités régionaux.

Programme et horaires conseillés

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Option deux jours

	1 ^{re} réunion	Samedi 11 juin 2016	2º réunion
Ouve	erture des portes : 7 h 00 • Début des épreu	ves : 9 h 00 Ouverture des po	rtes : 14 h 30 • Début des épreuves : 16 h 3
	200 4 N dames (séries)	·	nes (finales C*, B, A)
	00 4 N messieurs (séries)		ssieurs (finales C*, B, A)
	00 NL dames (séries)		es (finales C*, B, A, C)
	00 NL messieurs <i>(séries)</i>		sieurs (finales C*, B, A)
	00 Dos dames (séries)		mes (finales C*, B, A)
	00 Dos messieurs (séries)		ssieurs (finales C*, B, A)
	00 Brasse dames (séries)		dames (finales C*, B, A)
	00 Brasse messieurs (séries)		messieurs (finales C*, B, A)
	500 NL dames (séries lentes)	25 - 1500 NL dar	
	500 NL messieurs (séries lentes)		ssieurs (série rapide)
	00 Papillon dames (séries)		dames (finales C*, B, A)
	00 Papillon messieurs (séries)		messieurs (finales C*, B, A)
	0 NL dames (séries)	29 - 50 NL dame	
	0 NL messieurs (séries)		ieurs (finales C*, B, A)
	00 4 N dames (séries lentes)	31 - 400 4 N dan	
6 – 4	00 4 N messieurs (séries lentes)	32 - 400 4 N mes	ssieurs (série rapide)
	3º réunion	Dimanche 12 juin 2016	4º réunion
Ouve	erture des portes : 7 h 00 • Début des épreu	ves : 9 h 00 Ouverture des po	rtes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 0
	00 NL dames (séries lentes)	51 – 800 NL dam	•
	00 NL messieurs (séries lentes)		sieurs <i>(série rapide)</i>
	00 Brasse dames (séries)		dames (finales C*, B, A)
	00 Brasse messieurs (séries)		messieurs (finales C*, B, A)
	00 NL dames (séries)		es (finales C*, B, A)
	00 NL messieurs (séries)		sieurs (finales C*, B, A)
	00 Papillon dames (séries)		dames (finales C*, B, A)
	00 Papillon messieurs (séries)		messieurs (finales C*, B, A)
	00 Dos dames (séries)		mes (finales C*, B, A)
	00 Dos messieurs (séries)		ssieurs (finales C*, B, A)
	0 Brasse dames (séries)		ames (finales C*, B, A)
	0 Brasse messieurs (séries)		nessieurs (finales C*, B, A)
	0 Dos dames (séries)		es (finales C*, B, A)
5 - 5	0 Dos messieurs (séries)	64 - 50 Dos mes	
	0 003 11103310413 (301103)		
6 – 5	0 Papillon dames (séries)	65 - 50 Papillon o	dames (finales C*, B, A)
6 – 5 7 – 5	, ,		
16 - 5 17 - 5 18 - 5	0 Papillon dames (séries)		dames (finales C*, B, A) messieurs (finales C*, B, A)

68 - 400 NL messieurs (série rapide)

NB - La fi nale C* est protégée et réservée aux nageurs minimes (14-15 ans) non qualifi és aux fi nales A ou B.

Option trois jours

50 - 400 NL messieurs (séries lentes)

Pour l'option trois jours, se reporter au programme et aux horaires des championnats de Nationale 2.

- Les samedi 25 et dimanche 26 juin 2016*
- 3 à 4 réunions

Championnats départementaux d'été

- Lieux : désignés par les départements
- Bassin: 25 m ou 50 m
- Compétition de référence régionale ou départementale

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. et G. 14 ans et plus (2002 et avant)
- Modalités de qualification laissées à l'initiative des départements

= Catogorios a ago : 1: ot o. 11 and ot plas (2002 of availt)	laissées à l'initiative des départements
Engagements	Résultats
 Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur 	 Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) Publication web : J + 1 Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

^{*}Dates préconisées.

Préambule

Programmés idéalement au terme du troisième trimestre de l'année scolaire – le plus tard possible dans la saison – les championnats départementaux d'été constituent la finalité des nageurs qui évoluent dans le parcours départemental.

Compétition de référence régionale organisée à l'échelon départemental, elle offre à chaque nageur une ultime opportunité de changer de série en vue du classement national des clubs.

Cette compétition peut être également l'occasion de regrouper les clubs à durée annuelle avec les clubs d'été sur un même événement.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Lieux

Une organisation est préconisée au sein de chaque département.

Équipements

Bassin de 25 m ou de 50 m homologué, chronométrage automatique préconisé.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m, 4 nages, 400 m 4 nages.

Épreuves de relais.

L'organisation des relais est laissée à l'initiative des comités départementaux. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification.

Jury

L'organisation du jury est du ressort du comité départemental selon les règles FFN. Le juge-arbitre désigné par le comité départemental doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours.

Mode de participation

Les nageurs nagent dans leur département de licence sauf accord entre comités départementaux ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive.

Les départements définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition. Cependant, les départements sont invités à offrir la possibilité de se qualifier à travers un parcours de compétition cohérent avec des périodes de travail indispensable pour ce niveau d'expertise. Les clubs de natation estivale pourront avoir des modes de participation spécifique.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative des régions.

Récompenses

Laissées à l'initiative des comités départementaux.

Programme et horaires conseillés

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

- Du vendredi 8 au dimanche 10 juillet 2016
- 6 réunions

Championnats de Nationale 2 d'été

- Lieux : désignés par les interrégions
- Bassin: 50 m
- Compétition de référence nationale et qualificative

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. et G. 14 ans et plus (2002 et avant)
- Nageurs qualifiés à l'issue des championnats de Nationale
 2 en bassin de 25 m et/ou des championnats régionaux
 d'été (grille de qualification interrégionale par année d'âge)
- Les nageurs des séries nationales ne sont pas autorisés à participer sauf les minimes 1^{re} année

	a participor cadi los riministos i antico
Engagements	Résultats
■ Propositions extraNat : du 27 juin 2016 au 4 juillet 2016	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
■ Liste des engagés : 5 juillet 2016	■ Publication web : J + 1
Réunion technique : 7 juillet 2016 - 18 h 30 (liste de départ)	■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Préambule

Totalement inédits dans le programme sportif de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), les championnats de Nationale 2 d'été, disputés sur chaque territoire interrégional, ont pour objectif de qualifier directement un contingent complémentaire de nageuses et nageurs aux championnats de France 15 ans et moins et aux championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus.

Lieux

Laissés à l'initiative de l'interrégion.

Une organisation dans chaque interrégion (au libre choix du conseil de l'interrégion, l'organisation pourra être confiée à un comité régional, départemental ou à un club). Il est possible d'organiser sur deux lieux si les effectifs l'exigent.

Équipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique (une plaque minimum).

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages. Séries et finales A, B et C* pour toutes les 50 m 100 m, 200 m et 400 m.

A l'instar de la finale C*, une finale D* réservée aux minimes (14 et 15 ans) pourra être organisée.

Pour les 800 m et 1500 m : classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).

Les finales sont limitées à un nageur non sélectionnable par finale. De même en série rapide pour les épreuves classées « au temps ».

*La finale C et D sont protégées et réservées aux nageurs minimes (14-15 ans) non qualifiés aux finales A ou B.

Épreuves de relais.

L'organisation des relais est laissée à l'initiative des interrégions. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification.

Mode de qualification

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs des séries nationales ne sont pas autorisés à participer, à l'exception des minimes 1^{re} année. Ceux-ci pourront participer à l'ensemble des épreuves de leur choix et accéder aux différentes finales.

Les nageurs nagent dans leur interrégion de licence sauf accord entre interrégions ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive. Ces derniers ont accès à l'ensemble du programme tel que prévu dans le règlement sportif. Ils doivent évoluer comme tous les autres nageurs de l'interrégion. Par exemple, il est interdit de limiter l'accès aux finales pour un de ces nageurs.

Nageurs qualifiés à partir des championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m

Sont autorisés à participer, les nageurs 14 ans et plus ayant réalisé lors des championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m une performance correspondant à la grille de qualification « Championnats de nationale 2 d'Hiver » de leur année d'âge. Ceux-ci ne peuvent participer qu'aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus une épreuve complémentaire. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront pas s'engager dans l'épreuve. Dans le cas où le nageur ne souhaite pas participer à l'ensemble des épreuves dans lesquelles il s'est qualifié, il ne peut pas les rempla- cer par d'autres épreuves.

Nageurs qualifiés à partir des championnats régionaux d'été

Sont autorisés à participer, les nageurs âgés de 14 ans et plus ayant réalisé lors des championnats régionaux d'été une performance correspondant à la grille de qualification « N2 50 m » de leur année d'âge. Ceux-ci peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés plus une épreuve complémentaire. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves.

Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront pas s'engager dans l'épreuve.

Procédures d'engagements

À l'issue des championnats de Nationale 2 en bassin de 25 m, des championnats de Nationale 2 d'hiver et des championnats régionaux d'été, l'annuaire des qualifiés aux championnats de Nationale 2 d'été sera actualisé sur le site internet FFN.

- Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.
- Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de l'interrégion.

Qualification pour les championnats nationaux

À partir de ces championnats, les nageurs peuvent se qualifier aux épreuves nationales suivantes :

- championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus ;
- championnats de France 15 ans et moins.

Récompenses

Les récompenses sont laissées à l'initiative des interrégions.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Vendredi 8	juillet 2016
1 ^{re} réunion	2º réunion
Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 15 h 00 • Début des épreuves : 17 h 00
1 - 50 Dos dames (séries)	11 - 1500 NL dames (série rapide)
2 – 50 Dos messieurs (séries)	12 – 1500 NL messieurs (série rapide)
3 - 100 Brasse dames (séries)	13 - 50 Dos dames (finales C*, B, A)
4 - 100 Brasse messieurs (séries)	14 - 50 Dos messieurs (finales C*, B, A)
5 – 200 Papillon dames (séries)	15 - 100 Brasse dames (finales C*, B, A)
6 – 200 Papillon messieurs (séries)	16 – 100 Brasse messieurs (finales C*, B, A)
7 – 200 NL dames (séries)	17 – 200 Papillon dames (finales C*, B, A)
8 – 200 NL messieurs (séries)	18 – 200 Papillon messieurs (finales C*, B, A)
9 – 1500 NL dames (séries lentes)	19 - 200 NL dames (finales C*, B, A)
0 – 1500 NL messieurs (séries lentes)	20 – 200 NL messieurs (finales C*, B, A)
Samedi 9	juillet 2016
3° réunion	4 ^e réunion
Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 15 h 00 • Début des épreuves : 17 h 00
1 - 100 Papillon dames (séries)	33 - 100 Papillon dames (finales C*, B, A)
2 - 100 Papillon messieurs (séries)	34 - 100 Papillon messieurs (finales C*, B, A)
3 - 50 Brasse dames (séries)	35 - 50 Brasse dames (finales C*, B, A)
4 – 50 Brasse messieurs (séries)	36 - 50 Brasse messieurs (finales C*, B, A)
5 - 50 NL dames (séries)	37 - 50 NL dames (finales C*, B, A)
6 – 50 NL messieurs (séries)	38 - 50 NL messieurs (finales C*, B, A)
7 - 200 Dos dames (séries)	39 - 200 Dos dames (finales C*, B, A)
8 – 200 Dos messieurs (séries)	40 – 200 Dos messieurs (finales C*, B, A)
9 - 200 4 N dames (séries)	41 - 200 4 N dames (finales C*, B, A)
0 – 200 4 N messieurs (séries)	42 - 200 4 N messieurs (finales C*, B, A)
1 – 400 NL dames (séries)	43 - 400 NL dames (finales C*, B, A)
2 – 400 NL messieurs <i>(séries)</i>	44 – 400 NL messieurs (finales C*, B, A)
Dimanche '	10 juillet 2016
5° réunion	6° réunion
Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00
5 - 400 4 N dames (séries)	57 - 800 NL dames (série rapide)
6 – 400 4 N messieurs (séries)	58 - 800 NL messieurs (série rapide)
7 - 50 Papillon dames (séries)	59 - 50 Papillon dames (finales C*, B, A)
8 – 50 Papillon messieurs (séries)	60 - 50 Papillon messieurs (finales C*, B, A)
9 - 200 Brasse dames (séries)	61 - 200 Brasse dames (finales C*, B, A)
0 – 200 Brasse messieurs (séries)	62 - 200 Brasse messieurs (finales C*, B, A)
1 – 100 Dos dames (séries)	63 - 100 Dos dames (finales C*, B, A)
2 – 100 Dos messieurs (séries)	64 - 100 Dos messieurs (finales C*, B, A)
3 - 100 NL dames (séries)	65 - 400 4 N dames (finales C*, B, A)
4 – 100 NL messieurs (séries)	66 - 400 4 N messieurs (finales C*, B, A)
5 – 800 NL dames (séries lentes)	67 - 100 NL dames (finales C*, B, A)
6 – 800 NL messieurs (séries lentes)	68 - 100 NL messieurs (finales C*, B, A)

Règlement Natation Course

Annexes

GRILLE DE SÉRIES NATIONALES 2013-2016

	FILLES									
Âge * de réalisation	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans et plus		
Niveau ** d'appartenance	MN1	MN2	CN1	CN2	JN1	JN2	JN3	SN		
50 NL		0:28.31	0:27.91	0:27.62	0:27.41	0:27.31	0:27.22	0:27.00		
100 NL		1:01.48	1:00.14	0:59.45	0:58.93	0:58.47	0:58.12	0:57.87		
200 NL		2:12.52	2:10.33	2:08.91	2:08.34	2:07.08	2:06.59	2:05.21		
400 NL		4:39.98	4:33.71	4:32.14	4:30.12	4:26.67	4:25.10	4:22.21		
800 NL		9:39.28	9:26.10	9:21.02	9:15.23	9:09.58	9:06.34	9:00.39		
1500 NL	Cotation	18:24.31	18:00.51	17:56.21	17:46.84	17:38.52	17:32.27	17:20.82		
50 Dos	de points réalisée au	0:32.16	0:31.88	0:31.35	0:31.07	0:30.83	0:30.65	0:30.32		
100 Dos	trophée national	1:09.18	1:08.27	1:07.42	1:06.83	1:06.31	1:05.92	1:05.20		
200 Dos	Lucien-ZINS	2:29.19	2:27.95	2:25.63	2:23.16	2:22.05	2:21.21	2:19.67		
50 Bra.	ou interrégional Lucien-ZINS	0:35.59	0:35.09	0:34.69	0:34.38	0:34.12	0:33.91	0:33.54		
100 Bra.	5.900 points	1:18.23	1:17.20	1:15.63	1:14.97	1:14.38	1:13.94	1:13.14		
200 Bra.	et plus	2:48.20	2:45.93	2:42.44	2:41.03	2:39.77	2:38.83	2:37.10		
50 Pap.		0:30.34	0:29.67	0:29.01	0:28.76	0:28.54	0:28.37	0:28.06		
100 Pap.		1:08.02	1:06.41	1:05.04	1:04.48	1:03.97	1:03.60	1:02.90		
200 Pap.		2:31.17	2:28.67	2:25.72	2:22.88	2:21.05	2:19.83	2:18.31		
200 4 N.		2:30.11	2:28.62	2:27.52	2:25.71	2:24.98	2:24.24	2:22.67		
400 4 N.]	5:19.43	5:15.62	5:12.31	5:08.60	5:06.19	5:04.38	5:01.07		

^{*} Âge de réalisation : correspond à l'âge du nageur au cours d'une saison sportive (du 16 septembre au 15 septembre de l'année suivante). Exemple : un nageur né en 2000 a 13 ans pour la saison 2012-2013 (2013 - 2000 = 13 ans) ; ce même nageur bascule en 14 ans dès le 16 septembre 2013 pour la saison 2013-2014.

^{**} **Niveau d'appartenance** : niveau de série nationale validé à partir de deux performances dans deux épreuves différentes auquel appartiendra le nageur dans l'Annuaire des séries de la saison sportive suivante des réalisations.

GRILLE DE SÉRIES NATIONALES 2013-2016

	GARÇONS									
Âge * de réalisation	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans et plus		
Niveau ** d'appartenance	MN1	MN2	CN1	CN2	JN1	JN2	JN3	SN		
50 NL		0:26.30	0:25.14	0:24.93	0:24.79	0:24.31	0:24.12	0:23.65		
100 NL		0:57.23	0:54.76	0:53.88	0:52.97	0:52.51	0:52.10	0:51.08		
200 NL		2:04.26	2:01.09	1:58.60	1:56.51	1:55.52	1:54.98	1:52.95		
400 NL		4:22.22	4:14.38	4:09.25	4:05.24	4:03.82	4:02.36	4:00.13		
800 NL		9:06.26	8:51.33	8:41.57	8:34.21	8:31.27	8:28.09	8:20.24		
1500 NL		17:19.63	17:00.59	16:39.64	16:20.83	16:18.70	16:11.08	15:52.04		
50 Dos	Cotation de points	0:29.98	0:28.69	0:28.58	0:28.13	0:27.72	0:27.30	0:26.76		
100 Dos	réalisée au trophée	1:04.99	1:01.60	1:00.73	0:59.97	0:59.45	0:58.99	0:57.83		
200 Dos	national	2:20.84	2:13.57	2:11.81	2:10.83	2:09.70	2:08.82	2:06.17		
50 Bra.	Lucien-ZINS	0:33.01	0:31.51	0:31.02	0:30.87	0:30.22	0:29.98	0:29.39		
100 Bra.	5.450 points et plus	1:12.85	1:09.07	1:08.34	1:07.64	1:06.67	1:05.98	1:04.43		
200 Bra.		2:37.83	2:30.18	2:28.02	2:26.97	2:25.43	2:23.90	2:21.84		
50 Pap.		0:27.98	0:26.88	0:26.32	0:26.00	0:25.77	0:25.57	0:25.07		
100 Pap.		1:02.93	0:59.95	0:58.72	0:57.99	0:57.49	0:57.04	0:55.92		
200 Pap.		2:21.53	2:14.91	2:10.91	2:08.78	2:07.79	2:06.67	2:04.19		
200 4 N.		2:20.66	2:16.85	2:14.04	2:12.38	2:11.42	2:10.21	2:07.66		
400 4 N.		4:57.40	4:51.95	4:44.35	4:42.42	4:39.97	4:37.79	4:32.34		

^{*} Âge de réalisation : correspond à l'âge du nageur au cours d'une saison sportive (du 16 septembre au 15 septembre de l'année suivante). Exemple : un nageur né en 2000 a 13 ans pour la saison 2012-2013 (2013 - 2000 = 13 ans) ; ce même nageur bascule en 14 ans dès le 16 septembre 2013 pour la saison 2013-2014.

^{**} **Niveau d'appartenance** : niveau de série nationale validé à partir de deux performances dans deux épreuves différentes auquel appartiendra le nageur dans l'Annuaire des séries de la saison sportive suivante des réalisations.

GRILLE DE SÉRIES INTERRÉGIONALES 2013-2016

	FILLES									
Âge * de réalisation	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans et plus		
Niveau ** d'appartenance	MI1	MI2	CI1	CI2	JI1	JI2	JI3	SI		
50 NL		0:30.38	0:29.82	0:29.55	0:29.11	0:28.80	0:28.64	0:27.93		
100 NL		1:06.29	1:05.06	1:04.48	1:03.50	1:02.83	1:02.49	1:00.94		
200 NL		2:24.37	2:21.69	2:20.43	2:18.31	2:16.85	2:16.10	2:12.72		
400 NL		5:02.34	4:56.71	4:54.09	4:49.63	4:46.58	4:45.02	4:37.94		
800 NL		10:23.10	10:11.50	10:06.10	9:56.91	9:50.61	9:47.40	9:32.81		
1500 NL		20:00.13	19:37.78	19:27.37	19:09.68	18:57.56	18:51.37	18:23.27		
50 Dos	Cotation de points	0:34.96	0:34.31	0:34.01	0:33.49	0:33.14	0:32.96	0:32.14		
100 Dos	réalisée au trophée	1:15.18	1:13.78	1:13.13	1:12.02	1:11.26	1:10.87	1:09.11		
200 Dos	interrégional	2:41.05	2:38.05	2:36.65	2:34.28	2:32.65	2:31.82	2:28.05		
50 Bra.	Lucien-ZINS	0:38.67	0:37.95	0:37.62	0:37.05	0:36.66	0:36.46	0:35.55		
100 Bra.	4.800 points et plus	1:24.33	1:22.76	1:22.03	1:20.79	1:19.94	1:19.50	1:17.53		
200 Bra.	'	3:01.15	2:57.77	2:56.20	2:53.53	2:51.70	2:50.77	2:46.53		
50 Pap.		0:32.35	0:31.75	0:31.47	0:30.99	0:30.67	0:30.50	0:29.74		
100 Pap.		1:12.53	1:11.18	1:10.55	1:09.48	1:08.75	1:08.37	1:06.67		
200 Pap		2:39.48	2:36.51	2:35.13	2:32.78	2:31.16	2:30.34	2:26.61		
200 4 N.		2:44.51	2:41.44	2:40.02	2:37.59	2:35.93	2:35.08	2:31.23		
400 4 N.		5:47.15	5:40.69	5:37.68	5:32.56	5:29.05	5:27.26	5:19.13		

^{*} Âge de réalisation : correspond à l'âge du nageur au cours d'une saison sportive (du 16 septembre au 15 septembre de l'année suivante). Exemple : un nageur né en 2000 a 13 ans pour la saison 2012-2013 (2013 - 2000 = 13 ans) ; ce même nageur bascule en 14 ans dès le 16 septembre 2013 pour la saison 2013-2014.

^{**} Niveau d'appartenance : niveau de série interrégionale validé à partir à partir de deux performances dans deux épreuves différentes auquel appartiendra le nageur dans l'Annuaire des séries de la saison sportive suivante des réalisations.

GRILLE DE SÉRIES INTERRÉGIONALES 2013-2016

	GARÇONS									
Âge * de réalisation	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans et plus		
Niveau ** d'appartenance	MI1	MI2	CI1	CI2	JI1	JI2	JI3	SI		
50 NL		0:27.82	0:26.76	0:26.19	0:25.70	0:24.88	0:24.75	0:24.40		
100 NL		1:01.43	0:59.09	0:57.83	0:56.76	0:54.94	0:54.66	0:53.89		
200 NL		2:15.84	2:10.66	2:07.88	2:05.51	2:01.49	2:00.86	1:59.16		
400 NL		4:48.79	4:37.77	4:31.87	4:26.84	4:18.28	4:16.94	4:13.34		
800 NL		10:01.61	9:38.66	9:26.36	9:15.88	8:58.05	8:55.26	8:47.75		
1500 NL		19:04.97	18:21.29	17:57.88	17:37.94	17:04.00	16:58.68	16:44.40		
50 Dos	Cotation de points	0:32.18	0:30.96	0:30.30	0:29.74	0:28.78	0:28.63	0:28.23		
100 Dos	réalisée au trophée	1:09.55	1:06.90	1:05.47	1:04.26	1:02.20	1:01.88	1:01.01		
200 Dos	interrégional	2:31.74	2:25.95	2:22.85	2:20.20	2:15.71	2:15.00	2:13.11		
50 Bra.	Lucien-ZINS	0:35.35	0:34.00	0:33.27	0:32.66	0:31.61	0:31.45	0:31.01		
100 Bra.	4.050 points et plus	1:17.49	1:14.53	1:12.95	1:11.60	1:09.30	1:08.94	1:07.97		
200 Bra.		2:48.49	2:42.06	2:38.62	2:35.68	2:30.69	2:29.91	2:27.81		
50 Pap.		0:30.15	0:29.00	0:28.38	0:27.86	0:26.96	0:26.82	0:26.45		
100 Pap.		1:07.25	1:04.69	1:03.31	1:02.14	1:00.15	0:59.83	0:59.00		
200 Pap		2:29.36	2:23.66	2:20.60	2:18.00	2:13.58	2:12.88	2:11.02		
200 4 N.		2:33.53	2:27.67	2:24.53	2:21.86	2:17.31	2:16.60	2:14.68		
400 4 N.		5:27.53	5:15.03	5:08.34	5:02.63	4:52.93	4:51.40	4:47.32		

^{*} Âge de réalisation : correspond à l'âge du nageur au cours d'une saison sportive (du 16 septembre au 15 septembre de l'année suivante). Exemple : un nageur né en 2000 a 13 ans pour la saison 2012-2013 (2013 - 2000 = 13 ans) ; ce même nageur bascule en 14 ans dès le 16 septembre 2013 pour la saison 2013-2014.

^{**} Niveau d'appartenance : niveau de série interrégionale à partir de deux performances dans deux épreuves différentes auquel appartiendra le nageur dans l'Annuaire des séries de la saison sportive suivante des réalisations.

GRILLE DE SÉRIES RÉGIONALES 2013-2016

	FILLES									
Âge * de réalisation	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans et plus		
Niveau ** d'appartenance	MR1	MR2	CR1	CR2	JR1	JR2	JR3	SR		
50 NL		0:32.63	0:32.06	0:31.80	0:31.35	0:31.04	0:30.91	0:30.18		
100 NL		1:11.18	1:09.94	1:09.37	1:08.39	1:07.72	1:07.43	1:05.83		
200 NL	Cotation de points réalisés	2:35.02	2:32.33	2:31.08	2:28.95	2:27.49	2:26.87	2:23.37		
400 NL	lors du Trophée	5:24.64	5:19.01	5:16.38	5:11.93	5:08.87	5:07.56	5:00.24		
800 NL	national ou	11:09.04	10:57.44	10:52.03	10:42.84	10:36.55	10:33.85	10:18.75		
1500 NL	interrégional Lucien-ZINS	21:28.60	21:06.25	20:55.84	20:38.15	20:26.03	20:20.82	19:51.74		
50 Dos	(4.400 pts en filles)	0:37.53	0:36.88	0:36.58	0:36.06	0:35.71	0:35.56	0:34.71		
100 Dos	ou du classement du	1:20.73	1:19.33	1:18.67	1:17.57	1:16.81	1:16.48	1:14.66		
200 Dos	Natathlon	2:52.92	2:49.92	2:48.53	2:46.15	2:44.53	2:43.83	2:39.93		
50 Bra.	12-13 ans (10 épreuves)	0:41.53	0:40.81	0:40.47	0:39.90	0:39.51	0:39.35	0:38.41		
100 Bra.	(7.300 pts en filles)	1:30.55	1:28.98	1:28.25	1:27.01	1:26.15	1:25.79	1:23.74		
200 Bra.	La meilleure	3:14.50	3:11.13	3:09.56	3:06.89	3:05.06	3:04.27	2:59.88		
50 Pap.	retenue pour	0:34.74	0:34.14	0:33.85	0:33.38	0:33.05	0:32.91	0:32.13		
100 Pap.	établir le niveau de série.	1:17.88	1:16.53	1:15.90	1:14.83	1:14.10	1:13.78	1:12.02		
200 Pap.		2:51.24	2:48.27	2:46.88	2:44.53	2:42.92	2:42.23	2:38.37		
200 4 N.		2:56.63	2:53.57	2:52.14	2:49.72	2:48.06	2:47.34	2:43.36		
400 4 N.		6:12.74	6:06.28	6:03.27	5:58.15	5:54.64	5:53.14	5:44.72		

^{*} Âge de réalisation : correspond à l'âge du nageur au cours d'une saison sportive (du 16 septembre au 15 septembre de l'année suivante). Exemple : un nageur né en 2000 a 13 ans pour la saison 2012-2013 (2013 - 2000 = 13 ans) ; ce même nageur bascule en 14 ans dès le 16 septembre 2013 pour la saison 2013-2014.

^{**} **Niveau d'appartenance** : niveau de série régionale validé à partir de deux performances dans deux épreuves différentes auquel appartiendra le nageur dans l'Annuaire des séries de la saison sportive suivante des réalisations.

GRILLE DE SÉRIES RÉGIONALES 2013-2016

GARÇONS								
Âge * de réalisation	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans et plus
Niveau ** d'appartenance	MR1	MR2	CR1	CR2	JR1	JR2	JR3	SR
50 NL		0:28.64	0:28.14	0:27.91	0:27.51	0:27.24	0:27.13	0:26.48
100 NL		1:03.24	1:02.15	1:01.63	1:00.77	1:00.17	0:59.92	0:58.49
200 NL	Cotation de	2:19.84	2:17.42	2:16.29	2:14.37	2:13.05	2:12.49	2:09.33
400 NL	points réalisés lors	4:57.30	4:52.14	4:49.74	4:45.66	4:42.86	4:41.66	4:34.95
800 NL	du Trophée national ou interrégional Lucien-ZINS (3.450 pts)	10:19.32	10:08.58	10:03.58	9:55.07	9:49.25	9:46.75	9:32.77
1500 NL		19:38.68	19:18.24	19:08.72	18:52.53	18:41.45	18:36.69	18:10.08
50 Dos		0:33.13	0:32.56	0:32.29	0:31.83	0:31.52	0:31.39	0:30.64
100 Dos	ou du classement du	1:11.60	1:10.36	1:09.78	1:08.80	1:08.13	1:07.84	1:06.22
200 Dos	Natathlon	2:36.20	2:33.49	2:32.23	2:30.09	2:28.62	2:27.98	2:24.46
50 Bra.	12-13 ans (10 épreuves)	0:36.39	0:35.76	0:35.47	0:34.97	0:34.62	0:34.48	0:33.65
100 Bra.	(5.750 pts) La meilleure	1:19.77	1:18.39	1:17.74	1:16.65	1:15.90	1:15.58	1:13.78
200 Bra.	cotation sera	2:53.45	2:50.44	2:49.04	2:46.66	2:45.03	2:44.33	2:40.41
50 Pap.	retenue pour établir le	0:31.04	0:30.50	0:30.25	0:29.82	0:29.53	0:29.41	0:28.71
100 Pap.	niveau de série.	1:09.24	1:08.03	1:07.48	1:06.52	1:05.87	1:05.59	1:04.03
200 Pap.		2:33.75	2:31.09	2:29.85	2:27.73	2:26.29	2:25.67	2:22.20
200 4 N.		2:38.05	2:35.30	2:34.03	2:31.86	2:30.37	2:29.73	2:26.17
400 4 N.	1	5:37.18	5:31.33	5:28.61	5:23.98	5:20.80	5:19.44	5:11.83

^{*} Âge de réalisation : correspond à l'année d'âge du nageur au cours d'une saison sportive (du 16 septembre au 15 septembre de l'année suivante). Exemple : un nageur né en décembre 2000 a 13 ans pour la saison 2012-2013 ; un nageur né en janvier 2001 a 12 ans pour la saison sportive 2012-2013 et il nage en 13 ans dès le 16 septembre 2013.

^{**} Niveau d'appartenance : niveau de série régionale validé à partir de deux performances dans deux épreuves différentes auquel appartiendra le nageur dans l'Annuaire des séries de la saison sportive suivante des réalisations.

GRILLE DE SÉRIES DÉPARTEMENTALES 2013-2016 (BASSIN DE 50 M)

FILLES								
Âge * de réalisation	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans et plus
Niveau ** d'appartenance	MD1	MD2	CD1	CD2	JD1	JD2	JD3	SD
50 NL		0:34.34	0:33.78	0:33.51	0:33.06	0:32.76	0:32.62	0:31.89
100 NL		1:14.91	1:13.68	1:13.11	1:12.13	1:11.46	1:11.17	1:09.56
200 NL	Cotation de points réalisés	2:43.16	2:40.47	2:39.22	2:37.09	2:35.63	2:35.00	2:31.51
400 NL	lors du Trophée	5:41.68	5:36.05	5:33.43	5:28.97	5:25.92	5:24.61	5:17.28
800 NL	national ou interrégional Lucien-ZINS (3.950 pts en filles) ou du classement du Natathlon	11:44.16	11:32.56	11:27.16	11:17.97	11:11.68	11:08.97	10:53.88
1500 NL		22:36.25	22:13.90	22:03.50	21:45.80	21:33.68	21:28.48	20:59.39
50 Dos		0:39.50	0:38.85	0:38.55	0:38.03	0:37.68	0:37.53	0:36.68
100 Dos		1:24.96	1:23.56	1:22.91	1:21.80	1:21.04	1:20.72	1:18.90
200 Dos		3:02.00	2:59.00	2:57.61	2:55.23	2:53.60	2:52.91	2:49.00
50 Bra.	12-13 ans (10 épreuves)	0:43.71	0:42.99	0:42.66	0:42.08	0:41.69	0:41.53	0:40.59
100 Bra.	(6.600 pts en filles)	1:35.30	1:33.73	1:33.00	1:31.76	1:30.91	1:30.54	1:28.50
200 Bra.	La meilleure cotation sera	3:24.71	3:21.34	3:19.77	3:17.10	3:15.27	3:14.48	3:10.09
50 Pap.	retenue pour	0:36.56	0:35.96	0:35.68	0:35.20	0:34.87	0:34.73	0:33.95
100 Pap.	établir le niveau de série.	1:21.97	1:20.62	1:19.99	1:18.92	1:18.19	1:17.87	1:16.11
200 Pap.		3:00.23	2:57.26	2:55.87	2:53.52	2:51.91	2:51.22	2:47.36
200 4 N.		3:05.91	3:02.84	3:01.42	2:58.99	2:57.33	2:56.62	2:52.63
400 4 N.		6:32.31	6:25.85	6:22.84	6:17.72	6:14.21	6:12.71	6:04.29

^{*} Âge de réalisation : correspond à l'âge du nageur au cours d'une saison sportive (du 16 septembre au 15 septembre de l'année suivante). Exemple : un nageur né en 2000 a 13 ans pour la saison 2012-2013 (2013 - 2000 = 13 ans) ; ce même nageur bascule en 14 ans dès le 16 septembre 2013 pour la saison 2013-2014.

^{**} Niveau d'appartenance : niveau de série départementale validé à partir de deux performances dans deux épreuves différentes auquel appartiendra le nageur dans l'Annuaire des séries de la saison sportive suivante des réalisations.

GRILLE DE SÉRIES DÉPARTEMENTALES 2013-2016 (BASSIN DE 50 M)

GARÇONS								
Âge * de réalisation	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans et plus
Niveau ** d'appartenance	MD1	MD2	CD1	CD2	JD1	JD2	JD3	SD
50 NL		0:30.14	0:29.64	0:29.41	0:29.02	0:28.75	0:28.63	0:27.99
100 NL		1:06.56	1:05.47	1:04.95	1:04.09	1:03.49	1:03.24	1:01.81
200 NL	Cotation de	2:27.19	2:24.76	2:23.63	2:21.71	2:20.39	2:19.83	2:16.67
400 NL	points réalisés	5:12.91	5:07.75	5:05.35	5:01.27	4:58.47	4:57.27	4:50.56
800 NL	lors du Trophée national ou interrégional Lucien-ZINS (2.950 pts) ou du	10:51.84	10:41.10	10:36.09	10:27.59	10:21.76	10:19.26	10:05.28
1500 NL		20:40.56	20:20.12	20:10.60	19:54.42	19:43.33	19:38.57	19:11.97
50 Dos		0:34.87	0:34.30	0:34.03	0:33.57	0:33.26	0:33.13	0:32.38
100 Dos		1:15.36	1:14.12	1:13.54	1:12.56	1:11.88	1:11.60	1:09.98
200 Dos	classement du Natathlon	2:44.40	2:41.69	2:40.43	2:38.29	2:36.82	2:36.19	2:32.66
50 Bra.	12-13 ans (10 épreuves)	0:38.30	0:37.67	0:37.38	0:36.88	0:36.53	0:36.39	0:35.57
100 Bra.	(4.900 pts)	1:23.96	1:22.58	1:21.93	1:20.84	1:20.09	1:19.76	1:17.96
200 Bra.	La meilleure cotation sera	3:02.56	2:59.55	2:58.15	2:55.76	2:54.13	2:53.43	2:49.52
50 Pap.	retenue pour établir le	0:32.67	0:32.13	0:31.88	0:31.45	0:31.16	0:31.04	0:30.33
100 Pap.	niveau de série.	1:12.87	1:11.67	1:11.11	1:10.16	1:09.51	1:09.23	1:07.67
200 Pap.		2:41.83	2:39.16	2:37.92	2:35.81	2:34.36	2:33.74	2:30.27
200 4 N.		2:46.34	2:43.60	2:42.33	2:40.16	2:38.67	2:38.03	2:34.46
400 4 N.		5:54.88	5:49.03	5:46.31	5:41.68	5:38.51	5:37.15	5:29.54

^{*} Âge de réalisation : correspond à l'âge du nageur au cours d'une saison sportive (du 16 septembre au 15 septembre de l'année suivante). Exemple : un nageur né en 2000 a 13 ans pour la saison 2012-2013 (2013 - 2000 = 13 ans) ; ce même nageur bascule en 14 ans dès le 16 septembre 2013 pour la saison 2013-2014.

^{**} **Niveau d'appartenance** : niveau de série départementale validé à partir de deux performances dans deux épreuves différentes auquel appartiendra le nageur dans l'Annuaire des séries de la saison sportive suivante des réalisations.

GRILLE DE SÉRIES DÉPARTEMENTALES 2013-2016 (BASSIN DE 25 M)

FILLES								
Âge * de réalisation	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans et plus
Niveau ** d'appartenance	MD1	MD2	CD1	CD2	JD1	JD2	JD3	SD
50 NL		0:33.64	0:33.08	0:32.81	0:32.36	0:32.06	0:31.92	0:31.19
100 NL		1:13.31	1:12.08	1:11.51	1:10.53	1:09.86	1:09.57	1:07.96
200 NL	Cotation de points réalisés	2:39.76	2:37.07	2:35.82	2:33.69	2:32.23	2:31.60	2:28.11
400 NL	lors	5:34.18	5:28.55	5:25.93	5:21.47	5:18.42	5:17.11	5:09.78
800 NL	du Trophée national ou interrégional Lucien-ZINS (3.950 pts en filles) ou du classement du Natathlon	11:28.16	11:16.56	11:11.16	11:01.97	10:55.68	10:52.97	10:37.88
1500 NL		22:06.25	21:43.90	21:33.50	21:15.80	21:03.68	20:58.48	20:29.39
50 Dos		0:38.90	0:38.25	0:37.95	0:37.43	0:37.08	0:36.93	0:36.08
100 Dos		1:23.46	1:22.06	1:21.41	1:20.30	1:19.54	1:19.22	1:17.40
200 Dos		2:58.80	2:55.80	2:54.41	2:52.03	2:50.40	2:49.71	2:45.80
50 Bra.	12-13 ans (10 épreuves)	0:42.91	0:42.19	0:41.86	0:41.28	0:40.89	0:40.73	0:39.79
100 Bra.	(6.600 pts	1:33.30	1:31.73	1:31.00	1:29.76	1:28.91	1:28.54	1:26.50
200 Bra.	en filles) La meilleure	3:19.71	3:16.34	3:14.77	3:12.10	3:10.27	3:09.48	3:05.09
50 Pap.	cotation sera retenue pour	0:35.96	0:35.36	0:35.08	0:34.60	0:34.27	0:34.13	0:33.35
100 Pap.	établir le	1:20.67	1:19.32	1:18.69	1:17.62	1:16.89	1:16.57	1:14.81
200 Pap.	niveau de série.	2:57.33	2:54.36	2:52.97	2:50.62	2:49.01	2:48.32	2:44.46
200 4 N.		3:02.41	2:59.34	2:57.92	2:55.49	2:53.83	2:53.12	2:49.13
400 4 N.	<u> </u>	6:24.31	6:17.85	6:14.84	6:09.72	6:06.21	6:04.71	5:56.29

^{*} Âge de réalisation : correspond à l'âge du nageur au cours d'une saison sportive (du 16 septembre au 15 septembre de l'année suivante). Exemple : un nageur né en 2000 a 13 ans pour la saison 2012-2013 (2013 - 2000 = 13 ans) ; ce même nageur bascule en 14 ans dès le 16 septembre 2013 pour la saison 2013-2014.

^{**} Niveau d'appartenance : niveau de série départementale validé à partir de deux performances dans deux épreuves différentes auquel appartiendra le nageur dans l'Annuaire des séries de la saison sportive suivante des réalisations.

GRILLE DE SÉRIES DÉPARTEMENTALES 2013-2016 (BASSIN DE 25 M)

GARÇONS								
Âge * de réalisation	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans et plus
Niveau ** d'appartenance	MD1	MD2	CD1	CD2	JD1	JD2	JD3	SD
50 NL		0:29.44	0:28.94	0:28.71	0:28.32	0:28.05	0:27.93	0:27.29
100 NL		1:04.96	1:03.87	1:03.35	1:02.49	1:01.89	1:01.64	1:00.21
200 NL	Cotation de	2:23.79	2:21.36	2:20.23	2:18.31	2:16.99	2:16.43	2:13.27
400 NL	points réalisés	5:05.41	5:00.25	4:57.85	4:53.77	4:50.97	4:49.77	4:43.06
800 NL	lors du Trophée national ou interrégional Lucien-ZINS (2.950 pts) ou du	10:35.84	10:25.10	10:20.09	10:11.59	10:05.76	10:03.26	9:49.28
1500 NL		20:10.56	19:50.12	19:40.60	19:24.42	19:13.33	19:08.57	18:41.97
50 Dos		0:34.27	0:33.70	0:33.43	0:32.97	0:32.66	0:32.53	0:31.78
100 Dos		1:13.86	1:12.62	1:12.04	1:11.06	1:10.38	1:10.10	1:08.48
200 Dos	classement du Natathlon	2:41.20	2:38.49	2:37.23	2:35.09	2:33.62	2:32.99	2:29.46
50 Bra.	12-13 ans (10 épreuves)	0:37.50	0:36.87	0:36.58	0:36.08	0:35.73	0:35.59	0:34.77
100 Bra.	(4.900 pts)	1:21.96	1:20.58	1:19.93	1:18.84	1:18.09	1:17.76	1:15.96
200 Bra.	La meilleure cotation sera	2:57.56	2:54.55	2:53.15	2:50.76	2:49.13	2:48.43	2:44.52
50 Pap.	retenue pour établir le	0:32.07	0:31.53	0:31.28	0:30.85	0:30.56	0:30.44	0:29.73
100 Pap.	niveau de série.	1:11.57	1:10.37	1:09.81	1:08.86	1:08.21	1:07.93	1:06.37
200 Pap.		2:38.93	2:36.26	2:35.02	2:32.91	2:31.46	2:30.84	2:27.37
200 4 N.		2:42.84	2:40.10	2:38.83	2:36.66	2:35.17	2:34.53	2:30.96
400 4 N.		5:46.88	5:41.03	5:38.31	5:33.68	5:30.51	5:29.15	5:21.54

^{*} Âge de réalisation : correspond à l'âge du nageur au cours d'une saison sportive (du 16 septembre au 15 septembre de l'année suivante). Exemple : un nageur né en 2000 a 13 ans pour la saison 2012-2013 (2013 - 2000 = 13 ans) ; ce même nageur bascule en 14 ans dès le 16 septembre 2013 pour la saison 2013-2014.

^{**} Niveau d'appartenance : niveau de série départementale à partir de deux performances dans deux épreuves différentes auquel appartiendra le nageur dans l'Annuaire des séries de la saison sportive suivante des réalisations.

TABLE DE CONVERSION FFN BASSIN DE 25 M / BASSIN DE 50 M

Temps à ajouter à une performance effectuée en bassin de 25 m pour obtenir son équivalence en bassin de 50 m (Réalisation Patrice PROKOP / Jean-Pierre LE BIHAN)

Épreuve	En secondes
50 m nage libre	0.70
100 m nage libre	1.60
200 m nage libre	3.40
400 m nage libre	7.50
800 m nage libre	16.00
1500 m nage libre	30.00
50 m dos	0.60
100 m dos	1.50
200 m dos	3.20
50 m brasse	0.80
100 m brasse	2.00
200 m brasse	5.00
50 m papillon	0.60
100 m papillon	1.30
200 m papillon	2.90
200 m 4 nages	3.50
400 m 4 nages	8.00